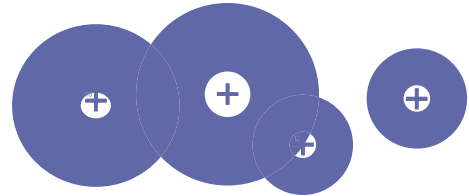
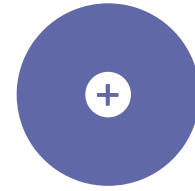


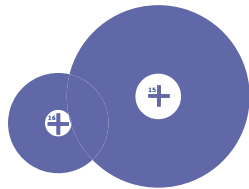
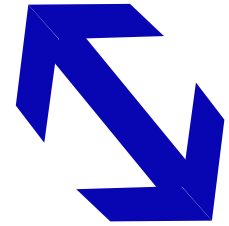
LES



JEUNES



À



PARIS

SYNTHÈSE
DES TRAVAUX 2012



L'Apur a inscrit à son programme de travail partenarial 2012/2013 une étude sur les jeunes à Paris, qu'ils résident dans la capitale ou qu'ils s'y rendent pour leur travail, leurs études ou leurs loisirs.

En lien avec la Mission jeunesse de la Ville de Paris et la Direction de la jeunesse et des sports, cette étude prospective comprend trois axes principaux : l'analyse des conditions de vie des jeunes sous l'angle des revenus, de l'emploi, du logement et de la citoyenneté ; le rapport des jeunes à l'offre institutionnelle, en particulier la perception et l'utilisation des équipements sportifs et culturels ; l'étude des nouvelles pratiques dans l'espace public, les lieux détournés et des aménagements à imaginer. C'est une étape de diagnostic dans l'élaboration d'une politique renouvelée en direction de la jeunesse à Paris.

L'étude mobilise différentes méthodes, donnant lieu à plusieurs livrables marquant autant d'étapes dans l'avancement du projet. La première étape a donné lieu à quatre publications rassemblées dans ce document.

1/ Un cadrage statistique sur les jeunes à Paris

Cette note esquisse un portrait social et démographique des 16-25 ans. Elle souligne l'hétérogénéité d'une population dont une grande partie réussit à intégrer les parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes en général moins armés et favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité.

2/ Une étude sur les politiques de jeunesse innovantes dans les métropoles du monde

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Apur et Sciences Po,

un groupe d'étudiants a réalisé une étude sur les politiques jeunesse de plusieurs grandes métropoles. L'étude comprend deux volets. Le premier volet propose un panorama des initiatives à destination des jeunes dans cinquante grandes villes du monde. Le second volet est consacré à une analyse approfondie des politiques de jeunesse de deux villes : New York et Copenhague.

3/ Un atelier de travail pour faire émerger des éléments de diagnostic

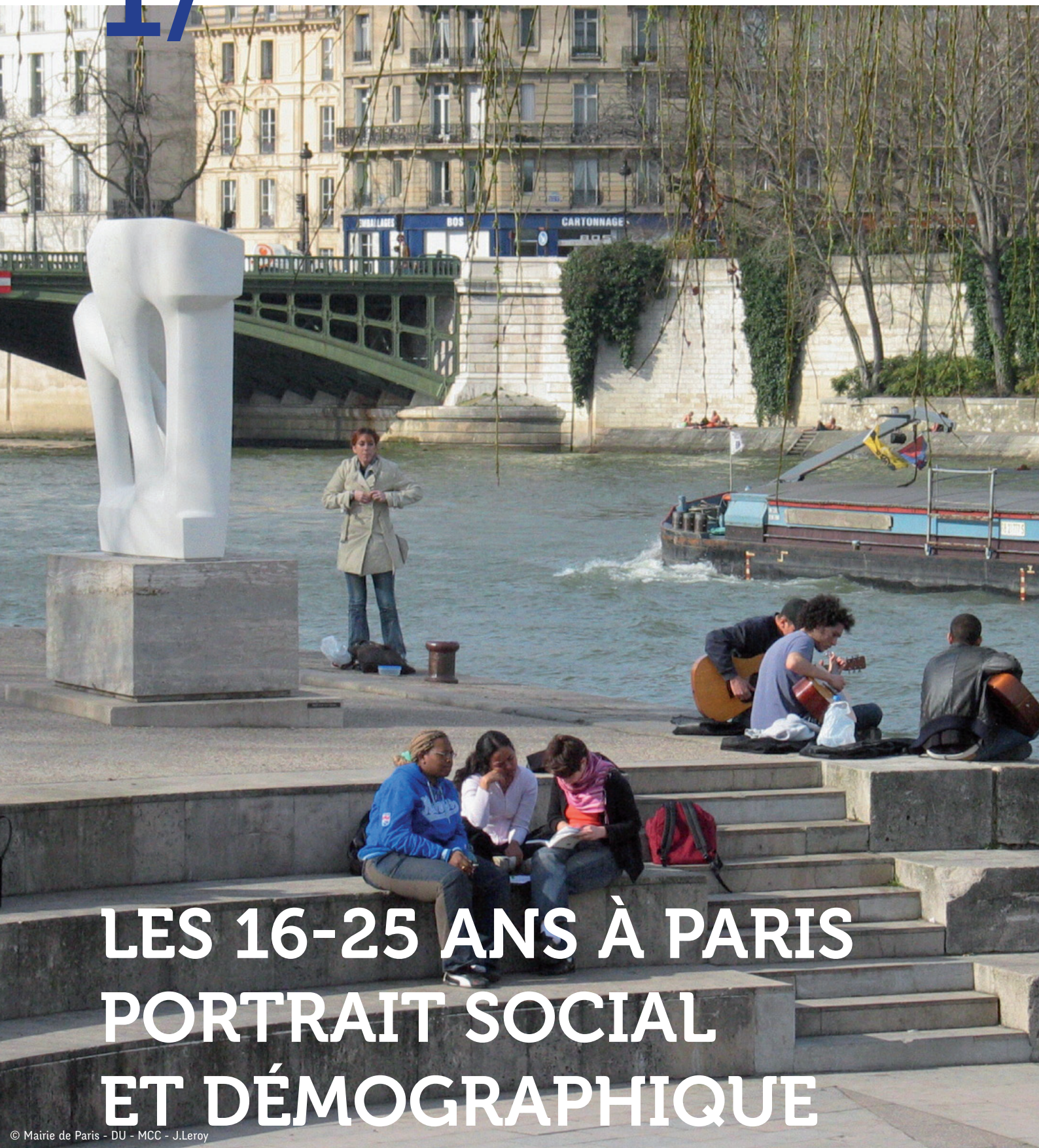
L'Apur a organisé une journée de travail en atelier qui s'est tenue le 28 juin 2012 au Pavillon de l'Arsenal. 80 acteurs intéressés par les problématiques de la jeunesse s'y sont trouvés réunis. Cet atelier s'est organisé en tables rondes rassemblant des acteurs de profils divers. L'échange des points de vue a aidé à faire émerger des problématiques, des pistes d'action et a constitué une étape importante dans la progression de l'étude.

4/ Un rapport d'étape présentant des éléments de diagnostic, des pistes de réflexions prospectives, intégrant les premières cartes sensibles sur trois quartiers parisiens. Ce rapport propose une analyse synthétique et illustrée des jeunes à Paris et de leurs conditions de vie, de leurs pratiques et de leurs difficultés en suggérant de premières pistes d'améliorations possibles. L'analyse s'appuie sur l'exploitation de données statistiques, d'entretiens auprès de personnes ressources et d'observations de terrain ayant donné lieu à la production de cartes sensibles.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- 1/** Les 16-25 ans à Paris.
Portrait social
et démographique 006
- 2/** Les travaux de l'atelier
du 28 juin 2012 018
- 3/** Les politiques de jeunesse
innovantes dans les métropoles
du monde 028
- 4/** Les jeunes à Paris.
Conditions de vie, pratiques
culturelles et sportives,
relation à l'espace public 038

1/



LES 16-25 ANS À PARIS PORTRAIT SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE

Les 16-25 ans forment près de 15 % de la population parisienne. Ils proviennent de toutes les régions françaises et de l'étranger. Dans leur grande majorité, les jeunes trouvent à Paris les voies de leur autonomie mais les difficultés d'accès au logement et à l'emploi exposent une partie d'entre eux à des situations précaires.

320 000 jeunes de 16 à 25 ans résident dans la capitale dont près de la moitié sont originaires des régions françaises et de l'étranger. Paris voit aussi converger quotidiennement sur son territoire un flux de **170 000 jeunes franciliens** qui s'y rendent pour leurs études, s'ajoutant à un flux de **90 000 jeunes actifs** qui viennent y travailler. Cette note esquisse un portrait social et démographique des 16-25 ans. Elle souligne **l'hétérogénéité d'une population** dont une grande partie réussit à

intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes, en général moins armés et favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver **exposés à la précarité**.

UNE FORTE PRÉSENCE
DES 16-25 ANS À PARIS

En 2008, **Paris compte 320 000 jeunes de 16 à 25 ans**, soit 14,5 % de sa population. C'est plus qu'en France et plus qu'en Ile-de-France. La géographie des 16-25 ans fait apparaître une forte concentration dans le Quartier Latin (5e et 6e arrondissements) et dans le 14e arrondissement où est implantée la Cité Universitaire Internationale. Mais la présence des 16-25 ans est importante – avec 10 % à 16 % de la population totale – dans une grande partie des communes et arrondissements qui composent le centre de l'agglomération. En petite couronne, les jeunes sont particulièrement présents autour des pôles universitaires et dans les communes à forte composante familiale.

DES ARRIVÉES MASSIVES
DEPUIS LA PROVINCE
ET L'ÉTRANGER

La forte présence des jeunes dans la capitale se relie aux échanges migratoires, qui sont largement excédentaires au profit de Paris dans ces tranches d'âge.

- Dans ses échanges avec la province, Paris reçoit chaque année 37 000 jeunes de 15 à 29 ans alors que 23 000 jeunes parisiens font le chemin inverse¹. Il y a ainsi 1,6 fois plus d'arrivées que de départs.

1 – D'après les migrations résidentielles observées par le recensement entre 2003 et 2008.

• **Dans ses échanges avec l'étranger**, Paris reçoit chaque année 9 000 jeunes de 15 à 29 ans. Ce courant migratoire apparaît beaucoup plus important que celui observé dans les autres grandes villes françaises. Toutefois on ne connaît pas le nombre de jeunes parisiens qui font le chemin inverse, quittant la capitale pour l'étranger, ce mouvement n'étant pas mesuré par le recensement.

Les 15-29 ans sont les seules tranches d'âge dont le solde migratoire soit excédentaire pour Paris. Un fort déficit existe en revanche aux âges familiaux et de départ en retraite. Du fait de ces migrations, la population des jeunes parisiens est marquée par la diversité de ses origines. En 2008, 44 % des 16-25 ans ne vivaient pas à Paris 5 ans plus tôt.

C'est une proportion deux fois plus forte que celle observée pour l'ensemble de la population parisienne (20 %).

DES FLUX QUOTIDIENS VERS PARIS POUR LES ÉTUDES ET LE TRAVAIL

La présence des jeunes dans la capitale ne tient pas seulement à l'implantation résidentielle de 320 000 d'entre eux. C'est aussi **en tant que site d'activités, d'emplois et de loisirs que Paris brasse une population jeune considérable**, issue en grande partie des autres départements de la région.

Ainsi à côté des 320 000 jeunes de 16 à 25 ans qui résident à Paris, on dénombre :

14,5% des Parisiens ont entre 16 et 25 ans

Répartition des jeunes par tranche d'âge selon le lieu de résidence

	11-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	Population totale
Paris	95 226	124 220	197 042	222 167	2 211 297
Hauts-de-Seine	87 495	88 974	105 846	128 075	1 549 619
Seine-Saint-Denis	98 299	102 796	110 239	115 749	1 506 466
Val-de-Marne	78 704	82 610	92 084	98 682	1 310 876
Centre de l'agglomération	359 724	398 600	505 211	564 673	6 578 258
Ile-de-France	708 654	749 189	836 993	899 992	11 659 260
France métropolitaine	3 740 322	3 964 346	3 868 145	3 844 505	63 961 859

	Part des 11-15 ans dans la population totale	Part des 16-20 ans dans la population totale	Part des 21-25 ans dans la population totale	Part des 26-30 ans dans la population totale	Effectif des 16-25 ans (2008)	Part des 16-25 ans dans la population totale (1999)	Part des 16-25 ans dans la population totale (2008)
Paris	4,3	5,6	8,9	10,0	321 262	14,7	14,5
Hauts-de-Seine	5,6	5,7	6,8	8,3	194 820	12,9	12,6
Seine-Saint-Denis	6,5	6,8	7,3	7,7	213 035	14,1	14,1
Val-de-Marne	6,0	6,3	7,0	7,5	174 694	13,0	13,3
Centre de l'agglomération	5,5	6,1	7,7	8,6	903 811	13,8	13,7
Ile-de-France	6,1	6,4	7,2	7,7	1 586 182	13,8	13,6
France métropolitaine	5,8	6,2	6,0	6,0	7 832 491	13,2	12,2

Source : Insee, recensement 2008

- **170 000 jeunes de 15 à 24 ans qui étudient à Paris alors qu'ils habitent une autre commune.** Ces jeunes qui résident pour la plupart dans les départements de petite couronne et sur les axes de transport qui mènent à Paris, représentent près de la moitié (48 %) des 16-25 ans qui suivent des études à Paris ;

- **91 000 jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent à Paris mais n'y résident pas.** Ces jeunes qui habitent surtout en petite Couronne (54 %) et notamment en Seine-Saint-Denis (20 %), représentent 59 % des 15-24 ans qui ont un emploi à Paris. Les mouvements en sens inverse sont de moindre ampleur mais existent aussi. Ainsi 17 % des jeunes parisiens de 16-25 ans inscrits dans un établissement

scolaire ou universitaire vont étudier hors de Paris. De la même façon, 31 % des jeunes parisiens de 15-24 ans ayant un emploi travaillent hors de Paris, principalement dans les Hauts-de-Seine (47 %).

UNE SURREPRÉSENTATION DES FILLES

Il existe à Paris une nette surreprésentation des filles dans la population jeune. **Cette surreprésentation est à son maximum entre 18 et 23 ans** avec 115 à 120 filles pour 100 garçons. À noter que ces tranches d'âge correspondent aux premières années d'études supérieures. C'est là une spécificité de Paris par comparaison avec l'Île-de-France et plus encore par rapport à la France

260 000 jeunes de 15 à 24 ans viennent à Paris pour étudier ou travailler

Déplacements domicile-études et domicile-travail entre Paris et l'extérieur

91 000 actifs occupés de 15-24 ans travaillent à Paris mais n'y résident pas, soit 59 % des 15-24 ans qui travaillent à Paris

28 000 actifs occupés parisiens de 15-24 ans travaillent hors de Paris, soit 31 % des actifs parisiens de 15-24 ans

170 000 jeunes de 15 à 24 ans sont scolarisés à Paris mais n'y résident pas, soit 48 % des 15-24 ans qui étudient à Paris

37 000 jeunes parisiens de 15 à 24 ans sont scolarisés hors de Paris, soit 17 % des parisiens inscrits dans un établissement scolaire

Source : Insee, Recensement 2008

métropolitaine. La forte présence des jeunes filles ressort comme une caractéristique des grandes villes attractives pour les étudiants et les jeunes adultes. Elle est d'ailleurs encore plus marquée à Lyon qu'à Paris.

On peut avancer deux explications, sans doute complémentaires :

- **Une population étudiante qui comprend plus de filles que de garçons**, ce qui renvoie à un taux d'inscription plus élevé pour les filles dans les études supérieures et/ou à des études plus longues. Ainsi parmi les 15-30 ans qui ont terminé leurs études, 70 % des femmes sont diplômées du supérieur alors que la proportion est de 63 % pour les hommes ;

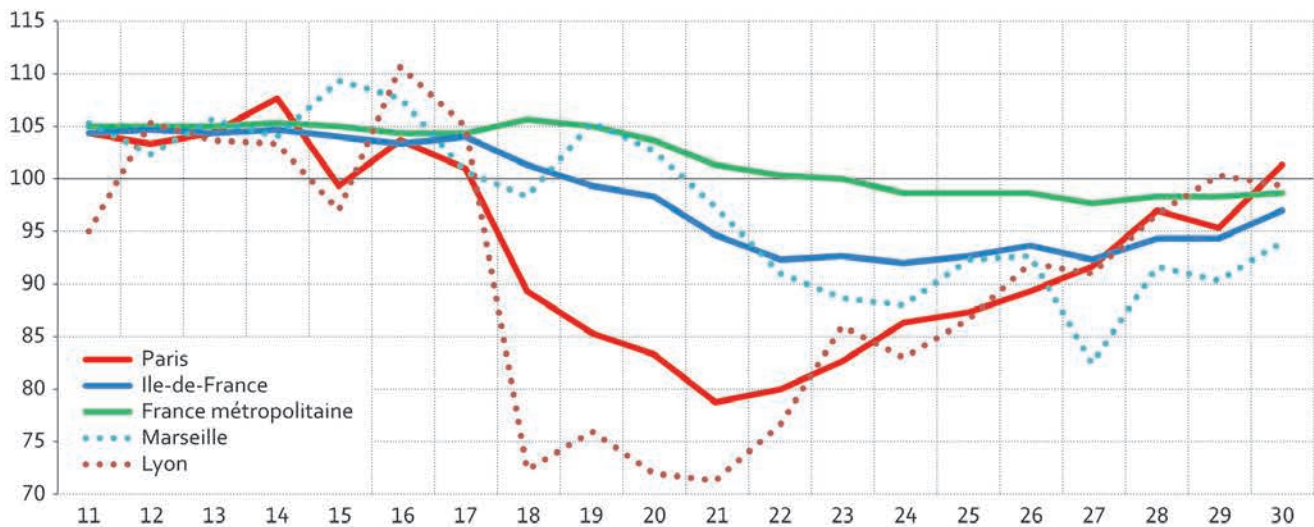
après 25 ans. On peut y voir un effet de rattrapage des jeunes hommes tant en matière de scolarité que de décohabitation.

UN FORT DEGRÉ D'AUTONOMIE

La jeunesse est le moment des transitions vers l'autonomie. **À Paris, la prise d'autonomie se relie en particulier aux arrivées massives de jeunes** depuis les autres départements français et depuis l'étranger. Ces jeunes ont dû quitter le domicile parental pour s'installer dans la capitale. C'est ce qui explique les différences de comportements face à l'autonomie entre les jeunes parisiens et les jeunes des autres départements de la région.

Plus de filles que de garçons entre 18 et 29 ans à Paris

Rapport de masculinité par âge entre 11 et 30 ans (Nombre d'hommes pour 100 femmes)



Source : Insee, recensement 2008

- **Un départ plus précoce du domicile familial.** Il semble en effet que les jeunes filles quittent plus tôt le domicile de leurs parents. À Paris, dans la tranche des 16-25 ans, près de la moitié des garçons vivent chez leurs parents contre 38 % des jeunes femmes. L'écart homme / femme s'estompe

Le départ du domicile parental intervient en général au cours des études et il précède l'entrée dans la vie active. Ainsi à 20 ans, plus de 50 % des jeunes parisiens ont un logement autonome mais 30 % seulement sont actifs. À 25 ans, le décalage est résorbé. Les jeunes sont alors plus de 80 % à avoir

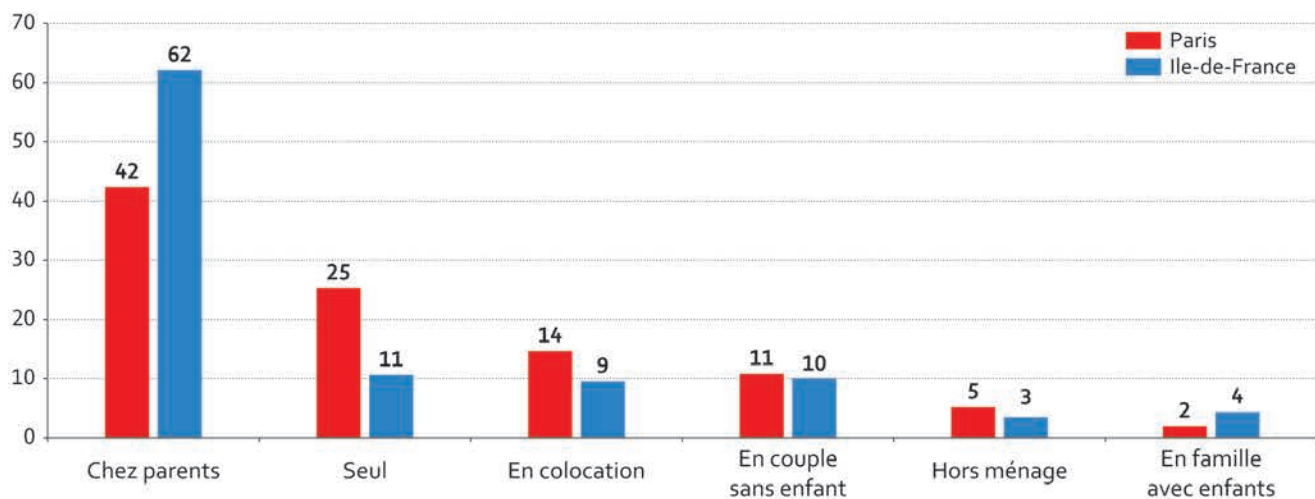
décohabité et à être entrés dans la vie active. Pour les jeunes parisiens qui ont décohabité, l'autonomie se traduit le plus souvent par le fait de vivre seul. Viennent ensuite la colocation, c'est-à-dire un partage du logement entre adultes n'ayant pas de liens entre eux, puis la vie en couple sans enfant. À

DES ÉTUDES PLUS LONGUES

Les jeunes parisiens entrent plus tard dans la vie active par comparaison avec les jeunes franciliens et plus encore par comparaison avec l'ensemble des jeunes français. Entre 16 et 25 ans, 68 % des parisiens sont sco-

À Paris, 58 % des 16-25 ans ne vivent plus chez leur parents, contre 38 % des franciliens

Paris, Ile-de-France, répartition des 16-25 ans selon le mode de cohabitation (en %)



Source : Insee, recensement 2008

noter, 5 % des parisiens de 16-25 ans vivent hors ménage, c'est-à-dire dans une résidence étudiante ou encore dans un foyer de jeunes travailleurs.

La fin des études et l'accès à un emploi généralise le départ du domicile parental. Près de 80 % des actifs parisiens de 16-25 ans en emploi et non scolarisés ne vivent plus chez leurs parents. C'est plus qu'en Ile-de-France (61 %). Par comparaison, seule la moitié des étudiants parisiens et 54 % des jeunes chômeurs ont quitté le domicile de leurs parents.

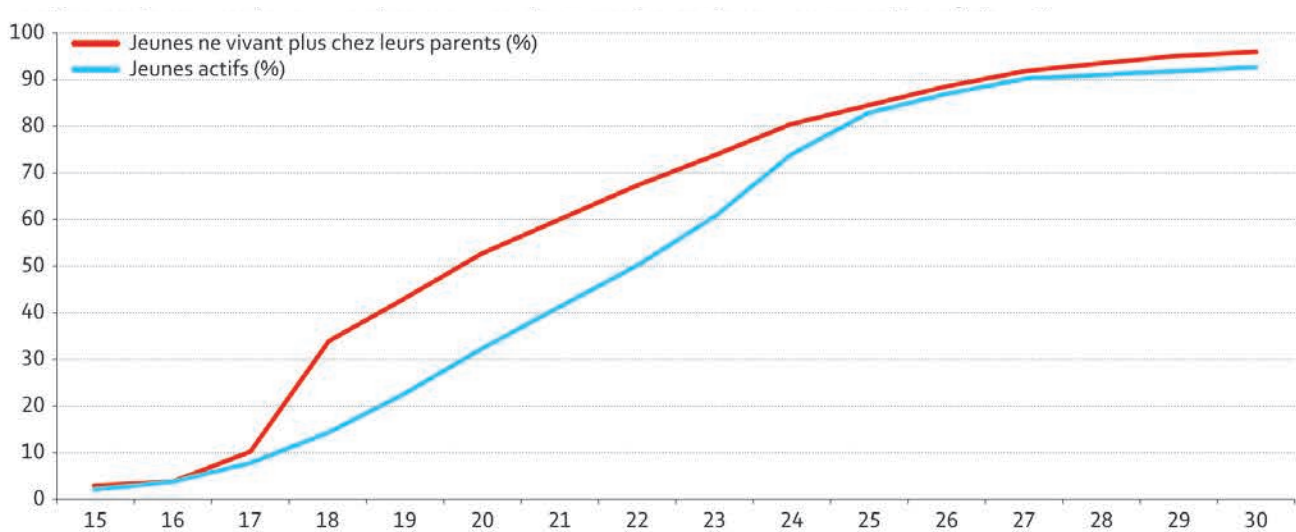
larisés, soit plus qu'en Ile-de-France (61 %) et qu'en France (56 %). À noter que des taux de scolarisation comparables se retrouvent dans d'autres grandes villes universitaires, celui de Rennes étant même supérieur à celui de Paris.

Les jeunes parisiens sont nombreux à poursuivre des études longues.

Parmi les 15-30 ans qui ont fini leurs études, 67 % sont diplômés du supérieur (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) alors que le taux est de 44 % en moyenne régionale. Ce constat se relie au flux additionnel dont bénéficie Paris, avec des milliers de jeunes arrivés de l'étranger pour y suivre des études supérieures, souvent en 2^e ou 3^e cycle.

La décohabitation intervient généralement avant l'entrée dans l'activité professionnelle

Paris, part de personnes qui ne vivent plus chez leurs parents et part de personnes actives par âge (en %)



Source : Insee, recensement 2008

...MAIS PLUS COURTES POUR LES IMMIGRÉS

Les jeunes parisiens sont peu nombreux à quitter le système scolaire sans qualification² (12 % des 15-30 ans non scolarisés). C'est cependant le cas pour 29 % des immigrés dans les mêmes tranches d'âge, contre 8 % des non immigrés.

Les mêmes écarts s'observent à tous les niveaux d'étude. Ainsi parmi les 16-25 ans, la part de ceux qui ont un

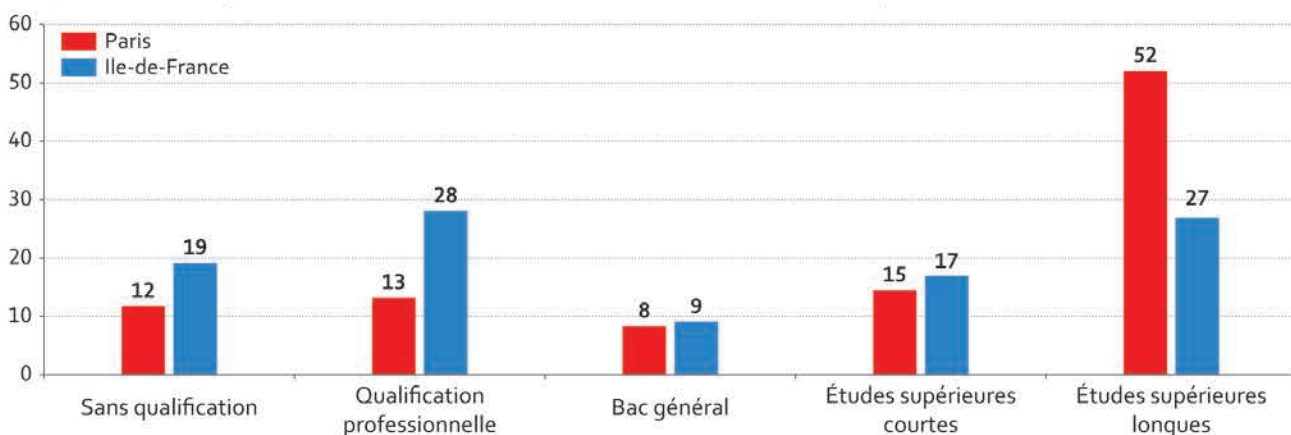
diplôme de l'enseignement supérieur est de 71 % pour les non immigrés et de 47 % pour les immigrés. Sur le plan des ressources, l'obtention d'une bourse sur critères sociaux facilite la poursuite d'études supérieures. À la rentrée 2010/2011, 48 600 étudiants de l'académie de Paris bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux³ soit 15 % des inscrits, contre 26 % d'étudiants boursiers en France.

2 – La population sans qualification n'a aucun diplôme ou les diplômes suivants : certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges.

3 – Source : Ministère de l'éducation.

Les jeunes parisiens sortent très diplômés du système scolaire

Paris, Ile-de-France, répartition des 15-30 ans non scolarisés selon le niveau du dernier diplôme obtenu (en %)



Source : Insee, recensement 2008

LE LOGEMENT, UNE ÉPREUVE POUR TOUS

Les difficultés d'accès au logement sont telles pour les jeunes qu'elles ont sans doute pour effet de faire renoncer une partie d'entre eux à leur projet de vivre dans la capitale ou ses environs immédiats. Les jeunes ménages⁴ qui trouvent à se loger à Paris sont généralement locataires dans le parc privé, en location vide ou meublée (79 %). **Les dépenses de logement représentent une part souvent considérable de leur budget.**

Ainsi 42 % des ménages parisiens de moins de 30 ans ont des charges de logement qui dépassent 33 % de leurs revenus, aides CAF comprises⁵. Sans la caution de leurs proches, l'accès à la location privée serait fermé à la plupart d'entre eux. Une partie des jeunes ménages sont aidés par la CAF. En 2010 à Paris, 69 000 étudiants ont bénéficié des aides au logement de la CAF⁶, avec un montant d'aide moyen

de 190 euros par mois pour un loyer moyen de 506 euros par mois.

D'autres jeunes ménages bénéficient d'une entraide familiale ou amicale qui leur permet de se loger gratuitement (11 %) ou encore d'accéder à la propriété (7 %). Enfin 3 % des jeunes ménages bénéficient d'un logement social notamment via le Crous qui collabore avec la Ville et les bailleurs sociaux (350 logements en 2011).

Les logements dans lesquels vivent les jeunes ménages sont petits et parfois réellement inconfortables.

Près d'un jeune sur vingt habite une chambre de service. Les résidences étudiantes et foyers de jeunes travailleurs contribuent à l'accueil des jeunes. En 2008, 5 % des parisiens de 16-25 ans vivent hors ménages, dont près de 3 % en foyer étudiant et près de 2 % dans des établissements sociaux ou de santé de moyen ou long séjour.

• En juin 2011 au CROUS de Paris 5.300 demandes de logement étaient rece-

4 – Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne (Définition Insee).

5 – Source : Insee, Enquête nationale Logement 2006.

6 – Source : CAF, Fileasc.

Les ménages parisiens 16-25 ans sont plus touchés par des conditions de logement difficiles

Paris, Ile-de-France, caractéristiques du logement des ménages

	Paris		Ile-de-France
	Ménages de 16-25 ans	Ménages de plus de 25 ans	Ménages de 16-25 ans
Part de ménages en location privée	51,8 %	36,2 %	52,3 %
Part de ménages en location meublée	26,9 %	4,9 %	19,5 %
Part de ménages en location sociale	3,0 %	18,0 %	11,1 %
Part de ménages logés gratuitement	10,9 %	5,1 %	7,7 %
Part de ménages propriétaires	7,4 %	35,8 %	9,5 %
Part de ménages occupant un logement de moins de 25 m²	43,3 %	11,1 %	30,2 %
Part de ménages occupant une chambre de service	4,3 %	1,6 %	2,5 %
Part de ménages occupant un logement sans baignoire ni douche ou hors pièce réservée	10,6 %	8,8 %	7,3 %

Source : Insee, recensement 2008

vables, pour seulement 830 places disponibles sur les 4 125 places, une fois déduites les réadmissions et les places réservées aux étudiants internationaux. Cela équivaut à 6,4 demandes pour un logement vacant⁷.

- En 2010, une enquête sur 23 foyers de jeunes travailleurs à Paris⁸ montre que 92 % des 2 000 résidents ont

moins de 25 ans, avec une majorité de femmes. Plus de la moitié d'entre eux ne vivaient pas en Ile-de-France avant de rentrer dans le foyer (53 %) et 41 % des résidents vivaient chez leurs parents. Un quart des résidents déclarent qu'ils n'avaient pas d'autres solutions de logement⁹.

7 – Source : CROUS de Paris.

8 – Soit près de 1 700 logements.

9 – Source : Observatoire statistique des Foyers et Services

Les parisiens de 16-25 ans sont moins touchés par le chômage qu'ailleurs

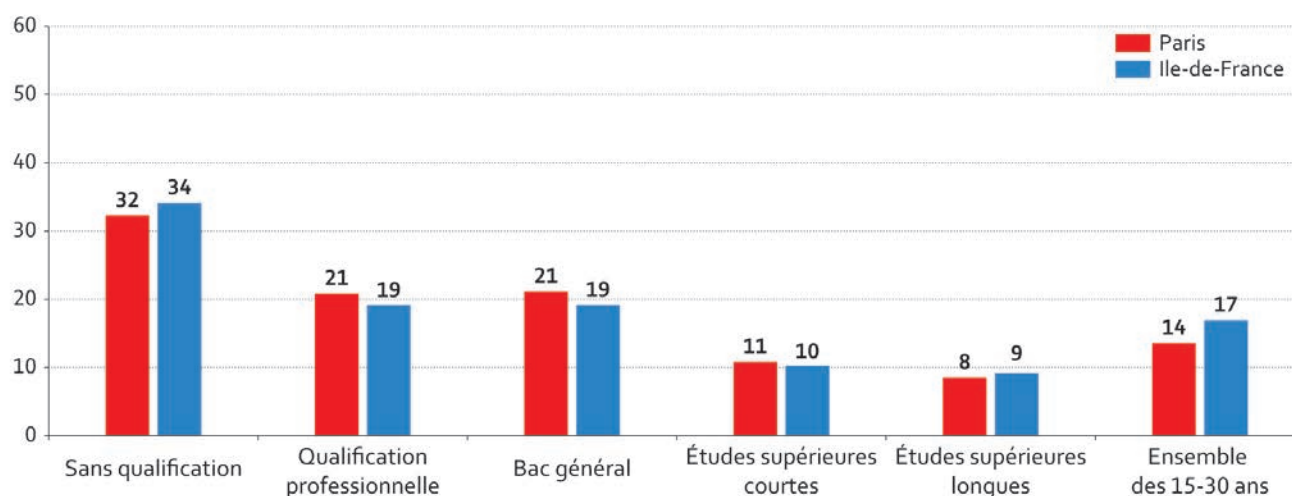
Taux de chômage selon l'âge et le lieu de résidence

	Taux de chômage des 16-25 ans (en %)	Taux de chômage des 15 ans ou plus (en %)
Paris	15,1	10,8
Hauts-de-Seine	16,8	9,6
Seine-Saint-Denis	26,5	16,2
Val-de-Marne	19,9	11,0
Centre de l'agglomération	19,3	11,7
Ile-de-France	19,1	10,7
France	22,5	11,6

Source : Insee, recensement 2008

Moins de chômage pour les 15-30 ans diplômés du supérieur ayant terminé leurs études

Taux de chômage des 15-30 ans selon la qualification (en %)



Source : Insee, recensement 2008

LES DÉFIS DE L'ENTRÉE
DANS LA VIE ACTIVE :
CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ
DE L'EMPLOI

Les jeunes parisiens de 16 à 25 ans ont un taux de chômage très supérieur à celui de l'ensemble des actifs (15,1 % contre 10,8 % en 2008) mais ils sont néanmoins moins touchés que les jeunes franciliens et les jeunes français. La période la plus difficile pour l'accès à l'emploi se situe entre 17 et 19 ans. À ces âges auxquels la qualification professionnelle est encore faible, 25 % des jeunes parisiens se déclarent au chômage. **Le taux de chômage des jeunes dépend en effet fortement du niveau de qualification.** À cet égard, le diplôme apparaît comme une réelle protection face aux risques de chômage. On notera que 32 % des actifs de 15-30 ans sortis du système scolaire sans qualification sont au chômage (soit 8 700 personnes) contre 8 % des actifs diplômés du 2^e ou 3^e cycle. C'est en partie pour cette raison que les jeunes actifs immigrés sont plus fortement touchés par le chômage : 19 % d'entre eux sont au chômage contre 13 % pour les non immigrés. **La qualification garantit aussi dans une certaine mesure de meilleures conditions d'emploi.** Les jeunes actifs de 15-30 ans qui ont fini leur étude et possèdent un diplôme supérieur à bac + 2 sont 79 % à être salariés en CDI contre 67 % pour ceux qui n'ont pas de qualification. **L'entrée sur le marché de l'emploi commence le plus souvent par des statuts précaires.** Entre 20 et 24 ans, seul la moitié des actifs ayant un emploi sont salariés en CDI. Cette part s'élève à 73 % pour les 25-30 ans, le même taux que parmi l'ensemble des 15 ans ou plus.

LA PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES :
DES FACETTES DIVERSES
ET DIFFICILES À SAISIR

La précarité est difficile à saisir chez les jeunes. Elle peut être cachée et même lorsqu'elle transparait, elle est souvent regardée comme moins grave que pour d'autres populations parce que vue comme transitoire ou accidentelle. En réalité, **la précarité affecte une part significative des jeunes, y compris à Paris**, comme le montrent certaines statistiques.

Jeunes sans emploi ni études en cours

6 % des parisiens de 16-25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, soit 27 000 personnes. Parmi eux 4 000 vivent chez leurs parents et un millier sont logés en foyers ou en résidences sociales. Les autres sont autonomes et connaissent des conditions de vie diverses.

Jeunes contraints de rester chez leurs parents alors qu'ils travaillent

21 % des actifs de 16-25 ans ayant un emploi et n'étant plus scolarisés vivent encore chez leurs parents à Paris, soit 16 000 jeunes parisiens.

Jeunes sans qualification

17 % des jeunes parisiens de 16-25 ans qui ont terminé leur scolarité sont sans qualification, soit 18 000 jeunes. La moitié d'entre eux exerce un emploi mais 5 000 sont au chômage, soit un taux de chômage de 37 % (contre 15 % pour l'ensemble des 16-25 ans). Les autres (1 700) se répartissent dans différents statuts d'inactivité (au foyer...).

Jeunes parents isolés

1 300 jeunes de 16 à 25 ans vivent seuls avec un ou plusieurs enfants à

Un premier emploi souvent précaire

Paris, Conditions d'emploi des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi selon l'âge

	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-30 ans	16-25 ans	15 ans ou plus
En contrat d'apprentissage	23,6	9,3	0,9	8,5	1,2
Placés par une agence d'intérim	2,1	1,8	1,2	1,7	0,9
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	3,0	2,1	0,5	1,9	0,5
Stagiaires rémunérés en entreprise	2,8	9,1	1,4	7,1	1,1
Autres emplois à durée limitée	24,2	22,4	15,1	21,7	10,5
Emplois sans limite de durée	41,9	51,5	73,3	54,9	73,1
Non salariés : indépendants	1,8	2,9	6	3,2	7,8
Non salariés : employeurs	0,4	0,6	1,4	0,7	4,9
Non salariés : aides familiaux	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement 2008

charge, neuf sur dix étant des femmes. Parmi ces jeunes parents, 18 % poursuivent leurs études, et la moitié occupent un emploi. 36 % ne sont ni en étude, ni en emploi.

Jeunes immigrés

48 900 jeunes immigrés résident à Paris, ils représentent 15 % des jeunes de 16-25 ans. Les jeunes immigrés sont davantage touchés par le chômage. Le taux observé est de 20 % pour les actifs immigrés de 16-25 ans et de 14 % chez les non immigrés. Les jeunes immigrés sont également plus nombreux à avoir arrêté leurs études sans qualification : 34 % des immigrés de 16-25 ans qui ont arrêté leur scolarité sont sans qualification contre 14 % pour les jeunes parisiens non immigrés aux mêmes âges.

Étudiants pauvres

15 % des étudiants inscrits dans l'académie de Paris perçoivent une bourse sur critères sociaux, soit 48 600 étudiants à la rentrée 2010.

Jeunes à la rue

Le Samu Social de Paris a dénombré 1.300 jeunes de 18 à 24 ans hébergés au moins une nuit en 2009 suite à un appel au 115. Parmi ces jeunes, 85 % n'avaient jamais été hébergés par le Samu Social de Paris auparavant.

2/

LES TRAVAUX DE L'ATELIER DU 28 JUIN 2012



UN ATELIER DE TRAVAIL POUR FAIRE ÉMERGER LES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Comme une première étape du travail d'étude, l'Apur a organisé une journée d'atelier qui s'est tenue le 28 juin 2012 au Pavillon de l'Arsenal.

Dominique Alba, Directrice de l'Apur propose : « *de réfléchir à ce que pourrait être une politique de la jeunesse dans une ville dense, dans une ville capitale, dans une ville métropole sous l'angle : qu'apporte Paris aujourd'hui à la jeunesse ? Et en retour que peuvent lui apporter les jeunes ?* »

Des représentants de la collectivité parisienne, de la sphère associative, des équipements culturels, du secteur privé, des travailleurs de terrain et des chercheurs, tous choisis pour leur connaissance des enjeux liés à la jeunesse, ont été invités à partager leurs expériences et leurs points de vue. Les débats ont pris place autour de tables rondes portant sur deux thématiques transversales de l'étude : **la participation et la mobilisation des jeunes, et leurs usages** des équipements et de l'espace public. Les travaux ont été introduits en séance plénière par des interventions livrant des éléments de cadrage.

HÉTÉROGÈNE MAIS AUSSI PRÉCAIRE

La présentation d'un **portrait social et démographique des jeunes à Paris** a permis d'esquisser l'image d'une « **capitale de la jeunesse** » : 320 000 jeunes de 16 à 25 ans résident dans la capitale dont près de la moitié sont originaires des régions françaises et de l'étranger. Paris voit aussi converger quotidiennement sur son territoire un flux de 170 000 jeunes franciliens qui s'y rendent pour leurs études, s'ajoutant à 90 000 jeunes actifs qui viennent y travailler. Le portrait souligne l'**hétérogénéité d'une population** dont une grande partie réussit à intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes, en général moins armés et favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité.

Pour **François Bégaudeau**, auteur de *Entre les murs* et de *Parce que ça nous plaît, l'invention de la jeunesse*, **cette précarité, qui touche plus massivement les jeunes** par-delà la diversité de leurs caractéristiques sociales, est le critère qui justifie de parler de « la jeunesse » comme catégorie sociale et d'élaborer une politique en direc-

tion de ce public. La précarité peut-être perçue comme une propriété générique de la jeunesse, faisant de l'emploi, du logement et de la santé des sujets prioritaires de l'action publique.

François Bégaudeau : « *Un certain nombre d'indicateurs tendent à accréditer l'hypothèse que la jeunesse est une classe sociale, ce qui est quelque chose de relativement nouveau. Évidemment il y a des exceptions [...] mais dans leur grande majorité, les jeunes apparaissent pénalisés par rapport à un certain nombre de critères sociaux.* » « *En matière de politique concernant la jeunesse, j'aurais tendance à demander à qui de droit de s'occuper de ce dont vraiment le jeune a besoin [...] Je pense que les jeunes ont une grande capacité à fabriquer de la culture spontanée, en revanche le jeune ne peut pas en autonomie se fabriquer un logement, il ne peut pas obtenir de l'argent pour se soigner et il ne peut pas obtenir de boulot parce que si le marché du travail est comme il est, et bien il devra subir.* »

REFUS DE L'INSTITUTIONNEL ET RECHERCHE D'INFORMALITÉ

Les échanges en tables rondes ont permis d'identifier les principaux enjeux et d'apporter de premières pistes d'action. **S'agissant de la mobilisation et de la participation des jeunes**, on constate une rupture entre des dispositifs généralement rigides et contraignants et un certain refus de l'institutionnel. Il ressort que la plus faible présence des jeunes dans les dispositifs qui leurs sont dédiés, aussi bien dans le domaine de la citoyenneté que dans celui des loisirs, ne relève pas d'un « indifférentisme jeune », mais plutôt d'une **inadéquation entre les**

structures traditionnelles, adaptées à une action prolongée et régulière et **les modalités de la mobilisation des jeunes**, plus ponctuelles et plus versatiles. Selon **Valérie Becquet**, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise et co-responsable du réseau Jeunes, âges de la vie, générations de l'Association Française de Sociologie, l'incitation à la participation des jeunes doit aller de pair avec un effort pour **créer les conditions de leur intégration** en agissant autant sur l'éducation, le logement et l'emploi que sur les dispositifs spécifiques de participation. Participer suppose en amont de « prendre part » à la société.

Valérie Becquet, sociologue : « *La question de la jeunesse en tant qu'objet sociologique croise trois dimensions : celle des tranches d'âges, celle des caractéristiques sociales économiques et territoriales, enfin une dimension temporelle entre l'expérience juvénile – le fait d'être jeune – ou la jeunesse comme transition vers l'âge adulte. [...] Quand on s'intéresse aux 16-30 ans, on a le package entier.* » « *Depuis les années 1990, il y a une multiplication des interventions publiques en matière de citoyenneté, de participation des jeunes. Ces dispositifs créent ce que l'on peut appeler des politiques de citoyenneté, c'est-à-dire que les jeunes sont quasiment la seule catégorie qui a une citoyenneté instrumentée, outillée.* »

Audry Jean-Marie, responsable du pôle des études sociétales, Apur : « *N'est-il pas illusoire d'espérer des jeunes une participation citoyenne de beaucoup supérieure à celle des autres groupes de la société ? Même s'il y a un axe particulier à suivre en direction des jeunes, c'est tout le ter-*

reau de la participation locale qui est à cultiver et dynamiser. »

Concernant les pratiques des équipements et de l'espace public, de premières « **cartes sensibles** » portant sur le 13^e arrondissement (autour de la BNF, des Grands Moulins, des Frigos et du Port de la gare) ont été présentées comme support aux échanges. Repérant les « points d'ancrage » des jeunes dans l'espace, mais aussi les pratiques, les flux et les parcours structurant le territoire, ces cartes sensibles produisent une image de l'espace public dans ses dimensions matérielles et mentales. Dans le cadre de l'étude, ces cartes serviront de support à une réflexion sur les actions à mener au sein des espaces parisiens pour une meilleure intégration de la jeunesse dans la ville.

Comme pour la mobilisation des jeunes, les échanges ont permis d'identifier **une certaine inadéquation entre une offre trop programmée** en matière d'équipements et **des pratiques caractérisées par une recherche d'informalité et de liberté**. Comment réinterroger les équipements existants pour les rendre plus accessibles et plus accueillants ? Comment repenser un espace public moins thématiqué et plus ouvert aux appropriations libres des jeunes ? Comment repenser l'urbain à partir des usages qui le façonnent ? Autre enjeu central, désigné comme un véritable point-aveugle des discours sur la jeunesse : penser la ville des jeunes invite à réinventer **une ville ludique et festive**, qui permette une véritable appropriation de l'espace.

Jean-Christophe Choblet, scénographe, Apur : « *Est-ce qu'on est capable de moins thématiquer les espaces, de concevoir des lieux sans les préprogrammer, de créer des champs de possibles ?* »

DU PRESCRIPTIF AU PERMISSIF

Un constat émerge ainsi de l'ensemble des échanges : **un changement de regard sur la jeunesse s'impose**. Si dans les domaines prioritaires du logement, de la formation et de l'emploi, l'action demeure essentiellement « prescriptive », dans les domaines de la participation, de la culture et des loisirs, l'action de la collectivité doit en revanche se faire davantage « permissive », et s'appuyer sur l'autonomie créatrice des jeunes. De nombreuses pratiques créatives viennent des jeunes, mais il n'existe pas de lieux inventifs. Sans pour autant verser dans le laisser-faire intégral, il s'agit de fournir les moyens, les espaces et les supports aux initiatives. Se pose alors la question, pointée comme enjeu essentiel et transversal à l'ensemble des thématiques discutées : quelle place est-on prêt à laisser aux jeunes ?

Marion Boyer, Directrice de cabinet de Bruno Julliard¹, adjoint au Maire de Paris en charge de la jeunesse : « *Il faut aller chercher ce qui se fait, ce qui marche, plutôt que d'essayer de construire des choses qui à partir du moment où on met le tampon Mairie de Paris dessus n'attirent pas les jeunes.* »

Laurence Lefèvre, Directrice de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris : « *La nouvelle approche [...] c'est de changer le regard porté sur les jeunes : les jeunes ce n'est pas un problème. Poser un nouveau regard-*

1. À l'époque de l'atelier

sur les jeunes pour faire en sorte que la ville puisse leur offrir les conditions pour se construire [...], pour exprimer leurs potentialités à eux et pas les potentialités que la ville, ou les institutions ou leurs parents projettent. »

Alain Weber, Délégué à la politique de la ville et à l'intégration de la Ville de Paris : « *Il faut faire le pari de faire davantage confiance aux jeunes, c'est la contrepartie du sens des responsabilités que l'on souhaite voir se développer chez eux. »*

TABLE RONDE N° 1 :

Participation et mobilisation des jeunes

CANAUX D'INFORMATIONS : S'INSPIRER DES PRATIQUES DES JEUNES

« Pour atteindre les jeunes, il est devenu indispensable d'adopter leurs outils de communication Internet et les réseaux sociaux. La démonstration en a été faite à nouveau avec le Pass-Jeunes qui s'est popularisé beaucoup mieux par les réseaux sociaux que par les relais traditionnels (flyers, affiches). »

« La fracture générationnelle reste une réalité, ce qui doit conduire à éviter que les parents ne se sentent exclus par le tout numérique en maintenant des supports papiers. Les clivages sont aussi sociaux, entre ceux qui maîtrisent le numérique et les autres. »

« L'efficacité de la communication, c'est aussi passer par le réseau amical, informel, trouver des personnes relais, passer des messages par les téléphones portables et réussir à créer un buzz informatif, créatif. C'est difficile à faire pour des collectivités locales, les marques commerciales s'y entendent beaucoup mieux. Le bouche à oreilles fonctionne bien, mais d'où part-il et comment le provoquer ? D'autres vecteurs existent : le planning familial organise des présentations dans les établissements, travaille avec les délégués de classe, et cela fonctionne bien. »

« Il n'est pas toujours souhaitable de flécher les infos vers une cible jeune (cf. le site paris.jeunes.fr). Un jeune sans emploi utilisera directement dans ses recherches le mot-clé « emploi » sans faire le détour par un site dédié aux jeunes. Attention donc au label « jeunes », aux médias « jeunes » qui n'atteignent pas leurs cibles. »

S'APPUYER SUR CE QUI LES INTÉRESSE

« Il y a un certain essoufflement des conseils de la jeunesse, sans doute trop contraignants avec leurs réunions hebdomadaires. S'adapter aux jeunes, cela peut consister à travailler sur des projets plus ponctuels et en partant de ce qui les intéresse et les mobilise. Par exemple le conseil parisien de la jeunesse a organisé un voyage d'une semaine d'un groupe de jeunes à Berlin autour du krump (danse née dans les années 2000 à Los Angeles), l'intérêt a été vif, et la rencontre avec l'un des fondateurs de cette danse les a passionnés. »

« Rock Corps, financé par Orange, est un exemple d'un partenariat public-privé qui a très bien fonctionné. Les jeunes ont donné quatre heures de leur temps pour un travail d'intérêt général dans les parcs et jardins en lien avec les services de la Ville de Paris (DEVE) et ont reçu en échange une place de concert au Zénith. »

« Il y a un vrai problème de disponibilité des jeunes. Entre activités scolaires, professionnelles, familiales... les emplois du temps sont bien chargés et laissent peu de place pour l'engagement. »

« Les jeunes sont autonomes, créateurs de leur propre culture. Il y a une révolution à faire : partir de leurs pratiques, plutôt que de vouloir qu'ils se calent sur les équipements existants. Quelle place est-on prêt à leur laisser pour changer les pratiques proposées par les Institutions ? »

« Des jeunes ont été consultés pour aménager un espace étiqueté jeunes dans les Halles. Ils ont proposé de faire un espace consacré à l'art du déplacement (« Parkour ») dans la serre tropicale. »

« Sur les questions de prévention de l'entrée des jeunes dans des conduites addictives, la démarche pour mobiliser les jeunes et les toucher est de leur donner la parole. C'est la prévention « par les pairs », le « jeune expert ». La position surplombante qui part du « sachez que » c'est fini. »

« Les jeunes qui se mobilisent attendent surtout des pouvoirs publics de l'argent et des lieux. Ils craignent beaucoup la récupération institutionnelle ou médiatique. »

« La réponse publique est toujours moins rapide que l'évolution des générations et des pratiques. »

QUELS LIEUX ? MODÉLISABLES, AUTOGÉRÉS, SANS CONTRAINTES HORAIRES, NE PAS SCLÉROSER LES PRATIQUES

« De nombreuses pratiques créatives viennent des jeunes, mais il n'existe pas de lieux dans lesquels ils puissent exprimer cette inventivité. »

« Les jeunes ont des temps extrêmement variables et non continus. Ils ont besoin d'espaces mis à leurs dispositions sans contrainte horaires (tard le soir...). Il faut aussi des lieux modélisables au plan de l'architecture ; il faut des lieux d'accueil informel qui dépassent le seul champ de la culture (loisirs...). »

« On a l'exemple d'un Lieu d'Accueil Innovant (LAI) du 10^e arrondissement, baptisé « 10^e United » et cogéré par la DASES, la DJS, et la DPVI, qui est fréquenté par 600 jeunes du quartier de la Grange-aux-belles. Le principe est d'impliquer des jeunes dans un projet qu'ils ont eux-mêmes conçu. Ils organisent notamment les cafés « sans chaise », lieux pour échanger et débattre autour du logement, de l'emploi, de la mise en couple, de la famille... »

« Ce qui fait la jeunesse, c'est l'informel, le refus des structures institutionnelles. À Bercy par exemple, cela fonctionne car il y a des accompagnateurs qui passent, sans être repérés comme « institutionnels ». Il ne faut pas institutionnaliser les pratiques, sinon elles n'intéressent plus les jeunes mais plutôt offrir des lieux, des « boîtes modélisables » qui permettent la diversité, l'émergence de pratiques nouvelles, à l'aulne des différences sociales (une politique des jeunesse plutôt que de la jeunesse). »

TABLE RONDE N° 2 :

Équipements, espace public

LES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC :
QUELLE APPROPRIATION ?

une responsabilité des pouvoirs publics ? »

« Le manque d'appropriation constaté dans le 13^e arrondissement autour du Campus est à attribuer au fonctionnalisme excessif de l'espace, adapté aux mouvements et aux usages des salariés, mais en décalage avec les pratiques des jeunes. D'abord prévu pour être un quartier d'affaire, cet espace intègre mal la population étudiante qui est venue s'y greffer. S'ajoute à cette configuration, une offre commerciale et de restauration qui exclut de fait le public étudiant ou disposant de faibles ressources. »

« La mission famille de la Ville de Paris a proposé un projet Place de la République, la « Ludobox » qui est une immense ludothèque à ciel ouvert pour tous les âges. Des animateurs seront présents, pour faciliter les usages et faire en sorte que le projet fonctionne. »

« La pratique des sports urbains est une forme d'appropriation de l'espace public. Cette pratique ne nécessite pas d'installations particulières, elle est légale, n'occasionne pas de dégradation ni de gêne pour les autres usagers de l'espace public. Mais si le jogging est bien accepté dans l'espace public, ce n'est pas encore le cas des sports urbains. Il faut à la fois permettre de faire du skate dans l'espace public et ouvrir des skateparks. Les deux types de pratiques doivent pouvoir coexister : quand on est petit on peut apprendre dans un skatepark, adolescent on préférera la pratique libre dans l'espace public. »

« Les opérations de résidentialisation qui passent par des fermetures d'accès et créent des cloisonnements vont à l'encontre de l'appropriation des espaces publics. Charles Hermite (18^e) est un exemple réussi de résidentialisation car la hiérarchie des espaces y a été respectée. »

« La présence humaine est essentielle dans les espaces publics (exemple du kiosquier). Comment la réhabiliter ? Cela passe-t-il par la présence d'animateurs sportifs, de médiateurs de jour ? »

ÉQUIPEMENTS : IMPORTANCE
DE LA VISIBILITÉ, PRATIQUES LIBRES

« En 2003, avec la création des politiques de la jeunesse, les antennes jeunes ont été agrandies, déplacées des endroits les plus défavorisés pour être plus ouvertes sur l'extérieur, plus visibles. »

« On observe de fortes différences dans les usages en ville des hommes et des femmes. Comment combattre cet accès différencié à la Ville, qui est

« Le LAI (lieu d'accueil innovant) situé dans le quartier de la Grange aux belles

(10^e) souffre d'une trop faible visibilité de l'extérieur. Les jeunes ont également du mal à accepter qu'il s'agisse d'une maison de projets et non d'un lieu où simplement se poser, où les pratiques libres seraient autorisées. »

« Faut-il et comment laisser les espaces publics, les équipements, les parcs et jardins ouverts 24h/24h ? Physiquement et symboliquement, il serait intéressant de faire tomber les barrières, les clôtures. Des expérimentations sont faites, notamment en collaboration avec l'Éducation nationale qui conventionne avec des collectivités locales afin de mettre à disposition des lieux contre un dédouanement de la responsabilité civile. »

« Une expérimentation est menée dans les centres d'animation de trois quartiers : Curial, Aligre et Poterne des peupliers, qui sont laissés ouverts jusqu'à deux heures du matin deux fois par semaine pour accueillir les jeunes sans leur proposer d'activité particulière. Une présence adulte est assurée par deux animateurs. Les fréquentations sont importantes, mais les filles sont totalement absentes. »

« Le libre accès aux équipements soulève des difficultés. L'exemple du gymnase Berlemont met en évidence des conflits d'usage entre certains jeunes qui « squattent » le lieu et gênent d'autres usagers par leurs pratiques ou par leurs remarques (femmes, plus jeunes...). »

ÉQUIPEMENTS : QUELLE COORDINATION ?

« Il est nécessaire de coordonner tous les acteurs qui travaillent sur la jeunesse à Paris. Quelle est la visibi-

lité des dispositifs jeunes ? Une partie des jeunes échappe à ces dispositifs. Il faudrait développer un accompagnement plus ciblé et personnalisé. »

« Améliorer la coordination entre les dispositifs jeunesse, c'est tout l'enjeu des dix référents jeunesse. La clé, c'est la circulation de la bonne information. Il faudrait un lien avec l'Éducation nationale pour faire connaître les dispositifs en place. »

« À Paris, de nombreuses actions sont faites par le tissu associatif. Or il n'y pas de véritable coordination entre les associations, qui peuvent même être en concurrence. »

OPTIMISER LES ÉQUIPEMENTS ET LES ESPACES PUBLICS

« On ne peut pas dire qu'il y ait trop d'offres d'équipements à Paris. Il faut optimiser les équipements et les espaces publics, sur les horaires, sur les pratiques, pour qu'il y ait plus de multiactivité et de polyvalence. Les lieux devraient pouvoir évoluer avec les changements de publics ou de modes. »

« À Paris la difficulté est que tous les lieux sont spécialisés, avec une programmation définie. L'enjeu serait de réussir à créer des lieux bruts, laissant la place à une libre appropriation. La maison des pratiques artistiques amateurs par exemple est squattée par quelques associations de jeunes de classe moyenne bien informés. De nombreux lieux existent mais sont souvent sous-utilisés. »

« À Berlin, les jeunes krumpers se sont appropriés très vite l'espace : ils ont fait du vélo alors que jamais à Paris, ils



Intervention en séance plénière : François Bégaudeau et Valérie Becquet © APUR

ont profité des parcs ouverts 24h/24 : à Paris, il n'y a pas de lieu ouvert gratuitement la nuit. »

« Trop souvent encore la présence de jeunes dans l'espace public est perçue négativement par les habitants et par les élus. »

QUELS LIEUX DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS ?

« Les lieux de travail pour les étudiants sont peu nombreux et suroccupés. Des lieux pourraient être ouverts en direction de ce public. Un « pôle parents » a ainsi été créé dans le 4^e arrondissement. C'est un espace de 200 m² mis à disposition par la mairie d'arrondissement et géré par les associations de quartier où les jeunes vont faire leurs devoirs. »

QUELLE PLACE POUR LE FESTIF À PARIS ?

« Les jeunes plébiscitent Londres, Barcelone, des villes festives, lieux de liberté. On refuse que les jeunes fassent la fête à Paris, or l'appropriation de l'espace public passe par la fête. »

3/



LES POLITIQUES
DE JEUNESSE
INNOVANTES
DANS LES MÉTROPOLES
DU MONDE

SYNTHÈSE DES INITIATIVES DANS 50 MÉTROPOLES

Ce chapitre présente une synthèse du premier volet d'une étude sur les politiques de jeunesse innovantes dans les métropoles du monde, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et le Master Governing the Large Metropolis (GLM) de Sciences Po. Dans le but de repérer les politiques de jeunesse les plus innovantes et intéressantes élaborées dans la période récente, il propose un panorama des initiatives à destination des jeunes dans cinquante grandes villes du monde.

COMMENT COMPARER LES POLITIQUES DE 50 MÉTROPOLES ?

La définition de la catégorie « jeunesse » est relative à des contextes sociaux, culturels et politiques spécifiques, et par conséquent sa compréhension est variable. La définition retenue dans le cadre de ce travail est une définition souple inspirée de celle de l'ONU, qui renvoie à **l'ensemble de la population âgée de 15 à 24 ans**. Il nous est cependant arrivé d'assouplir les bornes de cette fourchette afin de rendre compte de la diversité des politiques et des contextes analysés.

Les politiques de jeunesse analysées correspondent aux **politiques publiques qui leur sont directement destinées** et également **celles qui affectent indirectement la condition des jeunes**. Les actions élaborées et mises en œuvre par **d'autres acteurs que les acteurs publics** ont également été regardées. Dans certaines des villes étudiées, des ONG et des associations jouent en effet un rôle crucial dans l'élaboration des projets ciblant la jeunesse. De même, les partenariats entre acteurs publics et acteurs de la société civile produisent souvent des projets intéressants et novateurs.

Afin de concentrer ce premier volet sur les projets les plus pertinents, **un**

VILLES RETENUES POUR L'INVENTAIRE :

AFRIQUE
MOYEN-ORIENT

●
Casablanca
3 434 422 pers.

●
Dakar
1 030 594 pers.

●
Johannesburg
3 888 180 pers.

●
Lagos
16 937 932 pers.

●
Le Caire
16 429 199 pers.

●
Luanda
8 523 282 pers.

●
Nairobi
4 240 249 pers.

●
Tel-Aviv
3 340 850 pers.

AMÉRIQUE
DU NORD

●
New York
22 232 494 pers.

●
Los Angeles
17 820 893 pers.

●
Chicago
9 804 845 pers.

●
Toronto
4 583 064 pers.

●
Montréal
3 824 221 pers.

●
Washington
8 440 617 pers.

●
San Francisco
7 427 757 pers.

AMÉRIQUE LATINE

●
Bogota
8 423 837 pers.

●
Buenos Aires
14 235 106 pers.

●
Guatemala
3 293 168 pers.

●
Lima
8 760 685 pers.

●
Medellin
3 390 463 pers.

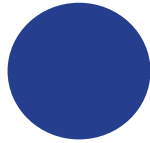
●
Mexico
23 293 783 pers.

●
Montevideo
1 269 648 pers.

●
Rio de Janeiro
12 140 906 pers.

●
Santiago
6 328 217 pers.

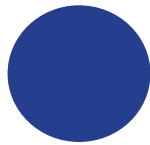
●
Sao Paulo
20 853 705 pers.

ASIE

Bangkok
18 927 786 pers.



Beijing
12 522 839 pers.



Delhi
18 916 890 pers.



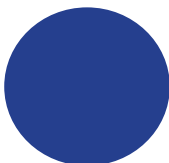
Jakarta
18 588 548 pers.



Kuala Lumpur
8 063 230 pers.



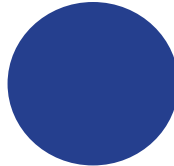
Manille
19 888 419 pers.



Mumbai
21 900 967 pers.



Osaka-Kobe
17 409 585 pers.



Seoul
22 692 652 pers.



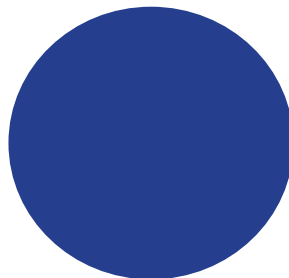
Shanghai
18 572 816 pers.



Singapore
5 076 700 pers.



Taipei
8 707 049 pers.



Tokyo
37 730 064 pers.



Melbourne
3 995 537 pers.



Sydney
4 504 469 pers.

EUROPE

Barcelone
4 971 701 pers.



Berlin
4 040 690 pers.



Copenhague
2 406 719 pers.



Lisbonne
2 244 098 pers.



Londres
12 448 448 pers.



Madrid
6 321 398 pers.



Milan
7 129 609 pers.



Moscou
14 837 510 pers.



Naples
4 223 652 pers.



Stockholm
1 906 633 pers.

critère de sélection a été établi : l'innovation dans l'ingénierie et la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Il est clair que le caractère innovant d'une politique ne peut être envisagé qu'au regard d'un point de référence, en l'occurrence le cas parisien. Dans cette optique, les politiques ont été sélectionnées quand elles présentaient un intérêt nouveau du point de vue de leur contenu, de la manière dont elles ont été développées, mais aussi des acteurs impliqués.

L'analyse a été organisée autour de cinq thèmes : **1/ Logement, mobilité et transport ; 2/ Santé ; 3/ Accès à l'emploi ; 4/ Culture, sports et loisirs ; 5/ Participation politique et cohésion sociale.** Ces thèmes constituent les principaux enjeux pour les jeunes des grandes métropoles, et/ou les principaux champs d'intervention des politiques publiques. Les politiques éducatives au sens des politiques scolaires n'ont pas été prises en compte. Ce choix permet de repérer les points communs aux différentes initiatives, d'établir des comparaisons entre celles-ci, et ainsi d'identifier plus facilement les initiatives et/ou les dispositifs institutionnels innovants.

Bien que l'inventaire ait été fait à partir d'un panel de métropoles aussi diverses que possible, réparties sur les cinq continents, l'analyse a permis de dégager de **grandes tendances d'actions innovantes** et d'évolution des politiques de jeunesse.

LOGEMENT, MOBILITÉ

La première tendance intéressante en termes de **politiques du logement et de la mobilité** se retrouve dans des programmes destinés à **facili-**

ter l'hébergement des étudiants ou des jeunes actifs, notamment dans l'optique de redynamiser le centre-ville, au travers de programmes de rénovation, de partage de logements, de construction de logements réservés aux jeunes ou encore d'allocations. La deuxième tendance correspond à l'évolution de politiques de logement diverses, originellement des politiques familiales ou des politiques destinées uniquement aux jeunes les plus précaires, qui progressivement incluent les jeunes dans leurs populations cibles. L'inventaire met ainsi en évidence plusieurs politiques municipales dédiés aux jeunes en difficultés qui, en raison de leur succès, ont pris une ampleur nationale, voire régionale. Enfin, les **actions favorisant l'auto-initiative** sont également ressorties de l'analyse. Elles mettent en évidence un jeu d'acteur intéressant et des solutions innovantes pour répondre à la pénurie de logement des jeunes, qui passent pour l'essentiel par l'usage des nouvelles technologies. S'agissant de la mobilité, les deux tendances observées sont le plus souvent la mise en place de tarifs préférentiels dans les transports en commun, et la définition de programmes d'échanges.

SANTÉ

Parmi les grands enjeux liés aux **politiques de santé** des jeunes, revient souvent l'idée de centres de santé inégalement répartis sur le territoire, concentrés dans les quartiers les plus favorisés et ne s'adressant pas aux problèmes de santé spécifiques à cette classe d'âge. Certaines politiques parvenant à **faciliter l'accès des jeunes aux soins** sont ainsi ressorties de l'analyse : celles qui permettent **un accès mobile ou gratuit,**

par exemple en créant des “caravanes de soins” qui se déplacent dans les quartiers défavorisés de la ville pour y offrir des soins et diffuser de l’information sur les questions de santé.

D’autres actions consistent à **impliquer les jeunes dans les processus mêmes de promotion et d’élaboration des politiques de santé**. Il peut s’agir de la prise en charge par des groupes de jeunes de l’organisation de manifestations en faveur de grandes causes de santé publique, telles que la lutte contre le tabagisme, comme c’est le cas à Singapour depuis 2005 avec le programme *Youth Advoluntion for Health*. Enfin, s’agissant des problématiques liées à la dépression ou la malnutrition, qui touchent particulièrement cette classe d’âge, les politiques les plus innovantes se distinguent par la **mise en place de lieux d’écoute, physiques mais aussi virtuels**, ainsi que des activités associatives, culturelles ou sportives, responsabilisant les jeunes.

EMPLOI

Afin de repérer les **politiques d’emploi** innovantes, la question de l’accès à l’emploi a été abordée de manière assez large : toutes les politiques jeunesse qui permettent de manière directe ou indirecte d’accéder au marché du travail. **Les bases de données de recherche d’emploi à l’échelle métropolitaine**, disponibles sur Internet, constituent la forme la plus répandue de politique innovante, principalement dans les villes développées en Europe et en Asie. Plusieurs modalités de formation à l’emploi et par l’emploi sont également ressorties de l’analyse : des associations proposant d’aider les jeunes à obtenir leur permis

de conduire ou des cours de langue, ou des emplois aidés financés par les institutions municipales, comme c’est le cas à Johannesburg, avec l’emploi de jeunes pour entretenir les parcs publics de la ville, en leur offrant en parallèle une formation en horticulture.

L’offre de stages au sein des institutions publiques, d’organismes tels que le port ou les musées, ou d’entreprises privées partenaires, constitue une autre politique développée par les villes. Les offres les plus intéressantes sont souvent **en relation avec la préservation de l’environnement, et permettent de former les jeunes à des métiers d’avenir**. Enfin, on distingue des tendances régionales en lien avec les caractéristiques du marché local de l’emploi. En effet, en Afrique et dans les villes avec une forte économie informelle, les politiques d’entrepreneuriat vont directement au contact des jeunes, par le moyen de « caravanes de l’entrepreneuriat » par exemple, dans le but de les réinsérer dans le secteur formel.

CULTURE ET SPORTS

Les politiques et actions dans les domaines de la culture et des sports relèvent d’objectifs qui vont au-delà la question de la simple accessibilité aux équipements. Les actions les plus innovantes combinent à la fois **l’offre de produits culturels, l’accès à des installations de qualité et à des formations destinées à développer l’engagement et la participation des jeunes**. Ces stratégies promeuvent en outre la production culturelle par les jeunes eux-mêmes, pour éviter qu’ils ne soient dans des logiques uniquement consuméristes. Les activités

culturelles et sportives peuvent par ailleurs **être mobilisées à des fins d'insertion sociale et professionnelle et être utilisées pour valoriser les quartiers stigmatisés**. Elles peuvent enfin conduire les jeunes à s'engager dans d'autres secteurs, politique ou social.

PARTICIPATION

Enfin, si les **politiques de jeunesse en matière de participation** sont très diverses, quatre grandes catégories émergent de l'analyse: les politiques qui conjuguent diagnostic et engagement des jeunes, visant à développer une meilleure connaissance de ce public ; les politiques dites de "bénévolat", qui ont pour but de faciliter l'engagement des jeunes dans leur quartier, de manière continue ou ponctuelle : celles-ci s'adressent à l'ensemble des jeunes, contrairement aux initiatives de soutien aux projets associatifs, qui constituent la troisième catégorie. Ce soutien peut être financier ou technique et comprend une forte dimension d'*empowerment*, dans la mesure où il cherche à faire des jeunes de véritables acteurs. Enfin, les politiques de participation politique au sens strict, c'est-à-dire celles qui cherchent à intégrer les jeunes aux processus de décision et à en faire des citoyens engagés.

Bien que chaque ville détienne sa propre définition de la jeunesse, des tendances émergentes ont pu être mises en évidence en matière de politiques en direction de ce public. Elles tiennent pour beaucoup à une **recherche d'implication des jeunes dans les processus de décision et de formulation des politiques** mais

aussi dans le processus de communication de ces politiques. L'incitation au bénévolat, à l'engagement associatif et à l'entrepreneuriat sont également des tendances récurrentes. Très souvent, l'accent est mis sur le fait de susciter l'intérêt des jeunes pour ces dispositifs, avec des infrastructures mobiles, ou à travers l'attrait de grands événements ou de marques qu'ils affectionnent.

Enfin, on remarque que les **politiques de jeunesse impliquent de plus en plus de niveaux et d'acteurs institutionnels et non institutionnels**, tels que les associations, les ONG et le secteur privé, et que souvent, l'innovation passe par les changements d'échelle d'application des politiques (du quartier, d'un groupe spécifique de jeunes, à l'ensemble des jeunes métropolitains).

Des tendances régionales se sont également détachées, particulièrement en Europe, où on rencontre de nombreuses formules d'accompagnement des jeunes dans l'accès au logement notamment, et en Amérique Latine, où ils représentent une très forte part de la population. Cela peut parfois s'expliquer par des structures urbaines similaires dans chaque région, mais également par des contextes socio-économiques nécessitant des politiques ciblées.

Le rapport complet est téléchargeable sur le site de l'Apur.

www.apur.org

SYNTHÈSE DES POLITIQUES DE JEUNESSE DE COPENHAGUE ET DE NEW-YORK

Ce document propose une synthèse du second volet du Partenariat entre Sciences Po et l'Atelier parisien d'urbanisme sur les politiques de jeunesse dans les métropoles mondiales. Il s'inscrit dans la continuité du premier rapport qui répertoriait les politiques de jeunesse innovantes de cinquante métropoles mondiales. Le second volet est consacré à une analyse plus approfondie des politiques de jeunesse des villes de New York et Copenhague, leur contenu ainsi que leur mise en œuvre.

COPENHAGUE

L'analyse de la politique développée par la Ville de Copenhague en direction des jeunes montre qu'elle s'inscrit dans **l'approche danoise de la jeunesse**, perçue comme une **période de transition, largement aidée et financée** par l'Etat-providence. Elle est également marquée, de plus en plus, par les ambitions de développement de la Ville et sa **politique de métropolisation**. Ces ambitions nouvelles supposent la formation de jeunes plus compétitifs et des conditions d'emploi plus favorables aux étrangers afin d'attirer des professionnels qualifiés.

La Ville se trouve donc confrontée à des objectifs qui peuvent apparaître contradictoires : permettre à sa jeunesse un long parcours d'autonomie, et « faire monter » Copenhague sur la scène internationale par un marché du travail plus dynamique. Ces deux objectifs transparaissent dans le contenu des politiques de jeunesse développée par la Ville et dans leur gouvernance.

La Ville de Copenhague constitue l'acteur principal dans la formulation et la mise en place des politiques de jeunesse de la ville. La gouvernance de Copenhague a été modifiée en 2007 avec la mise en place d'une réforme politique et territoriale décentralisant les services de l'Etat au niveau municipal, la formulation et le financement

des politiques publiques étant transférés à la responsabilité du gouvernement local. Le rapport souligne le rôle des comités de la Ville (gérés chacun par un maire et correspondant à un secteur de politique publique) dans la mise en place et la gestion des politiques en direction des jeunes. L'analyse souligne également **le nombre important d'associations, en partie financées par la Municipalité**, et leur engagement auprès des jeunes. Enfin, depuis 2011, la Ville développe des programmes visant à intégrer les politiques liées à l'intégration, l'emploi et à la jeunesse, en encourageant les différents représentants de jeunesse au sein de chaque comité à se coordonner.

La troisième partie de l'étude sur Copenhague prend la forme d'études de cas. Le choix des études de cas s'est fait avec l'intention de mettre en avant différentes modalités de gouvernance et de mises en œuvre.

Ainsi le dispositif « *Ung i job* » combine la transversalité et l'approche locale, ce qui a semblé être la clé de son succès. En s'adressant uniquement aux jeunes 14-18 ans d'un quartier accueillant une forte proportion d'immigrés, ce programme cherche à **améliorer l'accès à l'emploi** de ces jeunes dans le but de **favoriser leur intégration**.

La « **Kraftverket** », ou « Maison des projets » considérée à Copenhague comme « l'ambassade jeune de la ville », témoigne depuis 2002 à la fois d'un fort soutien municipal à la créativité des jeunes, et de la grande liberté qui leur est laissée dans le choix des activités qu'ils souhaitent mener. Ce **centre culturel pratiquement auto-**

géré par les jeunes eux-mêmes apporte un **soutien financier et technique aux porteurs de projets**.

Enfin, « **Superkilen** » témoigne du tournant que la Ville de Copenhague cherche à prendre pour se hisser sur la scène internationale; c'est l'image la plus récente et la plus innovante que l'on retient de la politique de jeunesse de la Ville : une approche transversale et participative des jeunes, dans le cadre de la **transformation d'une voie urbaine dans l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville**, dans une gouvernance coordonnée entre les différents acteurs, publics et privés, mais également entre les différents comités de la Mairie et avec les associations et les habitants du quartier.

NEW-YORK

La politique de jeunesse de la Ville de New York est définie dans un contexte institutionnel qui paraît propice à l'innovation. La relative autonomie accordée par l'Etat de New York à la Ville lui permet d'expérimenter de nouveaux projets destinés aux jeunes. Le niveau fédéral n'en reste pas moins un acteur important des politiques de jeunesse, du fait qu'il définit, finance et coordonne un grand nombre de programmes à l'échelle régionale, accompagnant ainsi les efforts menés à l'échelle locale.

Au niveau de la Municipalité, **le maire de New York a fait de la jeunesse un projet politique sur le long terme**, en plaçant progressivement au centre des priorités municipales les questions d'éducation et de santé (lutte contre l'obésité, promotion de l'activité physique) et **en s'attachant à prioriser les**

jeunes issus des minorités, à l'image de l'initiative lancée en direction des jeunes latinos et africains-américains, le *Young Men's Initiative*.

Au niveau institutionnel, on observe que **tous les départements de la Municipalité** sont régulièrement mobilisés autour des problématiques liées à la jeunesse. Il existe cependant au sein de la Municipalité un **organe spécifique** consacré aux programmes de jeunesse, le *Department of Youth and Community Development* (DYCD), qui coordonne les projets entre les associations de quartier et les différents départements impliqués tout en participant activement à l'élaboration de programmes. Une section de ce département, le *Neighborhoods Association Board*, est notamment en charge d'identifier sur le terrain les besoins des différents publics.

La diversité et la richesse des partenariats entre acteurs est la principale spécificité de la politique de jeunesse développée par la Ville de New York. Les partenariats entre départements, associations ou même avec des grandes marques populaires auprès des jeunes, sont notamment rendus possibles par le « **Mayor's Fund** ». Ce fond permet aux entreprises privées et aux particuliers de faire des donations aux départements municipaux destinées à financer les programmes qui les intéressent, leur permettant dans le même temps de renforcer leur visibilité au sein de la communauté jeune. Le partenariat entre le DYCD et Nike en constitue l'un des exemples les plus remarquables : il s'est concrétisé par l'organisation d'une compétition de renommée internationale, le *New York Step It Up Dance Competition*.

L'écologie et les nouvelles technologies sont deux sujets de plus en plus investis dans les actions menées en direction des jeunes. Les exemples de « *MillionTrees* » et « *DoSomething.org* » attestent de cette tendance, le premier en mobilisant les jeunes autour de la cause de l'environnement urbain, tout en les formant à des métiers d'avenir lié au maintien de la biodiversité dans la ville ; le second en se basant sur un site Internet très actif, accessible à tous, avec le soutien de célébrités incitant les jeunes à s'engager et à mener des actions sur le terrain.

L'innovation réside enfin dans la mise en œuvre de programmes consacrés à certains groupes de jeunes, notamment au niveau local. Le « *New York Step It Up Dance Competition* » est un exemple d'action qui ciblait au départ une catégorie très spécifique de jeunes - les collégiennes de 12 à 16 ans - et qui s'est par la suite, en raison de son succès, étendue à l'ensemble des jeunes New Yorkais. En utilisant le prétexte d'une compétition de danse pour mobiliser les jeunes autour de causes sociales, cette opération en partenariat avec Nike a aussi permis de valoriser les jeunes des quartiers les moins favorisés de la ville et aussi de les rendre plus visibles.

Le rapport complet est téléchargeable sur le site de l'Apur :
www.apur.org

4/

LES JEUNES À PARIS : CONDITIONS DE VIE, PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES, RELATION À L'ESPACE PUBLIC



INTRO DUCT ION

Ce document présente **une analyse synthétique de la situation des jeunes à Paris**, de leurs conditions de vie, de leurs pratiques, de leurs difficultés en suggérant de premières pistes d'amélioration possibles.

L'analyse s'appuie sur l'exploitation de données statistiques, d'entretiens auprès de personnes ressources et d'observations de terrain ayant donné lieu à la production de cartes sensibles.

PARIS : UNE VILLE ATTRACTIVE POUR LES JEUNES

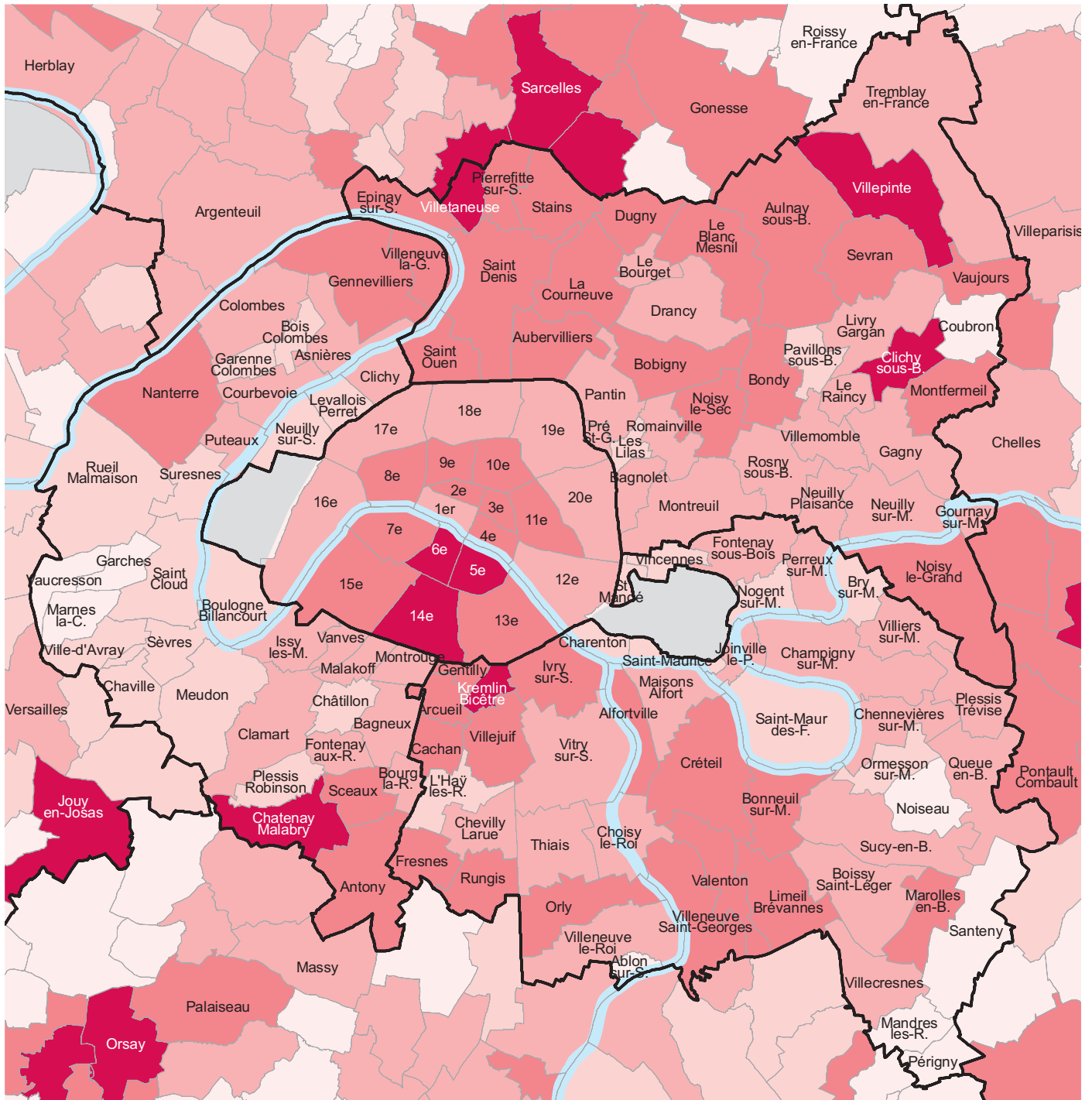
Les jeunes de 16 à 25 ans qui habitent à Paris ou s'y rendent quotidiennement pour leurs études ou leur travail constituent une population de 600 000 personnes, sans compter ceux qui y viennent pour leurs loisirs. C'est le propre d'un grand centre d'agglomération, à la fois très peuplé et offrant de vastes possibilités pour étudier et travailler, que d'accueillir une nombreuse population jeune.

320 000 jeunes de 16 à 25 ans résident à Paris. Ils forment 14,5% de la population parisienne, une proportion supérieure à celle observée en France (13,8%) et en Ile-de-France (13,2). Parmi eux, 217 000 sont des étudiants (68%) et 103 000 sont des jeunes actifs (32%).

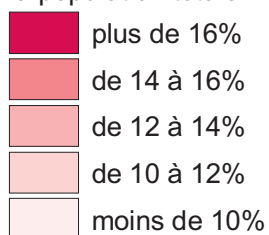
La forte présence des jeunes dans la capitale est très liée aux échanges migratoires, qui comptent dans ces tranches d'âge beaucoup plus d'arrivées à Paris que de départs. En raison de la concentration de formations supérieures et d'emplois qu'elle offre, la capitale est en effet très attractive pour les jeunes. Ainsi les jeunes de 15 à 30 ans sont les seules classes d'âge dont le solde migratoire est excédentaire pour Paris. La capitale enregistre chaque année pour cette classe d'âge un excédent migratoire de 25 900 jeunes qui est une composante essentielle du renouvellement démographique de Paris.

Du fait de ces migrations, la population des jeunes parisiens est marquée par la diversité de ses origines. En 2008, 44% des jeunes ne vivaient pas à Paris 5 ans plus tôt. Parmi ces nouveaux arrivés, plus de la moitié (52%) résidait en Province, 29% dans un autre département de l'Ile-de-France et 20% à l'étranger.

En plus des jeunes parisiens, **Paris reçoit quotidiennement des flux très importants de populations jeunes en provenance des autres départements d'Ile-de-France.** Parmi les jeunes étudiants à Paris, près de la moitié (48%) habitent une autre commune, soit environ 170 000 jeunes. D'autre part, 59% de ceux exerçant un emploi à Paris n'y habitent pas, soit



Part des personnes
de 16-25 ans, dans
la population totale

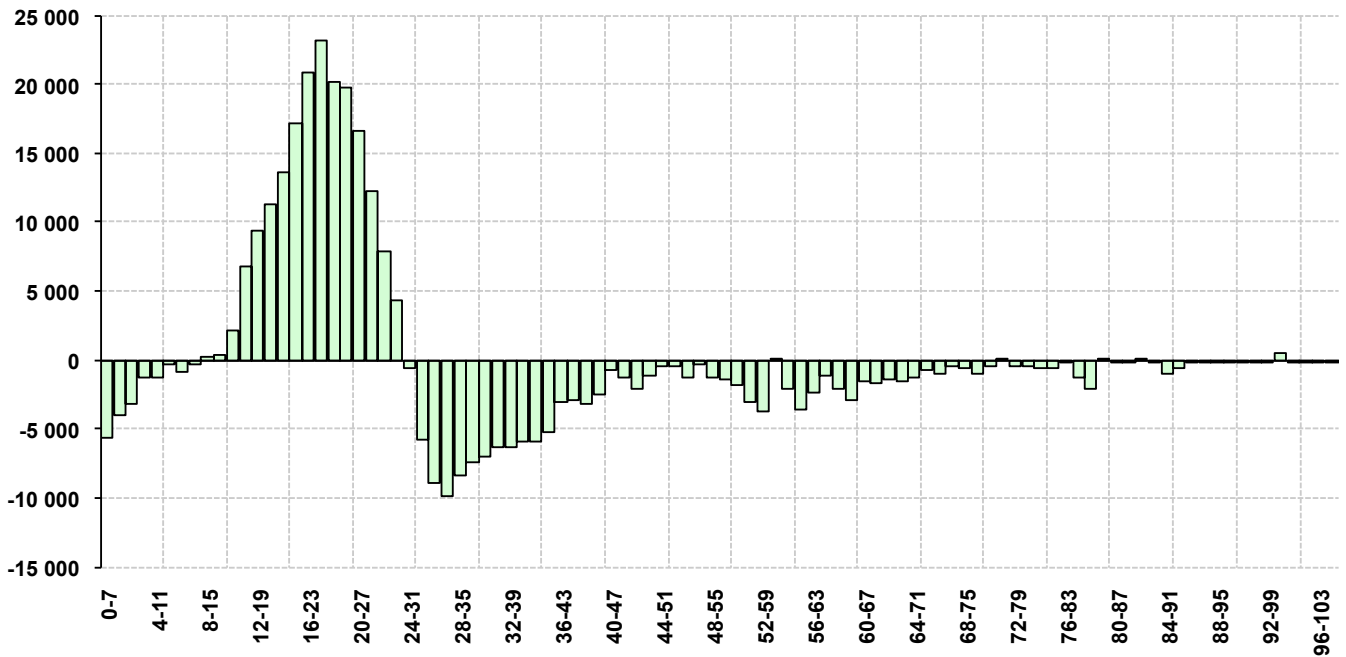


LES PERSONNES DE 16-25 ANS

2008

Centre d'agglomération





^ Solde des échanges migratoires nets selon l'âge, de 1999 à 2006

Source : Cridup d'après Insee, recensements 1999 et 2006

91 000 jeunes. Les mouvements en sens inverse sont de moindre ampleur mais existent aussi. Les jeunes dans leur ensemble sont très présents dans une grande partie des communes qui composent le centre de l'agglomération, notamment autour des pôles universitaires et dans les communes à forte composante familiale.

Paris attire aussi beaucoup jeunes franciliens qui s'y rendent pour leurs sorties ou leurs loisirs. Leurs points d'entrée dans la capitale correspondent en particulier aux grandes gares RER parisiennes : Chatelet les Halles, Gare du Nord, Saint Michel. Les jeunes touristes sont également nombreux, venant du monde entier et notamment des capitales européennes.

LA JEUNESSE, UNE RESSOURCE

La jeunesse constitue dans son hétérogénéité **une ressource essentielle pour Paris**. Même si son impact social et économique est difficile à évaluer statistiquement, elle contribue fortement à la vie de la capitale par sa présence dans l'espace public, sa fréquentation des équipements, sa contribution à l'activité économique, son investissement dans le tissu associatif et sa consommation... **Paris grand centre urbain et métropole de rang mondial, reçoit des jeunes** une part essentielle de son dynamisme et leur apporte en retour un ensemble d'opportunités qui contribuent à construire leur transition vers l'âge adulte. Aujourd'hui la municipalité cherche à mieux répondre aux besoins de ce public en termes d'offre

d'équipement, de condition de logement et de transports. L'ambition est de reconnaître aux jeunes toute la place qui doit être la leur dans la ville et ainsi tirer le meilleur parti de leurs apports au dynamisme de la ville.

Comment les jeunes dessinent-ils une autre ville, une ville dans la ville, qui se superpose à celle des adultes ? Y a-t-il une place à Paris pour une jeunesse exprimant son autonomie de manière informelle et débordant parfois le cadre des activités réglées et instituées ?

Prendre en considération ce public et tenter de répondre à ses besoins est **un moyen de développer une plus grande qualité urbaine qui profitera aussi aux autres catégories de la population**. Agir pour le développement d'une ville plus « ouverte » à ses jeunes, plus festive et plus « sûre » permet de la rendre plus accueillante à l'ensemble de ses habitants.

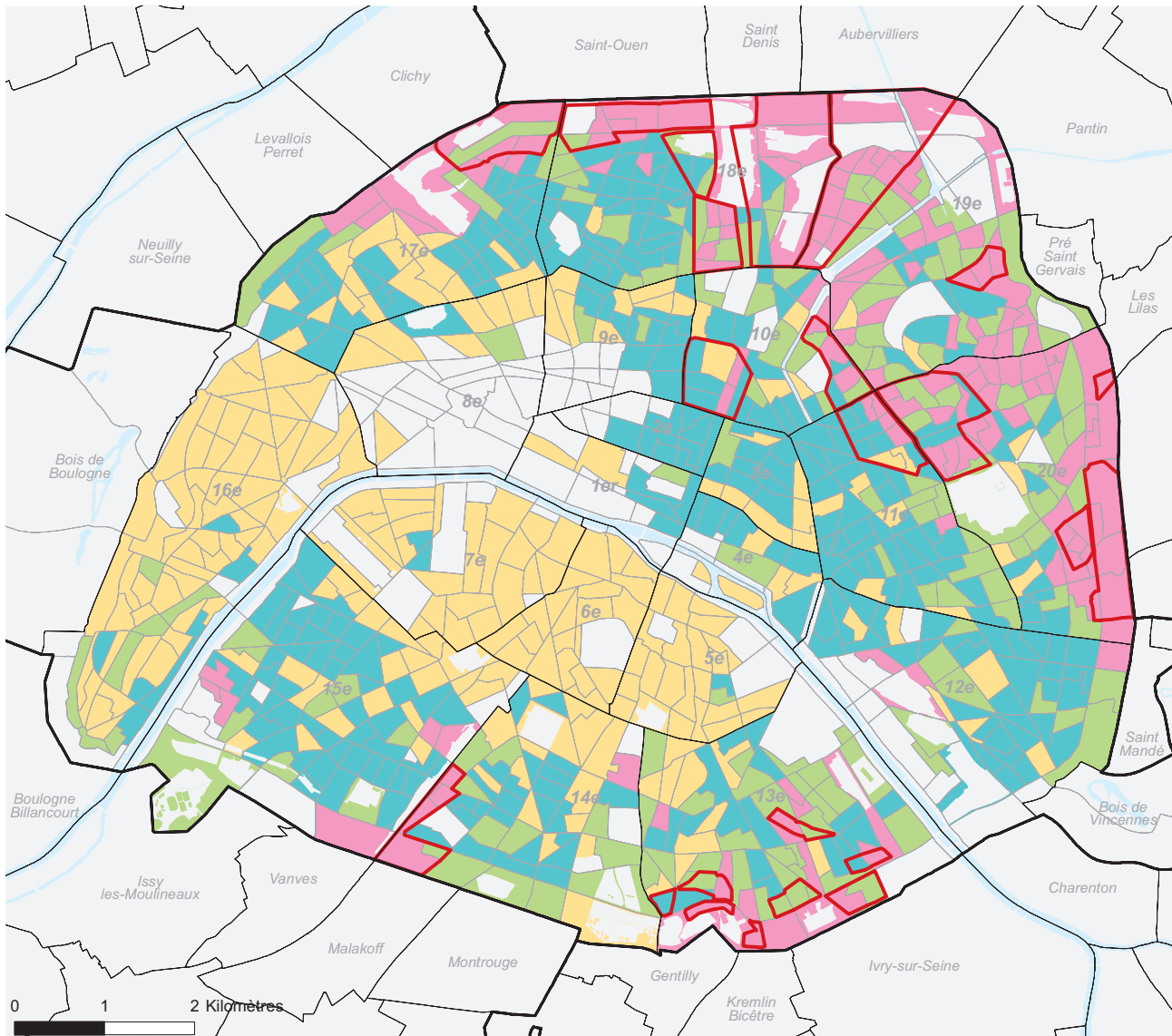
UNE JEUNESSE, DES JEUNESSES

Les jeunes à Paris connaissent **des situations variées en termes de conditions de logement, de situation par rapport à l'emploi et de pratiques des équipements ou de l'espace public**. Étudiants ou actifs, jeunes autonomes ou vivant encore chez leurs parents, tous les profils sont présents dans la capitale. C'est en fonction de l'âge que ces caractéristiques évoluent, en lien les différentes étapes qui caractérisent la jeunesse et qui marquent le passage de l'enfance à l'âge adulte (accès à l'emploi, décohabitation...). Si l'on s'attache à l'occupation principale (études ou activité professionnelle) et à la situation au regard du logement (chez les parents

ou autonome), le groupe le plus nombreux à Paris est celui des étudiants ayant un logement autonome (32%) à égalité avec celui des étudiants ou élèves logés chez leurs parents (32%). Vient ensuite le groupe des jeunes ayant un emploi et un logement autonome (20%), puis les jeunes ayant un emploi qui habitent chez leurs parents (6%). Enfin les jeunes qui ne travaillent pas et ne sont pas non plus étudiants (chômeurs ou inactifs) représentent 8% des 16-25 ans, dont la moitié environ loge chez ses parents.





Cette diversité des profils se retrouve au niveau de la répartition sur le territoire parisien. Une typologie a été construite afin de caractériser les différents quartiers de la capitale à partir des caractéristiques des jeunes qui y résident. Elle dessine une « géographie » de la jeunesse à Paris.

- **Les jeunes actifs « autonomes »** sont surreprésentés dans les quartiers de la rive droite et dans les arrondissements du sud de Paris (15e, 14e et dans une moindre mesure dans le 13e arrondissement) ;
- **Les étudiants « autonomes »** sont surreprésentés dans le quartier latin et dans les arrondissements de l'ouest de Paris ;
- **Les étudiants qui habitent chez leurs parents** sont surreprésentés dans les arrondissements périphériques ;
- **Enfin les jeunes n'ayant pas décohabité, ayant un faible niveau de qualification et un taux de chômage élevé** sont nombreux dans les quartiers périphériques et notamment dans les secteurs prioritaires inscrits au Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Paris.



 périmètre CUCS

Typologie du parcours vers
l'autonomie des parisiens
de 16-25 ans
*Forte surreprésentation par rapport
au profil parisien*

-  1 actifs occupés auto-
nomes
-  2 étudiants autonomes
-  3 étudiants chez leurs
parents
-  4 difficultés d'insertion et
de décohabitation

LES JEUNES DE 16-25 ANS Typologie 2008 Paris

Source: typologie réalisée d'après le
Recensement de la Population (INSEE),
sur les IRIS de type "habitat" - 2008



Dans leur majorité, les jeunes parisiens entrent relativement tard dans la vie active et sont nombreux à poursuivre des études longues. Mais **à côté de cette jeunesse diplômée**, disposant de ressources éducatives, sociales et financières, une autre jeunesse représente **une population fragile menacée par la précarité**, durement frappée par la crise et les difficultés d'accès au logement, à l'emploi, à la santé. Ainsi 27 000 jeunes parisiens ne sont ni étudiants ni actifs professionnellement, soit 8% des jeunes parisiens de 16-25 ans. Parmi eux, 4 000 vivent chez leurs parents et un millier sont logés en foyer ou en résidence sociale. D'autre part, 22 300 jeunes sont au chômage (15% des jeunes actifs) dont 5 700 depuis plus d'un an. D'après les données de la CAF de Paris, 18 700 jeunes de 18 à 24 ans vivent en dessous du seuil de « bas revenus » en 2011 et 16% des étudiants inscrits dans l'Académie de Paris perçoivent une bourse sur critères sociaux, soit 51 300 étudiants à la rentrée 2011. Enfin, 1 300 jeunes sans domicile de 18 à 24 ans ont été hébergés au moins une nuit par le Samu Social de Paris en 2009 suite à un appel au 115.

Quatre facteurs déterminants de qualification et de compréhension des jeunes à Paris

- **La tranche d'âge** : elle est corrélée à un certain degré d'autonomie et de liberté, avec un public encore très « captif » aux âges de fréquentation du collège et qui s'émancipie progressivement avec le temps

- **Le genre** : dans ces classes d'âge, les jeunes filles sont surreprésentées en nombre mais moins présentes dans l'espace public ;

- **Les processus de transmission** : verticaux, par l'école, la famille, l'adulte référent... ou horizontaux, par les jeunes entre eux, par l'appartenance à un groupe d'amis et les réseaux sociaux ;

- **L'adaptabilité de l'offre d'équipements et des dispositifs dédiés à la jeunesse** : quelle accessibilité physique (transports et horaires d'ouverture), tarifaire et urbaine (visibilité et ouverture sur la ville) ?

Des orientations générales pour renouveler l'intervention en direction des jeunes

- **Favoriser le « faire avec »** : associer les jeunes à la définition et à la conception des projets, garantir un retour sur la participation des jeunes lorsqu'ils ont été consultés ;

- **S'appuyer sur les pratiques des jeunes** : travailler à une offre plus souple et plus ponctuelle à partir des usages, concevoir des équipements modélisables, sans contraintes horaires, investir les nouveaux canaux d'information et de communication ;

- **Améliorer la lisibilité** des dispositifs et des ressources existantes, auprès des jeunes mais aussi de l'ensemble des professionnels (éducateurs, enseignants, animateurs...)

- **Renforcer la formation des professionnels au contact des jeunes**, pour améliorer leur accueil et leur orientation ;

- **Développer les collaborations et complémentarités public-privé** en s'inspirant des exemples étrangers et des approches marketing

des grandes marques ;

rendre les équipements municipaux plus attractifs pour les jeunes.

L'étude se poursuivra en 2013 avec comme en 2012, des séances de travail en atelier dont les thématiques se préciseront en début d'année à la suite des réunions de concertation organisées par Isabelle Gachet, adjointe au Maire de Paris en charge de la jeunesse.

Des sujets d'approfondissement sont prévus à la fois pour améliorer la compréhension des problématiques de la jeunesse à Paris et aborder le terrain de l'expérimentation.

- Sur le plan des connaissances, une étude « Avoir 17 ans à Paris » sera réalisée à partir des résultats de l'enquête ESCAPAD qui a mobilisé 2.000 adolescents parisiens âgés de 17-18 ans. Un autre exercice consistera à développer une série de « cartes mentales » donnant à voir comment les jeunes de différents quartiers se représentent leur vie à Paris et dans la métropole ;

- Plus encore qu'en 2012, la dimension métropolitaine prendra place dans les différents travaux d'étude ;

- Sur le terrain de l'expérimentation, le territoire de la ceinture verte pourrait servir de support à un travail avec les jeunes de ces quartiers pour faire émerger des propositions d'amélioration de l'espace public, ce qui supposerait une large collaboration réunissant les directions municipales (Dasco, DJS...), le Pavillon de l'Arsenal, le CAUE et des écoles d'architecture ;

- Enfin en lien avec les directions municipales des sports et des affaires culturelles, on continuera de s'interroger sur les voies à suivre pour

CONDITIONS DE VIE

le logement une épreuve pour tous

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Paris, une ville au parc de logements en théorie adapté aux besoins des jeunes

Paris compte dans son parc de logements plus de 340 000 studios, en grande partie locatifs, ce qui représente 25% du total des logements. Ce parc considérable de petites surfaces se prête a priori aux besoins des jeunes au moment de leur décohabitation. Mais dans les faits, sa cherté et la concurrence qui régit le marché du logement parisien rend son accès difficile. Le marché met les jeunes en concurrence avec des ménages plus âgés, souvent un peu plus aisés, et aussi entre eux, c'est-à-dire entre jeunes actifs aux revenus souvent modestes en début de carrière et étudiants, plus ou moins soutenus financièrement par leurs parents.

Un fort degré d'autonomie qui va de pair avec un haut niveau de dépendance financière

58% des jeunes parisiens âgés de 16 à 25 ans disposent d'un logement autonome, soit beaucoup plus que les jeunes franciliens aux mêmes âges (38% en 2008). Cela s'explique par le grand nombre de jeunes qui s'installent à Paris pour poursuivre leurs études ou démarrer leur carrière. Cela tient peut-être aussi à la petite taille des logements parisiens. 33% des jeunes qui habitent encore au domicile familial sont logés dans le parc social, dans des logements plus grands en moyenne que ceux du parc privé.

Malgré l'allongement de la durée des études et des tensions accrues sur le marché du logement, **l'âge moyen de la décohabitation des Parisiens est stable à Paris depuis plus de vingt ans.** Il est estimé à 23 ans en moyenne pour l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Paris. Le résultat est le même si l'on considère uniquement les jeunes présents à Paris depuis plus de 5 ans. Cependant il semble que les modalités de la décohabitation évoluent car celle-ci perd son caractère d'étape définitive et correspond plutôt à un processus pouvant comporter des allers retours successifs. Une enquête sur les jeunes et le logement en France montre que 4 jeunes sur 10 ont déjà envisagé de retourner vivre chez leurs parents en raison de problèmes financiers, et 1 sur 10 y est effectivement déjà retourné.

Disposer d'un logement autonome ne signifie pas indépendance financière.

Une part importante des jeunes bénéficient d'une aide pour se loger, qu'il s'agisse d'une aide dispensée par la collectivité (aide au logement de la CAF, de la Ville de Paris ou d'Action logement pour certaines catégories de jeunes ou bourse dans le cas des étudiants) ou bien d'une aide de l'entourage. Cette aide peut elle-même prendre différentes formes : mise à disposition d'un logement, paiement d'un loyer pendant la durée des études, apport d'une garantie pour signer un bail, aide au 1er achat... 9% des jeunes parisiens bénéficient d'un logement mis à disposition par leur entourage.

En 2010 à Paris, 69 000 étudiants ont bénéficié des aides au logement de la CAF, avec un montant moyen d'aide de 190 euros par mois pour un loyer moyen de 506 euros par mois. Si l'on s'intéresse aux jeunes dans leur ensemble, étudiants ou jeunes actifs, les jeunes de moins de 25 ans représentent 18,3% des bénéficiaires des aides de la CAF en 2011, soit 74 000 bénéficiaires (alors qu'ils ne représentent que 14,5% de la population, recensement 2008)

Des taux d'effort élevés pour des logements de petite taille

Les jeunes qui s'installent à Paris ont à supporter les loyers les plus élevés du marché, les petites surfaces étant louées plus chères au m² et à des prix régulièrement réajustés à la hausse, rendus possibles par une forte rotation locative. Leurs dépenses de logement sont par conséquent élevées alors que leurs revenus sont limités. Les données de l'Insee indiquent que 42% des jeunes parisiens consacrent plus du tiers de leurs revenus à se loger, une fois les

aides au logement déduites.

Les logements des jeunes parisiens sont chers et de petite taille: 32% des Parisiens âgés de 16 à 25 ans ayant un logement autonome occupent un logement de moins de 25 m² alors que 9% seulement des Parisiens plus âgés se trouvent dans cette situation en 2008.

Les jeunes parisiens sont en grande majorité logés dans le parc locatif privé

Bénéficier d'un logement autonome est le plus souvent synonyme de location dans le parc privé. 68% des jeunes parisiens disposant d'un logement autonome sont locataires dans le parc privé, et 20% d'entre eux ont fait le choix d'une location meublée. C'est aussi au sein du parc locatif privé que l'on trouve les colocations. Un quart des jeunes qui disposent d'un logement autonome (soit 46 600 jeunes) partagent un appartement avec un ou plusieurs colocataires. Le nombre de jeunes en colocation est sensiblement plus élevé qu'en 1999 (46 600 en 2008 contre 33 600 en 1999).

D'après les données du recensement, seuls 6 % des jeunes autonomes de 16 à 25 ans sont locataires dans le parc social à Paris (Insee, recensement 2008).

Les jeunes ménages forment 7 % des demandeurs de logement à Paris (soit plus de 7 000 parisiens âgés de 18 à 25 ans, source Ville de Paris, 2011) mais en raison de la forte pression qui pèse sur le parc social, ils ne sont pas considérés comme prioritaires.

Enfin 8% des jeunes autonomes sont propriétaires du logement qu'ils occupent, ce qui correspond le plus souvent à un héritage familial ou à une donation.

Conditions de logements des jeunes de 16-25 ans à Paris

v

	Paris		Ile-de-France	
	nombre	Part	nombre	Part
Jeunes autonomes vivant seuls	81 493	43,8	171 597	28,5
Jeunes autonomes en couple sans enfants	34 759	18,7	154 101	25,6
Jeunes autonomes en famille avec enfants	6 308	3,4	71 379	11,9
Jeunes en colocation (ménages de plusieurs personnes sans lien familial)	46 596	25,0	149 879	24,9
Jeunes hors ménage	17 011	9,1	55 130	9,2
Ensemble jeunes autonomes	186 168	100,0	602 086	100,0
Jeunes chez leurs parents	135 268	42,1	985 185	62,1
ENSEMBLE 16-25 ANS	321 435	100,0	1 587 271	100,0

Source : Insee, Recensement 2008.

Résidences étudiantes et foyers de jeunes travailleurs, un parc de logements spécifique en forte progression depuis 2001 mais qui offre un nombre de places encore très limité

9% des jeunes parisiens occupent une chambre dans une résidence étudiante, un foyer de jeunes travailleurs ou encore un internat. En effet, Paris compte environ 18 000 places réservées aux étudiantes dans le parc de résidences géré par le CROUS ou la CIUP, dans les foyers gérés par les congrégations ou les résidences privées. C'est peu au regard des plus de

325 000 étudiants inscrits à Paris à la rentrée 2011.

S'y ajoutent environ 4 500 places dans les foyers de jeunes travailleurs ou les résidences pour jeunes nouvellement créées.

Estimation du nombre de logements spécifiques pour les jeunes

v

Nombre de places	Résidences étudiantes	Foyers de jeunes travailleurs ou résidences sociales pour jeunes
Récensées en 2006	13 154	4 500
Financées de 2001 à 2010	5 280	989
Objectif de financement 2011 - 2016	3 000	3 000

Sources : Pour le stock, IAU Note rapide n°454 Le logement étudiant en Ile-de-France : éléments pour un schéma régional et Inventaire des équipements parisiens publics et privés, Apur mai 2006 et pour le nb de places financées et à créer PLH de Paris 2011-2016,

NB : Les 13 154 places en résidences étudiants recensées en 2006 correspondent aux résidences gérées par le CROUS, la CIUP, les résidences privées et conventionnées et les internats des grandes écoles.

PISTES D'AMÉLIORATION

En matière d'action en faveur du logement, le constat est celui d'un **foisonnement de dispositifs** et interventions visant les jeunes parisiens : aides financières directes, prêts préférentiels, intermédiation locative, sites et lieux d'informations dédiés aux questions relatives au logement ou non. L'Etat, la Ville de Paris, Action Logement ou encore la Région Ile-de-France proposent des actions en direction des jeunes, en ciblant une catégorie spécifique d'entre eux et en exigeant de remplir des conditions chaque fois différentes.

L'un des enjeux consiste à **améliorer la lisibilité des différents dispositifs** créés pour favoriser l'accès au logement des jeunes et **homogénéiser les conditions d'accès** aux aides et parcs spécifiques pour les jeunes. Cela suppose de toucher les jeunes mais aussi les personnes dont la mission consiste à les informer et les orienter.

D'autres pistes d'amélioration ont été identifiées en lien avec la Mission jeunesse et la Direction du Logement et de l'Habitat :

Favoriser le recours à la Garantie des risques locatifs

La garantie des risques locatifs est une assurance qui sécurise les bailleurs privés contre les impayés, les dégradations et les risques de contentieux. La prime d'assurance est variable mais généralement équivalente à 2,5% du revenu locatifs. De plus elle est déductible des revenus fonciers. Du point de vue des jeunes locataires, elle offre une solution à ceux qui n'ont pas de garant et qui, en début de parcours professionnel, ne peuvent témoigner

de revenus trois fois supérieurs au montant du loyer. Malgré ces avantages, cette assurance est peu utilisée. Il serait intéressant de comprendre pour quelles raisons et d'étudier les possibilités qu'ont l'Etat et Action Logement de faire évoluer la situation.

Développer l'intermédiation locative

Plusieurs dispositifs ayant pour objectif de capter des logements privés pour les sous-louer ensuite à des candidats locataires qui rencontrent des difficultés à accéder seuls à un logement co-existant : Louez Solidaire et Sans risque à Paris, Solibail en France et Solizen en Ile-de-France.

Accompagner le développement actuel de la colocation

La principale difficulté soulevée par la colocation, qui reste à régler par voie réglementaire ou législative, tient dans la caution solidaire. Les co-titulaires du bail sont solidaires en termes de caution et de garantie, ce qui crée des difficultés lorsqu'un des colocataires quitte le logement et qu'il souhaite récupérer sa part de la caution et pire encore lorsqu'un des colocataires ne s'acquitte pas de sa part du loyer et des charges.

Dans le parc social, il s'agirait de poursuivre et de renforcer les expérimentations lancées depuis 2009 et la loi Boutin qui autorise ce type de location. Une piste pourrait être de cibler de manière prioritaire les grands logements sociaux PLI qui ne trouvent pas preneurs dans certains quartiers parce que trop chers, notamment par comparaison avec les loyers du parc privé. Autre forme de colocation, les expériences de colocations intergénérationnelles lancées depuis 2 ans

VILLE DE PARISAIDES NATIONALESACTION LOGEMENTRÉGION

ALLOCATION
PARIS
LOGEMENT

ALLOCATION
LOGEMENT
CAF

GARANTIE
RISQUES
LOCATIFS
(GRL)

SOLIZEN
INTERMÉDIATION
LOCATIVE

FONDS DE
SOLIDARITÉ
LOGEMENT
(FSL)

PRÊT
À TAUX ZÉRO

AVANCE ET
GARANTIE
LOCA PASS

AIDE À
L'INSTALLATION
LOGEMENT
ÉTUDIANT
900€ (AILE)

GARANTIE
RISQUES
LOCATIFS
(GRL)

PRÊT PARIS
LOGEMENT

FOND D'AIDE
AUX JEUNES
PARISIENS

^

Principales actions en faveur
du logement des jeunes (hors
financement de logement
spécifique)

constituent une solution alternative à encourager, même si elle a vocation à rester marginale. Enfin, l'expérimentation des « colocation à projets » pourrait être poursuivie dans le parc géré par le CROUS ou dans le parc des bailleurs sociaux dans le cadre de l'expérimentation menée par l'AFEV concernant la colocation solidaires ou encore dans le parc privé, à l'image des résidences Bihome, concept d'habitat partagé pour les jeunes, proposé dans l'agglomération lyonnaise par un promoteur privé (Icade).

Solvabiliser les jeunes apprentis en formation pour favoriser leur entrée dans les FJT et résidences pour jeunes

Pour entrer dans un foyer de jeunes travailleurs existant ou dans une résidence pour jeunes (produit qui remplace les FJT depuis 2011) le jeune actif candidat doit justifier d'au moins 600 € de revenus. Les gestionnaires et la Ville de Paris constatent que cette exigence constitue un frein pour bon nombre de jeunes en début de parcours professionnels, stagiaire et jeunes en formation notamment. Pour optimiser le nombre de places offertes dans ce type de parc et augmenter le nombre de candidats potentiels, il conviendrait d'ouvrir les FJT et résidence pour jeunes aux jeunes en formation professionnelle qui n'ont pour revenus que l'indemnité versée par la Région Ile-de-France (environ 300 €).

Les défis de l'entrée dans la vie active

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

L'insertion dans la vie active est une étape majeure de l'autonomie des jeunes. Le modèle du « basculement » définitif dans l'âge adulte associé à un emploi stable et à l'indépendance financière, est brouillé par la complexification des processus d'entrée dans la vie active. Une partie des jeunes connaissent une insertion rapide, tandis qu'une autre, moins favorisée, n'accède pratiquement jamais à l'emploi. L'emploi des jeunes est par ailleurs très sensible à la conjoncture. Les ajustements se font d'abord sur les jeunes sans emploi ou récemment embauchés, en contrat de travail de courte durée. **En termes d'insertion professionnelle, les jeunes à Paris se trouvent de manière générale dans une situation plus favorable qu'ailleurs en France.** En moyenne qualifiés, ils bénéficient à Paris d'un marché de l'emploi particulièrement riche.

Les jeunes actifs sont en proportion moins représentés à Paris qu'ailleurs. Dans la classe d'âge des 16-25 ans, ils représentent 8% de la population active au lieu de 14% en Ile-de-France. La part des actifs parmi les jeunes reste inférieure à Paris à celle que l'on

observe dans d'autres territoires et ce jusqu'à 25 ans. Ces différences résultent du fait que les Parisiens poursuivent plus longtemps leurs études, et s'observent aussi dans les grandes villes qui comptent une part importante d'étudiants.

Mais les jeunes actifs se distinguent par un taux de chômage très supérieur à celui de l'ensemble des actifs (15,1% contre 10,8% en 2008), même si le taux de chômage des jeunes à Paris reste inférieur aux taux régional et national. 22 300 jeunes parisiens de 16 à 25 ans sont au chômage, dont 5 700 depuis plus d'un an. La période la plus difficile pour l'accès à l'emploi se situe entre 17 et 19 ans. A ces âges auxquels la qualification professionnelle est encore faible, 25% des jeunes parisiens se déclarent au chômage. Ce taux atteint presque 40% pour les jeunes de 18 ans résidants en Seine-Saint-Denis.

Tous les jeunes ne sont pas égaux dans l'accès à l'emploi. L'insertion est plus difficile pour les moins diplômés, qui sortent tôt du système scolaire. Près d'un tiers des 15-30 ans sans qualification sont au chômage (32%) à Paris contre seulement 8% des diplômés du 2^e ou 3^e cycle. Ainsi, 8 700 parisiens de 15 à 30 ans non scolarisés n'ont pas de qualification (sans diplôme ou inférieur au brevet) et sont en recherche d'emploi.

Le temps de transition entre la formation et l'emploi stable devient plus long et aléatoire, ponctué de périodes d'inactivité, de « petits boulots », de chômage... La frontière entre étude et emploi est également plus floue. En 2008, 26% des jeunes parisiens inscrits dans un établissement scolaire se déclarent actifs, un taux proche de

celui observé en Ile-de-France (27%). Par ailleurs, l'entrée sur le marché de l'emploi commence le plus souvent par des statuts précaires. Entre 20 et 24 ans, seule la moitié des actifs ayant un emploi sont salariés en CDI. Cette part s'élève à 73% pour les 25-30 ans, le même taux que parmi l'ensemble des 15 ans ou plus. Or l'accès à un CDI à temps plein, qui constitue la norme salariale, conditionne de nombreux aspects de l'insertion des jeunes et notamment l'accès au logement. Là encore, la qualification garantit dans une certaine mesure de meilleures conditions d'emploi. Les jeunes actifs de 15-30 ans qui ont fini leur étude et possèdent un diplôme supérieur à bac+2 sont 79% à être salariés en CDI contre 67% pour ceux qui n'ont pas de qualification. On observe également que les jeunes parisiens titulaires d'une qualification professionnelle (CAP, BEP, bac technologique ou professionnel) ont plus de chance d'obtenir un CDI un temps plein (67% d'entre eux) que les titulaires d'un bac général (61% d'entre eux).

La transition vers l'autonomie des jeunes avec ses aléas dépend largement du soutien financier de la famille. Avant l'âge de 25 ans, les jeunes ne peuvent bénéficier d'aucune prestation sociale en dehors des allocations logement. Et les conditions d'accès au RSA jeunes mis en place en 2010 sont très restrictives : seuls 125 jeunes en bénéficient à Paris en 2011, et 10 590 au niveau national. Une forte proportion de jeunes dans cette classe d'âge se trouve ainsi exposée à la précarité. Le taux de pauvreté des jeunes de 20 à 24 ans s'élève à Paris à 24% en 2010, contre 12,8% pour les jeunes de 25 à 29 ans et 13,4% pour la classe d'âge des 30-64 ans.

Enfin, le sexe et l'origine influent nettement sur l'accès à l'emploi et la situation professionnelle des jeunes.

Les jeunes immigrés sont davantage touchés par le chômage (19% des actifs immigrés à Paris et 13% des actifs non immigrés). Ces disparités en défaveur des immigrés s'observent même à niveau de qualification égal, excepté pour les jeunes sans qualification. Le taux de chômage des 16-25 ans est particulièrement élevé dans les quartiers prioritaires de Paris : 23% contre 15% en moyenne parisienne.

Les jeunes femmes obtiennent moins souvent que les jeunes hommes des CDI à temps plein. Ainsi seulement 61% d'entre elles ont un CDI à temps plein, contre 66% des hommes. En revanche, 61% des CDI à temps partiel sont occupés par des jeunes Parisiennes tandis, qu'à l'inverse, les contrats d'apprentissage sont à 60% détenus par des jeunes Parisiens.

PISTES D'AMÉLIORATION

Il existe une grande diversité des dispositifs en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes (pactes nationaux pour l'emploi des jeunes, école de la deuxième chance, missions locales, Plan local d'Insertion pour l'emploi...) et une dispersion des acteurs qui contribuent à la complexité du paysage de l'insertion. Les dispositifs s'articulent autour de trois grandes orientations : la formation et l'alternance, l'aide à l'emploi et l'accompagnement des jeunes. Si les jeunes à Paris, pris dans leur globalité, ne sont pas les plus en difficulté par rapport à l'emploi, il existe un enjeu spécifique pour les jeunes les moins qualifiés. Une difficulté dans le suivi des jeunes vers la formation et l'emploi réside dans leur grande volatilité qui explique qu'une

partie d'entre eux n'aille pas au bout des accompagnements proposés.

Améliorer la lisibilité des dispositifs proposés aux jeunes et la formation des professionnels

Le très grand nombre de dispositifs existants et la dispersion des acteurs contribuent à la faible lisibilité des actions en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes. Cette faible lisibilité s'avère particulièrement problématique pour les jeunes les moins qualifiés et les moins outillés, qui sont aussi ceux qui en ont le plus besoin. Les professionnels de la Mission locale de Paris ont pour mission de mobiliser les aides existantes et les acteurs locaux en faveur de l'insertion professionnelle et sociale du public qu'ils accueillent. Diffuser plus largement une information précise et actualisée des ressources mobilisables, en direction des jeunes mais aussi des professionnels, peut contribuer à une plus grande fluidité des parcours et efficacité des dispositifs. Comme pour les autres thématiques, les nouveaux vecteurs numériques pourraient être davantage mobilisés.

Développer la connaissance et l'accompagnement des publics les plus en difficulté

Les bilans de la Mission locale de l'école de la 2ème chance de Paris soulignent l'efficacité de ces dispositifs pour les jeunes suivis. Il est néanmoins difficile de savoir dans quelle mesure les publics les plus en difficulté sont touchés. Comment accéder aux jeunes les plus éloignés de l'emploi ? Le travail en collaboration et les échanges entre les professionnels de terrain au contact des jeunes (antennes jeunes, équipes de prévention spécialisées...) et les professionnels de l'insertion, qui

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE PARIS (E2C)

L'École de la Deuxième Chance accueille les personnes non diplômées et/ou ayant une expérience professionnelle trop faible pour obtenir un emploi stable. Le public cible correspond aux jeunes de 18 à 25 ans, sans diplôme ni qualification, déscolarisés depuis un an et ayant une forte motivation pour « retourner à l'école » et se confronter au monde de l'entreprise. Elle offre un accompagnement personnalisé et un cadre fort et s'appuie sur une solide remise à niveau en Français, Mathématiques, Logique et sur un partenariat fort avec les entreprises. La durée de formation peut varier selon le profil du jeune de 3 à 10 mois. Ce dispositif constitue un vrai tremplin pour les jeunes : en 2011, l'E2C Paris a accueilli 411 élèves, dont 371 domiciliés à Paris. 68 % des jeunes accompagnés en 2011 ont enregistré une sortie positive, en emploi ou en formation (63% en 2010).

LA MISSION LOCALE DE PARIS

Les missions locales, créées en 1982 à la suite du rapport de Bertrand Schwartz, s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation. La Mission locale de Paris a été créée en 2011 de la fusion des 5 missions locales parisiennes. Comme les autres missions locales, elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et fonctionne comme un « guichet unique » en recherchant l'insertion professionnelle et sociale du public qu'elle accueille, par la mobilisation des aides existantes et les acteurs locaux de l'insertion. En 2011, la Mission locale de Paris a accompagné 20 192 jeunes (dont 6 185 jeunes issus des quartiers de la politique de la ville) et a été en contact avec 24 529 jeunes.

La Mission locale est opérateur du Plan local d'Insertion pour l'Emploi. A ce titre, 422 jeunes ont bénéficié en 2011 d'un accompagnement renforcé et de l'offre complémentaire du PLIE de Paris.

existent déjà sur certains sites, aident à mieux capter et orienter les publics les plus démunis. A cet égard, les deux expérimentations de mobilisation des jeunes décrocheurs réalisées sur deux sites de la Mission locale (Paris-Est et Paris-centre) qui ont permis de consolider les partenariats pourraient être étendues à l'ensemble de Paris.

Renforcer l'accompagnement individualisé des jeunes

Les jeunes, volatiles, forment un public particulièrement difficile à fidéliser dans les dispositifs. Les abandons sont plus fréquents que pour les autres catégories d'âge. Les accompagnements renforcés, comprenant des rencontres plus régulières et un suivi plus étroit particulièrement adaptés à ce public (à l'image de l'accompagnement proposé dans les PLIE) garantissent une meilleure efficacité des dispositifs. Ils supposent néanmoins des moyens accrus.

Développer les actions de parrainage

Les actions de parrainage facilitent l'accès à l'entreprise pour les jeunes éloignés de l'emploi et ne disposant pas de « réseau » familial. La Mission locale anime un réseau de parrainage, effectué par une soixantaine de bénévoles actifs ou retraités qui interviennent en complément de l'accompagnement des conseillers. En 2011, 265 jeunes parisiens en difficulté ont bénéficié d'un accompagnement dans ce cadre. Les résultats sont positifs puisque 65% des jeunes accompagnés étaient dans une situation professionnelle fin 2011. Ces actions, qui ne concernent encore que quelques sites, pourraient être développées sur l'ensemble du territoire parisien.

la santé des jeunes

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Si la santé des jeunes en général et des jeunes parisiens en particulier est favorable en moyenne, elle demeure néanmoins inégalitaire selon les catégories sociales et les arrondissements. 12,1% des jeunes sont allocataires de la CMU-C à Paris (20% dans le 19e arrondissement), une proportion supérieure à celle observée en Ile-de-France (8%). Une attention particulière doit être accordée à la prévention et à certaines prévalences propres à la jeunesse telles que conduite à risque, addiction et hygiène alimentaire. Une frange des jeunes présente un état de santé préoccupant, au regard d'un cumul de déterminants défavorables tels que de mauvaises conditions de logement et de nutrition, un isolement social et des conduites à risques.

Des conduites à risque plus nombreuses chez les jeunes, avec d'importantes variations de niveaux d'usage selon le sexe et selon le milieu social

Les jeunes adoptent plus souvent des comportements à risque pour leur santé. En matière de consommation, le tabac, l'alcool et le cannabis sont les premières substances psychoactives consommées entre 16 et 25 ans en France, même si ce sont les autres drogues qui distinguent les jeunes adultes du reste de la population. Le chômage est une situation associée

à une consommation de tabac et/ou cannabis plus fréquente. Les milieux économiquement favorisés présentent néanmoins globalement de hauts niveaux d'expérimentation ou d'usage occasionnels de tous les produits.

D'après les résultats de l'enquête 2010 de l'association Paris sans tabac, la consommation régulière de tabac qui avait baissé lors du premier «plan cancer» 2003-2004, a nettement repris à Paris chez les jeunes collégiens et lycéens. Près d'un quart des jeunes âgés de 16 à 19 ans fument quotidiennement en 2010 à Paris (24 %) contre 21,4 % en 2007.

Un mal être plus fréquent chez les jeunes franciliens et davantage de prises de risque en matière de sexualité

L'adolescence est une période critique pour le passage à l'acte suicidaire, deuxième cause de décès au niveau national chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans après les accidents de la route. Les jeunes franciliens développent plus souvent des pensées suicidaires qu'au niveau national mais le passage à l'acte n'est pas plus fréquent en Ile-de-France qu'en France. Néanmoins, ces signes de mal-être peuvent être associés à des consommations plus importantes de substances psychoactives, plus fréquentes en Île-de-France qu'en France. On dénombre en moyenne 90 décès par an de jeunes âgés de 10 à 24 ans par suicide en Île-de-France. Les taux de mortalité sont quatre à cinq fois supérieurs chez les garçons que chez les filles et augmentent avec l'âge.

En matière de sexualité, les enquêtes révèlent des prises de risques plus importantes dans la sexualité des jeunes en Ile-de-France. Le non recours au préservatif au premier rapport y est

significativement plus élevée qu'en France : 18 % au lieu de 10% en régions. Le recours à la contraception d'urgence est également plus fréquent (34 % au lieu de 27 %) comme le recours au test de dépistage du VIH. Selon les données des BIG en 2006, près d'une IVG sur dix concerne une Parisienne âgée de moins de 20 ans (9,2% dont 5 % des mineures), contre 11,9 % en Ile-de-France et 15,7 % en France. Les femmes âgées de 25-34 ans sont proportionnellement plus représentées chez les Parisiennes.

Une activité physique globalement répandue chez les jeunes mais des publics à risque

L'activité physique est un facteur protecteur pour la santé. Les jeunes qui pratiquent un sport de loisir ou en club ont tendance à être moins anxieux, moins dépressifs, en meilleure santé physique et ont une meilleure estime d'eux-mêmes que l'ensemble des jeunes.

De manière générale, la pratique d'une activité physique est répandue chez les jeunes âgés de 12 à 25 ans et plus particulièrement chez les jeunes Franciliens. Si aucune évolution significative de la pratique d'un sport n'a pu être constatée aussi bien au niveau régional que national ces dernières années, on note en revanche une hausse des activités sédentaires, notamment chez les jeunes (Internet, jeux vidéos...). Environ 80 % des jeunes Franciliens avaient regardé la télévision la veille de l'enquête dont 20 % plus de trois heures. Par ailleurs, certains profils sont plus concernés par un manque d'activité physique, comme les jeunes filles des quartiers prioritaires par exemple.

La santé, une histoire de genre

Les comportements en matière de santé sont enfin différenciés entre les sexes. De manière générale, les garçons adoptent des conduites de provocation, caractérisées par des actes de violence, accidents, consommations excessives d'alcool, répétées de cannabis et polyconsommations. Les filles, plus souvent dans des comportements d'effacement, de retrait, inscrivent leur souffrance dans des comportements alimentaires perturbés ou la consommation de médicaments psychotropes. Elles se perçoivent en moins bonne santé que les garçons et ont une moins bonne estime d'elles-mêmes. Aussi les stratégies de prévention à l'égard des adolescents préconisent-elles de prendre en compte la nécessité d'une revalorisation de l'estime de soi chez les filles et l'existence de mécanismes de déni chez les garçons.

PISTES D'AMÉLIORATION

L'offre médicale et les interventions en faveur de la santé des jeunes sont nombreuses à Paris. La santé relève pour l'essentiel de la compétence de l'Etat, mais la collectivité parisienne intervient en matière d'information et de prévention. Du point de vue des principales actions ou dispositifs existants en matière de prévention, on peut relever les « consultations jeunes consommateurs », l'EMIPS, le point écoute la Chapelle, le CRIPS, les ateliers santé ville, le fil santé jeunes et de nombreux sites Internet accessibles aux jeunes. Les équipements délivrant des soins généralistes ou ciblés sur un public spécifique sont également nombreux. On dénombre 22 centres de planification et d'éduca-

tion familiale, 88 centres de santé, 4 centres médico-sociaux et 3 Maisons des adolescents (la Maison de Solenn, la Maison des adolescents de l'Hôpital Robert-Debré, l'Espace santé jeunes Guy Moquet).

Si l'offre médicale est importante dans la capitale, **des actions peuvent être envisagées pour faciliter le parcours des jeunes dans l'accès aux soins. L'enjeu majeur concerne les situations de précarité entraînant des retards d'accès aux droits et aux soins.** La capitale accueille des **publics particuliers** qui nécessitent une réponse adaptée : une forte proportion de jeunes étudiants ou actifs récemment installés et éloignés de leurs familles, des populations « grises » nombreuses particulièrement difficiles à capter et n'ayant le plus souvent pas eu accès à l'éducation et à la prévention dans leur pays d'origine (primo-arrivants, sans-papiers, mineurs isolés...).

Améliorer l'accès au soin des jeunes les plus en difficulté, en développant les interventions dans leurs lieux de vie

Pour mieux atteindre les jeunes les plus en difficulté, qui peuvent souffrir d'isolement économique et social, il importe de multiplier les lieux d'intervention en privilégiant leurs lieux de vie : Centres sociaux, foyer de jeunes travailleurs, associations sportives et culturelles, centres d'accueil d'urgence pour les nouveaux arrivants, CHRS, espaces socio-linguistiques, Antennes jeunes... Ces interventions sont complémentaires de celles faites à l'école qui ne permettent pas de toucher les jeunes en situation d'exclusion. Les modes et outils utilisés pour ces interventions pourraient être renouvelés, en utilisant des méthodes

favorisant le « faire avec » les jeunes. Enfin pour ces jeunes vulnérables pour qui il peut être difficile de faire des démarches successives, il paraît intéressant de développer les réponses globales, rapides et pluridisciplinaires sur un site unique.

Favoriser l'accès des jeunes aux centres de santé

Les enquêtes montrent que les jeunes consultent peu et que beaucoup d'entre eux peinent à faire une démarche auprès d'un médecin. Guidés par leurs parents durant leur enfance, les jeunes n'ont pas acquis l'habitude de consulter et peuvent se retrouver seuls et isolés face au système de soins. De nombreux jeunes qui arrivent à Paris pour poursuivre leurs études, parfois juste après le Bac, peuvent par ailleurs se sentir particulièrement démunis.

Les centres de santé constituent une offre d'équipement qui paraît particulièrement adaptée à ce public. Au nombre de 88 à Paris, ils sont bien répartis sur l'ensemble du territoire. Associatifs ou municipaux, ils proposent des consultations de médecine générale et spécialisée, ou dentaires, des examens radiologiques et échographiques, des soins infirmiers, des informations et des conseils de prévention. Des évolutions pourraient néanmoins être envisagées pour en faciliter l'accès : assurer la gratuité totale des soins sans avance (les assurés sociaux doivent, dans les centres de santé municipaux s'acquitter du ticket modérateur) et étendre les horaires d'ouverture le soir et les week-ends.

Tirer parti de la journée citoyenne pour renforcer le suivi des jeunes et les actions de prévention

Il n'existe pas de suivi sanitaire généralisé des jeunes au delà du collège. Les publics sortis du système scolaire et qui ne fréquentent pas les équipements ou les dispositifs sont difficiles à capter, en matière de santé comme dans d'autres domaines. Il pourrait être intéressant d'utiliser la journée citoyenne qui concerne l'ensemble des jeunes de 17 ans, pour diffuser de l'information sur les ressources disponibles, mettre en place des actions de prévention ou encore proposer des consultations pour certains profils de jeunes qui en auraient besoin.

Former et outiller les professionnels en contact avec des jeunes sur les questions de santé

Les jeunes consultent en matière de santé comme sur d'autres sujets les professionnels qu'ils ont l'habitude de fréquenter ou ceux auxquels ils ont accès. Il importe que ces professionnels, éducateurs, animateurs des antennes jeunes ou centres d'animation, équipes de prévention spécialisée, personnels des centres sociaux ou des missions locales soient à même d'orienter ces jeunes et même de détecter des situations qui nécessitent une consultation ou une prise en charge. Les démarches pour consulter peuvent être difficiles pour les jeunes les plus en difficultés qui peuvent être facilement découragés. Des formations de ce type sont déjà réalisées, par les Ateliers santé ville notamment.

Faire évoluer les centres de santé des Universités

Enfin, les centres de santé des Universités sont des lieux de prévention uniquement. Mais des évolutions sont

en cours pour qu'ils puissent proposer des consultations et faire des prescriptions. Un accent est mis sur les soins psychologiques, un enjeu pour les étudiants qui subissent une pression forte en particulier dans les filières sélectives.

la participation à la vie locale

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Un rapport différent des jeunes à la politique : de forts taux d'absention mais des formes d'engagement plus protestataires

Le désintérêt croissant pour la politique qui se mesure par une abstention plus importante et par un moindre engagement partisan, est moins le fait des jeunes que de la population dans son ensemble. **Les jeunes ont un rapport à la politique différent des autres classes d'âges et qui évolue.** Leur niveau d'abstention est en moyenne plus élevé que le reste de la population et ils font preuve d'un vote plus volatile, qui peut largement varier d'une élection à l'autre.

Les formes d'engagements dans lesquelles les jeunes se retrouvent sont plus ponctuelles, moins institutionnelles, plus souples et aussi plus limitées dans le temps. Ils sont nombreux à participer à **des formes d'engagement protestataire, que sont les pétitions ou les manifestations**, qui visent une efficacité ciblée et immédiate, dans des domaines qui les touchent. Les deux-tiers des jeunes (67%) se disent prêts à manifester¹. Les sujets qui les mobilisent peuvent concerner le chômage, les réformes portées par le gouvernement en ma-

tière d'éducation par exemple. Mais ils s'engagent aussi dans des organisations « sans » papiers, logement, travail, dans l'humanitaire ou encore dans l'écologie. Des mouvements protestataires se sont ainsi multipliés ces dernières années, parfois accompagnés d'un fort écho médiatique: les « enfants de Don quichotte », « Génération précaire », les « Indignés ». Leurs mobilisations ont souvent lieu dans les grandes villes, à Paris notamment.

Au-delà des mobilisations protestataires, des formes d'expression plus violentes, de l'ordre de la révolte, peuvent aussi être considérées comme caractéristiques de la jeunesse.

Une adhésion aux associations qui recouvre différents niveaux d'engagement

En matière d'engagement associatif, les statistiques indiquent qu'une proportion importante de jeunes est **adhérente à une association**. 38% des jeunes de 18 à 29 ans sont concernés, une proportion équivalente à celle du reste de la population. Les enquêtes montrent par ailleurs que les jeunes accordent une confiance plus grande au monde associatif qu'ils n'en donnent aux syndicats ou aux partis politiques.

Néanmoins **la forte adhésion des jeunes à des associations recouvre des niveaux d'engagement très différents**. Certaines adhésions sont liées à la pratique d'un sport et à l'utilisation d'équipements. De fait, on observe que les associations dans lesquelles les jeunes s'engagent sont avant tout des associations sportives (19%) et culturelles (7%). Ces adhésions ne sont pas vécues comme

1. Atlas des jeunes en France, Les 15-30 ans une génération en marche, Ed. Autrement, INJEP, 2012

des engagements, à l'inverse d'autres types d'associations dont la visée peut être humanitaire, sociale ou environnementale. On observe toutefois que cette famille d'associations plus « engagée » enregistre des adhésions en hausse. De même, le nombre de jeunes siégeant dans les conseils d'administrations et le nombre de jeunes à l'origine de la création d'associations révèlent un engagement de cette classe d'âge plus limité.

Une participation liée au niveau d'études

En matière d'engagement, on observe une véritable fracture sociologique entre les jeunes diplômés, issus des catégories sociales favorisées et les jeunes issus de milieux modestes et peu qualifiés. **L'investissement en politique ou la participation associative augmente nettement avec la qualification.** Les étudiants sont ainsi moins nombreux à s'abstenir lors des élections et leurs choix politiques semblent plus déterminés. L'héritage familial est enfin un critère déterminant en matière de participation : les jeunes ayant grandi dans un environnement politisé et engagé sont plus enclins à s'engager également.

De nouveaux vecteurs de mobilisation des jeunes

De nouveaux vecteurs de participation sont apparus avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication et l'apparition des réseaux sociaux. Ces derniers deviennent un support d'expression, notamment chez les jeunes générations. Le « like » de facebook peut ainsi être considéré comme une forme de participation, même si l'engagement ne se limite pas à ce mode d'expression. Les usages évoluent rapidement, les

modes changent et des outils peu utilisés peuvent très vite devenir incontournables (twitter). L'utilisation citoyenne qui en est faite paraît en revanche peu limitée

PISTES D'AMÉLIORATION

De nombreuses interventions publiques ont été mises en place en matière de participation et de citoyenneté des jeunes. Ces dispositifs ont pour effet « d'outiller » leur participation, ce qui les distingue des autres catégories. Des conseils de la jeunesse ont été créés depuis 2001 à Paris – 17 Conseils d'arrondissement et un Conseil parisien de la jeunesse – CPJ – et s'adressent à tous les jeunes volontaires de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent dans la capitale. Ces conseils ont des compétences consultatives, participatives et délibératives.

De fait, cette classe d'âge est très faiblement représentée, voire totalement absente des dispositifs de participation classiques. Or elle constitue le plus souvent **le public qui sera l'utilisateur des projets** sur lesquels on engage des dispositifs de concertation (ex : projet d'aménagement). Par ailleurs, les jeunes peuvent apporter un regard neutre, moins « intéressés » car moins directement concernés par les projets que d'autres catégories qui peuvent s'exprimer comme des groupes d'intérêt (riverains, commerçants...).

L'incitation à la participation des jeunes doit néanmoins aller de pair avec **un effort pour créer les conditions de leur intégration à la société** en agissant autant sur l'éducation, le logement et l'emploi que sur les dispositifs spécifiques de participation.

Repenser les modalités et les formats des dispositifs de démocratie participative

Pour inciter à la participation et mieux s'adapter aux formes d'engagement des jeunes, il paraît important de repenser les dispositifs existants. Les formes de la concertation pourraient évoluer et proposer des modalités de participations plus souples et ponctuelles. Cela implique de développer des actions de formation auprès des jeunes concernés mais aussi auprès des acteurs et des décideurs.

Il peut être intéressant d'**articuler des formes de participation « présentes » et « distancielles »** (Internet) qui apportent des résultats complémentaires. Exemples de formats :

- Forum ouvert, sous forme d'atelier participatif où chacun peut s'exprimer, dans un lieu non institutionnel (café, salle de concert)

- Jurys citoyens, représentatifs.

Un format qui peut bien fonctionner avec les jeunes (formation, rencontres avec des experts, déplacements à l'étranger)

- Forum coopératif sur Internet. Des outils quantitatifs et qualitatifs existent pour hiérarchiser et exploiter les interventions

Favoriser la participation des jeunes dans l'ensemble des dispositifs

Si les dispositifs de citoyenneté des jeunes sont un bon moyen de les inciter à participer, il paraît important de développer leur participation aux dispositifs de démocratie locale « classiques », afin de permettre un dialogue intergénérationnel.

La participation des jeunes ne doit par ailleurs pas se limiter aux projets qui les concernent mais s'ouvrir à l'ensemble des projets qui participent au



© APUR - Hanna Darabi

développement de la ville.

Parmi les idées à tester pour **redonner du souffle à la démocratie participative, la voie des enquêtes de bien-être** serait à creuser. Ces enquêtes dont la méthode a été théorisée par les services du conseil de l'Europe aident à faire exprimer aux individus leur représentation du bien-être et les moyens de s'en rapprocher. C'est un cheminement qui se fait sur plusieurs mois, par des échanges au sein de groupes « monocolores » (groupes homogène par sexe, âge ou centres d'intérêt...) puis au sein de groupes « arc en ciel » réunissant tous les participants. Cette approche encore expérimentale a déjà été pratiquée par la Mairie du 14^e arrondissement et dans des villes moyennes comme Metz et Roubaix.

PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

L'OFFRE ET LES PRATIQUES

Une offre d'équipements caractéristique d'un centre dense avec une forte primauté du culturel

Des huit départements de la région, **c'est à Paris que l'on compte le plus d'équipements sportifs au km²**. Paris dispose en effet de 26 équipements au km² contre 2 dans les Yvelines et en Essonne et moins de 1 en Seine-et-Marne. **Mais au regard des densités de populations, Paris apparaît plutôt mal loti avec 13 équipements pour 10 000 habitants** contre 36 dans le Val d'Oise et l'Essonne. C'est également à Paris que la diversité de l'offre est la plus faible. Les quatre équipements les plus représentés - courts de tennis, salles spécialisées, équipements d'activités de forme et de santé et salles multisports - représentent 59% du parc d'équipements sportifs contre 45% dans le Val d'Oise, département où l'on trouve davantage de terrains de grands jeux, de pistes cyclables ou de sentiers de randonnées pédestres.

L'offre d'équipements culturels et de loisirs est riche et abondante, que ce soit en chiffres absolus ou relativement aux densités de population. Paris concentre historiquement les grandes institutions culturelles et monuments de l'agglomération ainsi qu'un réseau important d'équipements de proximi-

té. Cette vision héliocentrique mérite toutefois d'être nuancée par l'importance de l'offre privée et associative, très présente à Paris mais aussi en banlieue², avec de très nombreuses associations culturelles ou grands complexes cinématographiques implantés en Petite et en Grande couronnes.

Chez les jeunes, les freins à la fréquentation des équipements, qu'ils soient sportifs ou culturels, ne sont pas essentiellement liés à un déficit de l'offre. Selon les enquêtes de l'Institut régional de développement du sport (INSEP) et celles du Ministère de la Culture, il s'agirait davantage, pour ces catégories de populations, d'une programmation inadaptée, d'espaces d'accueil peu incitatifs, d'horaires d'ouverture restreints ou de prix trop élevés. Par ailleurs, dans les zones fortement urbanisées comme à Paris, les jeunes et notamment les garçons, utilisent beaucoup l'espace public pour s'adonner à des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Plutôt qu'une extension du parc d'équipements, la réflexion porterait donc aujourd'hui plutôt sur **la modernisation, l'adaptation aux pratiques, et l'optimisation des espaces pour faciliter et favoriser la pratique sportive ou culturelle des jeunes parisiens**

2. Cf. Étude APUR « les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le coeur de l'agglomération parisienne » février 2010. Phase 1 - Arts Vivants et musiques actuelles.

Une forte consommation de culture et de sport chez les jeunes parisiens mais des franges de la jeunesse laissées à l'écart

D'après les enquêtes récentes du Ministère de la culture et de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire³, être jeune, avoir un niveau d'étude élevé (BAC+) et habiter Paris intra-muros sont trois facteurs favorisant la fréquentation des lieux culturels, publics ou privés, de la capitale⁴. Au niveau sportif, les jeunes représentent la catégorie de population qui pratique le plus de manière régulière à Paris. La marche, la natation et le vélo arrivent en tête des activités sportives pratiquées. Les jeunes parisiens sont également les plus nombreux à exercer un sport de manière autonome (hors clubs) ou dans l'espace public (jogging, jeux de balles...).

Les pratiques culturelles en amateur sont également très répandues chez les jeunes : 49,5% des 15-19 ans et 45% des 20-24 ans déclarent exercer une pratique artistique en amateur, la musique arrivant en tête de ces activités, encouragées par les possibilités offertes par les technologies numériques (photocomposition, traitement du son et de l'image, usage de nouveaux logiciels)⁵.

Une césure décisive à l'entrée au lycée

A l'adolescence, les jeunes développent leurs propres goûts culturels ou sportifs ; ils deviennent plus autonomes dans leurs choix de sorties ou de pratiques et celles-ci échappent aux statistiques des questionnaires d'équipements.

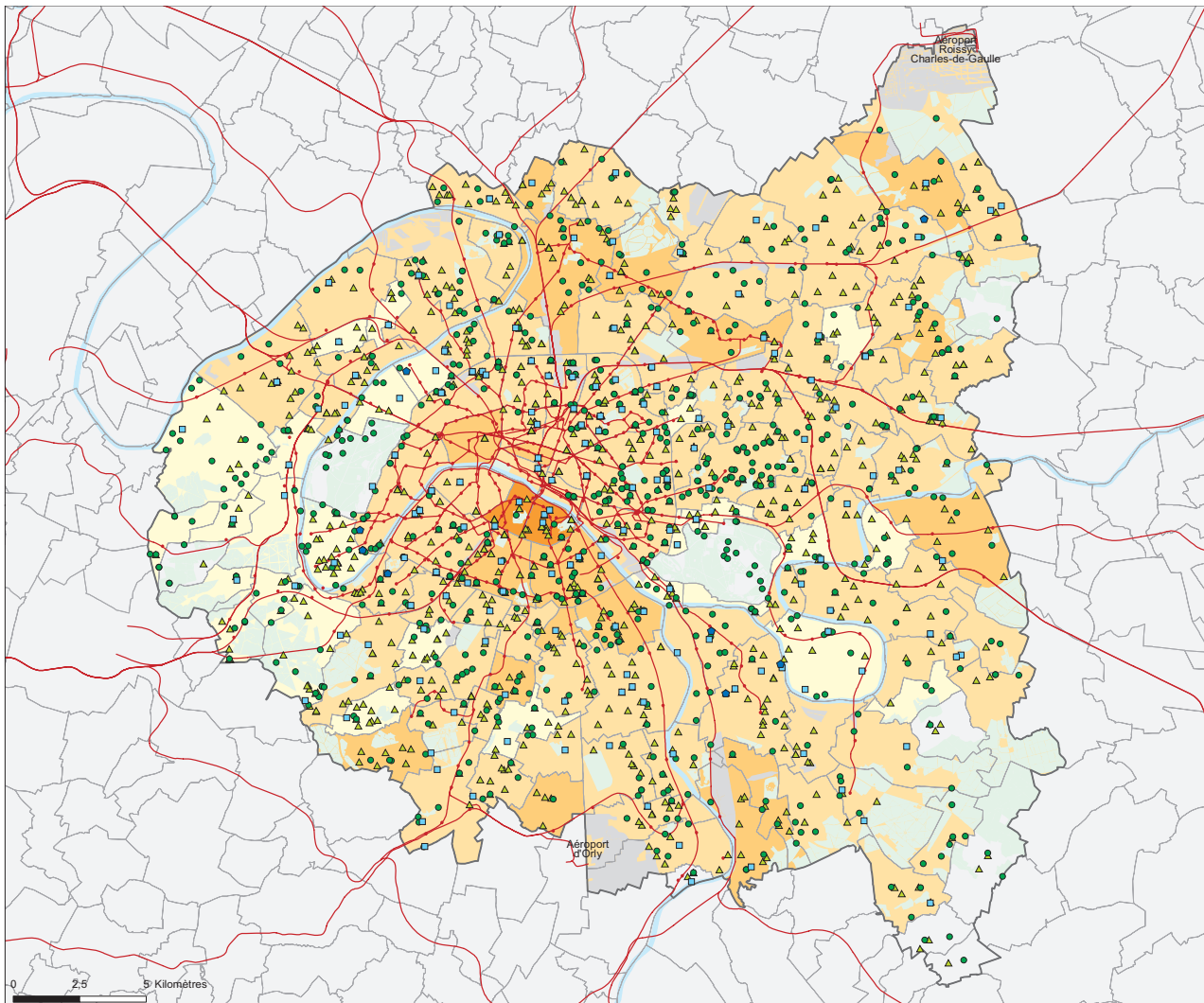
Alors que les jeunes collégiens apparaissent comme des publics captifs dont les pratiques culturelles et sportives s'inscrivent, dans leur grande majorité, au sein de dispositifs institutionnels encadrés (système scolaire, Conservatoires municipaux, Centres d'animation, clubs de sport), la période de l'adolescence, correspondant essentiellement à l'entrée au lycée, semble plus difficile à appréhender. En effet, **les jeunes adolescents échappent bien souvent à cette période aux statistiques de fréquentation des équipements institutionnels**, ils se retrouvent alors, pour certains, dans l'espace public dont ils deviennent des « ultra-utilisateurs » :

- **Sur le plan culturel, les jeunes adolescents se montrent plus réticents à une approche académique**, ils développent leurs propres goûts, notamment musicaux et cinématographiques, ils sont aussi plus autonomes dans leurs déplacements et peuvent se rendre seuls à des concerts, au cinéma, à des fêtes. Ces jeunes accordent alors beaucoup d'importance à leur apparence physique (look), qui devient alors un marqueur identitaire d'appartenance à un groupe de pairs (mangas, gothiques, rap, punk). Ils peuvent d'ailleurs manifester une certaine volatilité d'appartenances, au fur et à mesure qu'ils avancent en âge et développent de nouveaux rapports à la mobilité ; les lieux de sorties et les usages varient dès lors en conséquence.

- **Sur le plan sportif, on retrouve également l'affirmation de pratiques plus autonomes à l'adolescence**: vers 14-15 ans, soit le jeune s'investit beaucoup dans une activité sportive car elle est source d'affirma-

3. Cinquième édition d'enquête Pratiques culturelles des français 2008, DEPS ministère de la Culture, Olivier Donnat, Éditions La Découverte, 2009. Atlas des jeunes en France, INJEP, Éditions Autrement, 2012

4. Concerts et cinéma apparaissent comme les activités culturelles les plus développées chez les jeunes.



Équipement sportif

- sport de plein air
- ▲ sport en salle
- piscine
- palais des sports

Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la population totale

- plus de 18%
- de 15 à 18%
- de 12 à 15%
- moins de 12%

Les communes de Petite Couronne non renseignées apparaissent en gris.

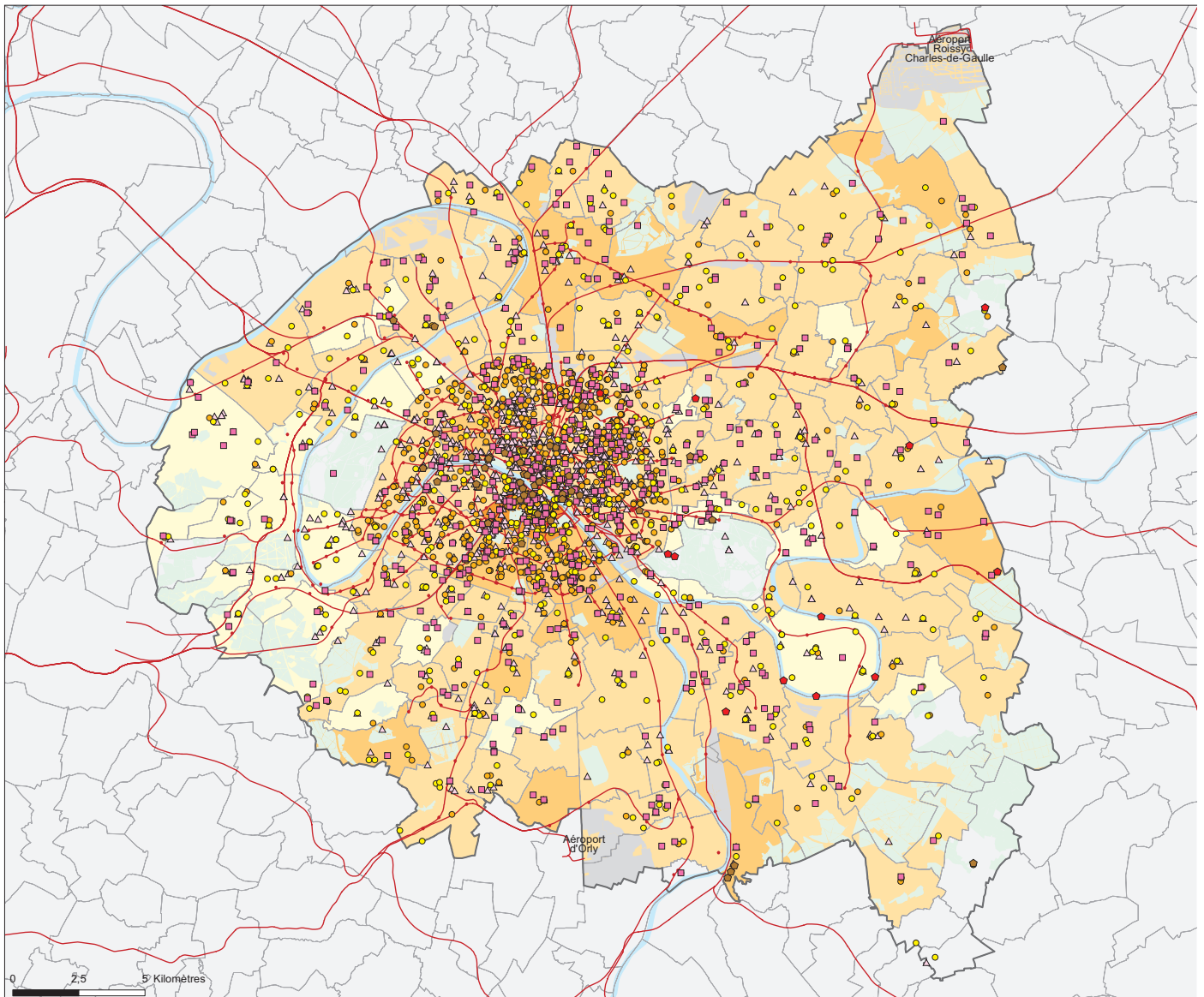
- transport en commun
- espace vert
- infrastructure de transport

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À PARIS ET EN PETITE COURONNE

Données 2008

Source: APUR - 2008

apur



Culture et loisirs

- bibli-vidéo-médiathèque
- conservatoire, centre de loisirs
- △ musée, théâtre, cinéma
- pratique et animation
- zoo, base de loisirs
- monument, site touristique

Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la population totale

- plus de 18%
- de 15 à 18%
- de 12 à 15%
- moins de 12%

Les communes de Petite Commune non renseignées apparaissent en gris.

- transport en commun
- espace vert
- infrastructure de transport

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS À PARIS ET EN PETITE COURONNE

Données 2008

Source: APUR - 2008

apur



tion et de valorisation de soi, soit il décroche totalement ou se montre de plus en plus réticent aux pratiques encadrées, telles celles enseignées à l'école ou au sein des fédérations sportives par exemple. Ainsi, et malgré la présence de nombreux équipements et de clubs sportifs à proximité de chez eux, certains jeunes développent, à cette période, des pratiques plus spontanées, seuls ou en groupes, nécessitant peu de matériel ou par simple détournement des mobiliers et espaces urbains existants dans l'espace public et en dehors des équipements.

• **L'adolescence est aussi l'âge auquel une partie des jeunes décroche de toute activité culturelle voire sportive.** Difficilement quantifiables, ces jeunes, provenant de milieux sociaux très variés, ne sont visibles ni dans les équipements institutionnels, ni dans l'espace public. Leur

propension à la pratique culturelle ou sportive est très faible, voire nulle, et elle contribue à creuser l'écart avec les jeunes dont les pratiques permettent une meilleure intégration citoyenne dans la ville, même en mode contestataire. A ce titre, les jeunes des quartiers classés Politique de la Ville semblent, dans certains cas mieux intégrés car bénéficiant de dispositifs d'encadrement par des éducateurs et d'incitations à la pratique au sein ou en dehors des équipements existants, notamment sportifs. Encourager et développer les pratiques culturelles et sportives des jeunes nécessitent donc une approche globale de la jeunesse, sans territorialisation des actions qui pourrait exclure tout un segment de ces jeunes « décrocheurs invisibles ».

PISTES D'AMÉLIORATION

La communication et la visibilité

Les jeunes sont des « digital native », leur manière de communiquer et de s'informer passent aujourd'hui majoritairement par internet, le téléphone mobile et les réseaux sociaux. Informer les jeunes sur l'accès aux activités et à l'offre sportive et culturelle parisienne nécessite, pour les équipements et les pouvoirs publics, d'adapter leurs plans de communication via les supports numériques et les réseaux sociaux.

La programmation

D'après les professionnels et les responsables d'équipements, encourager les pratiques culturelles et sportives des jeunes, et notamment les inciter à fréquenter les équipements, c'est aussi adapter la programmation et les créneaux horaires de diffusion ou de pratique. Quand les spectacles sont attractifs, les jeunes, captifs ou non captifs, viennent plus facilement au théâtre, au musée, au concert, à l'exemple du succès de l'exposition Basquiat au Musée Maillol en 2010, ou les programmations ciblées du Théâtre de la Ville.

Les jeunes se rendent également plus facilement dans les équipements sportifs qui ouvrent des créneaux pour les activités émergentes, à l'exemple de certains sports de glisse telles les trottinettes acrobatiques à l'Espace de Glisse Parisien dans le 18ème.

L'accessibilité physique et tarifaire

Paroles de jeunes : « Dans les gymnases, y'a pas de place. C'est en priorité pour ceux qui sont en clubs. On

5. Enquête INSEE 2003, Participation à la vie culturelle et sportive.

LES DÉCROCHEURS DE LA LECTURE

Le constat d'une plus grande autonomie des pratiques associée à un « décrochage » dans certaines disciplines culturelles à partir de l'adolescence se retrouve très nettement en matière de lecture : « Avec l'avancée en âge, les enfants lisent moins et se détournent des lieux et des supports de lecture – et l'adolescence apparaît comme le moment clé de cet éloignement »⁵.

Les récentes enquêtes du Ministère de la Culture auprès de 4000 jeunes tous les deux ans depuis 2002 montrent une désaffection importante à l'égard de la lecture avec l'avancée en âge : si 33.5% des jeunes interrogés déclarent lire tous les jours à 11 ans, ils ne sont plus que 9% à déclarer le faire à 17 ans.

Toutefois, les modes et les supports de lecture ont évolué, aujourd'hui, il semblerait que les jeunes adolescents continuent de lire la presse spécialisée ou les livres illustrés (magazines, mangas). Les jeunes pratiquent aussi beaucoup plus une lecture saccadée, non linéaire, sur écran.

est obligé de se déplacer pour faire du sport [...] Je voudrais aussi qu'il y ait des espaces où les jeunes peuvent rentrer librement, se poser, boire un café, échanger [...] Je voudrais un stade à nous, plus libre d'accès surtout ! »⁶.

Ouvrir les grilles des équipements et repenser les espaces d'accueil. A Paris aujourd'hui, très peu d'espaces ou d'équipements sportifs sont en accès libre 24h/24. Les terrains de grands jeux, à plus grande flexibilité horaire, apparaissent très fréquentés par les jeunes.

Les seuils : intégrer les lieux aux quartiers, repenser les espaces d'accueil des équipements et leurs liens avec les espaces alentours, s'inspirer des approches marketing développée par le secteur privé.

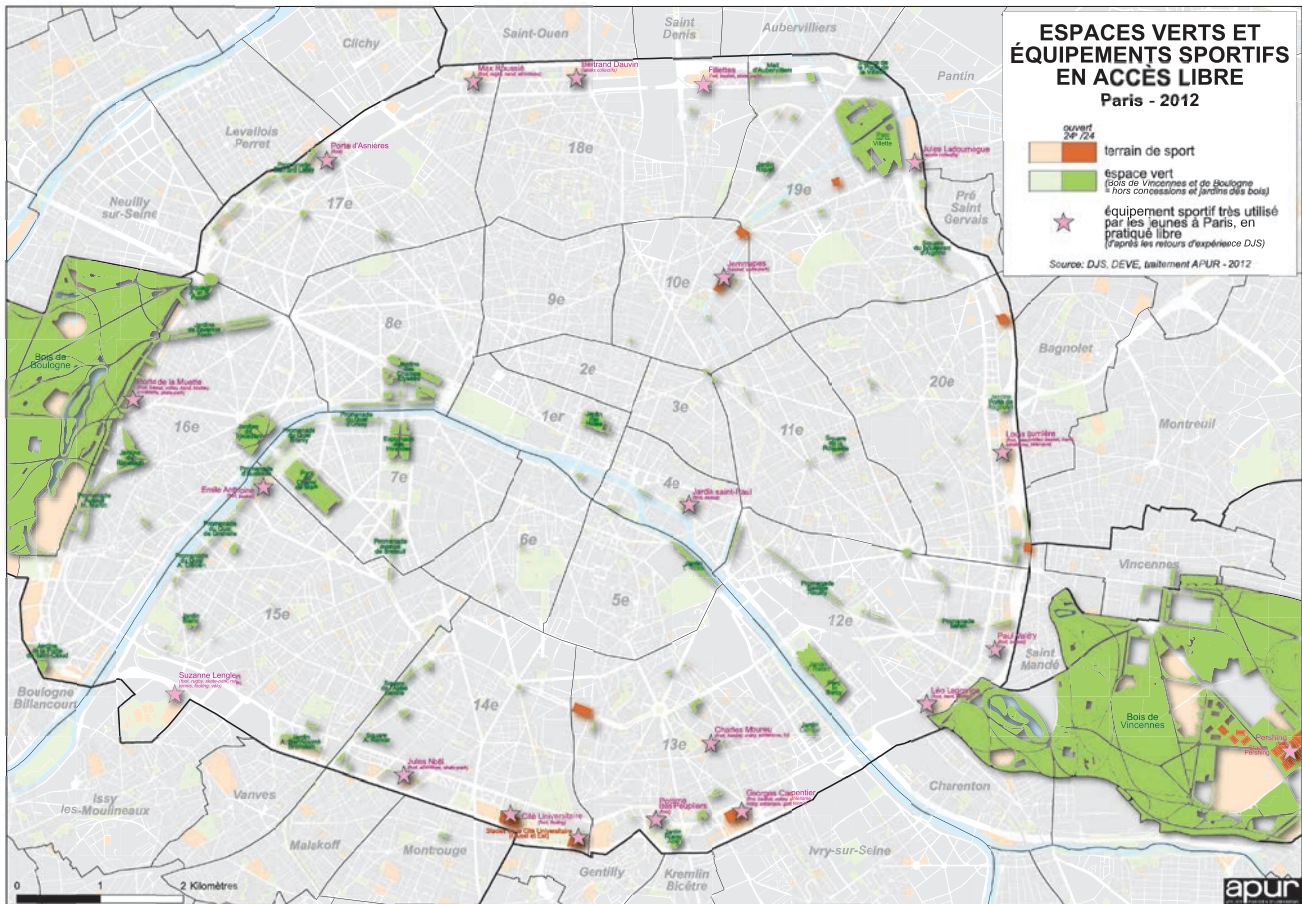
L'étude des pratiques culturelles et sportives des jeunes à travers l'offre institutionnelle interroge sur la frontière, le « seuil » de l'équipement en rapport à l'espace public alentour. En effet, la question qui se pose, illustrée partiellement à travers l'exemple des pratiques émergentes, est celle de la perméabilité des espaces et des pratiques au sein de la ville et des quartiers.

La rigidité des créneaux horaires, l'architecture et les abords grillagés de nombreux équipements n'incitent pas non plus à « passer le seuil », si ce n'est dans le cadre d'un accompagnement scolaire ou familial.

S'INSPIRER DES APPROCHES MARKETING DU SECTEUR PRIVÉ»

Cette problématique d'une plus grande visibilité des équipements et des espaces d'accueil fait d'ailleurs depuis longtemps l'objet de réflexions dans le secteur privé : les grandes marques de distribution multimédia (FNAC, VIRGIN, APPLE...) mais également de prêt-à-porter et sportswears (ABERCROMBIE&FITCH...) très prisées des jeunes, ont su concevoir pour leurs magasins des espaces dédiés à l'échange, le stationnement, le jeu et la convivialité. A titre d'exemple, les Manga Cafés (deux magasins à Paris) qui ont su intégrer dans leur concept la notion de détente (petites alcôves ou canapés pour la lecture, grande bibliothèque de 11 000 ouvrages Mangas, la plus grande d'Europe), de jeux et d'échanges (espace jeu vidéo tout public, WI-FI,) et de convivialité (boissons à volonté, machine PURIKURA, sorte de photomaton permettant de se prendre en photo seul ou en groupe avec des décors changeants, une musique d'ambiance et la possibilité de retoucher les images). Ces magasins connaissent un réel succès auprès des jeunes (moyenne d'âge 12-24 ans, 60% de garçons) qui peuvent y passer plusieurs heures seuls ou en petits groupes, profitant de la grande flexibilité des horaires (ouverture 7/7 jusqu'à 20h)

6. Citation extraite de l'étude qualitative sur les jeunes de 16 à 25 ans de deux quartiers classés en politique de la ville de la ville de Paris, CSTB, Mars 2010.



Au niveau des bâtiments eux-mêmes, **la question de l'accueil et de l'insertion urbaine est importante, voire fondamentale** lorsqu'il s'agit d'un public jeune pour lequel la ville n'est pas seulement vécue comme un espace fonctionnel : circuler, consommer, travailler ; mais aussi comme un espace de pause, de stationnement, de contemplation et de rencontres.

La conception des équipements culturels et sportifs **doit s'inscrire dans une approche d'ensemble d'insertion urbaine dans le quartier** et en tenant compte des populations qui y résident.

La relation entre le « dedans » et le « dehors » de l'équipement pourrait être pensée pour offrir plus de porosité avec l'espace public de la ville : en positionnant des éléments de programme pour des pratiques plus larges, en laissant place à des espaces d'usage plus libre.

PERCEPTION ET USAGES DES ESPACES PUBLICS

LA VILLE DES JEUNES ENTRE RELÉGATION ET INSERTION

Les jeunes inventent des usages spécifiques de l'espace public parce qu'ils se fabriquent leurs lieux, leurs sociabilités, leurs moments de fête, de rencontre, de loisirs et de travail. Ainsi ils réinterprètent la ville à partir de leurs pratiques et de leurs usages, avec une perception spécifique du territoire et de ses potentialités.

Ces usages de l'espace ne sont pas sans entrer parfois en conflit avec les normes et les pratiques de l'âge adulte. Ils peuvent se traduire par des détournements, voire une subversion des fonctions assignées aux espaces de la ville. Par exemple un escalier d'un centre commercial, conçu pour accueillir et diriger des flux de consommateurs, pourra devenir un point d'ancrage et un lieu de sociabilité prisé des jeunes. Ainsi naissent des conflits d'usage, situés à des points de friction où la « ville des jeunes » et « la ville des adultes » se superposent sans forcément s'harmoniser.

Dans bien des cas, le détournement d'usage n'est pas générateur de conflit. Ainsi des « non lieux » sont investis car le non lieu a la qualité d'être en retrait par rapport à « la ville des adultes ». Et c'est cette notion de retrait, d'écart que l'on va retrouver dans l'ensemble de nos observations. C'est

par exemple le terrain vague qui accueille une partie de foot improvisée. On reconnaît alors un usage créateur, assignant une fonction et une qualité à un espace qui en était dépourvu.

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC UNE MÉTHODE RENOUVELÉE : « LA CARTE SENSIBLE »

Des territoires test et une méthode d'observation

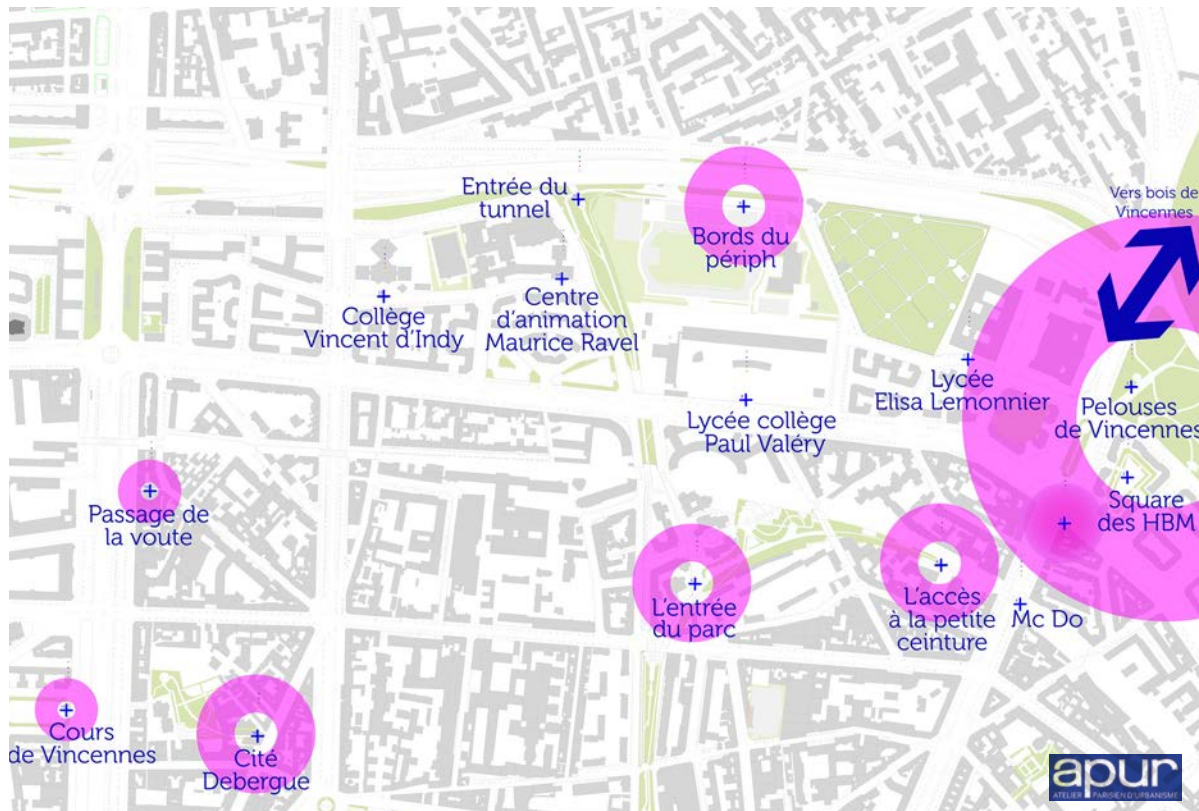
Des observations ont été menées afin de comprendre **les modalités spécifiques d'occupation et d'appropriation de l'espace public par les jeunes**. Trois sites parisiens situés dans les 12^e, 13^e et 19^e arrondissements ont été retenus comme territoires d'observations.

Sur chacun de ces territoires, une « **carte sensible** » basée sur des observations de terrain a été dressée. Ces cartes ont **une fonction support pour une réflexion sur les actions à mener** au sein des espaces parisiens pour un meilleur accompagnement de la jeunesse dans la ville. En pratique, une série de données ont été reportées sur une carte du lieu : le moment de l'observation, l'usage principal auquel il semble destiné, les pratiques qui s'y donnent à voir, le nombre et la concentration d'individus.

- PARIS/PARIS :

Quartier résidentiel et très « local » avec d'importantes infrastructures scolaires, en connexion avec la petite couronne

12ème arr. : autour de la cité scolaire Paul Valéry

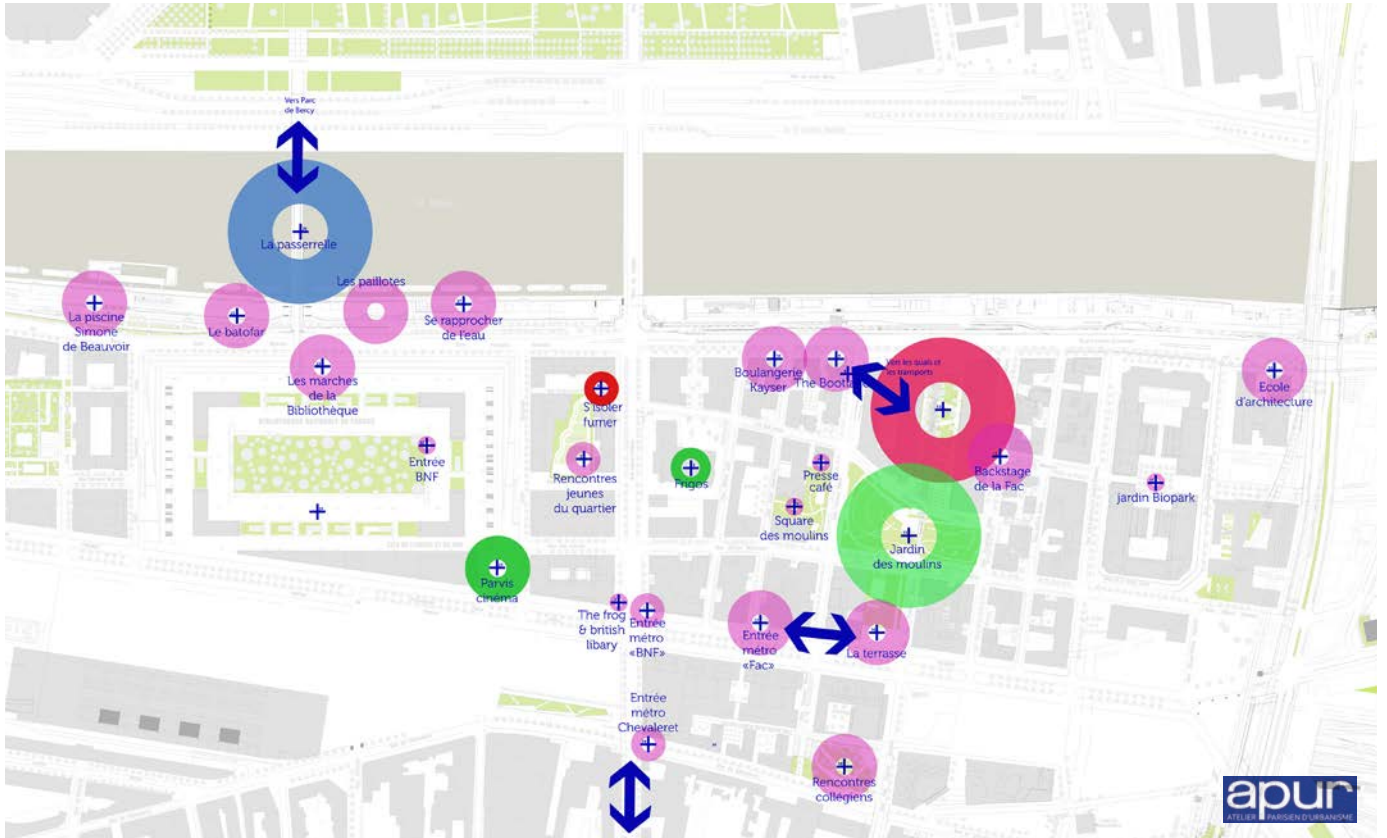


Cité Scolaire Paul Valéry © APUR - Hanna Darabi

- PARIS/MUTATION :

Quartier en mutation, forte présence d'étudiants et de salariés

13ème arr. : autour de la BNF, des Grands Moulins et des Frigos (axe de la rue de Tolbiac), du Port de la gare



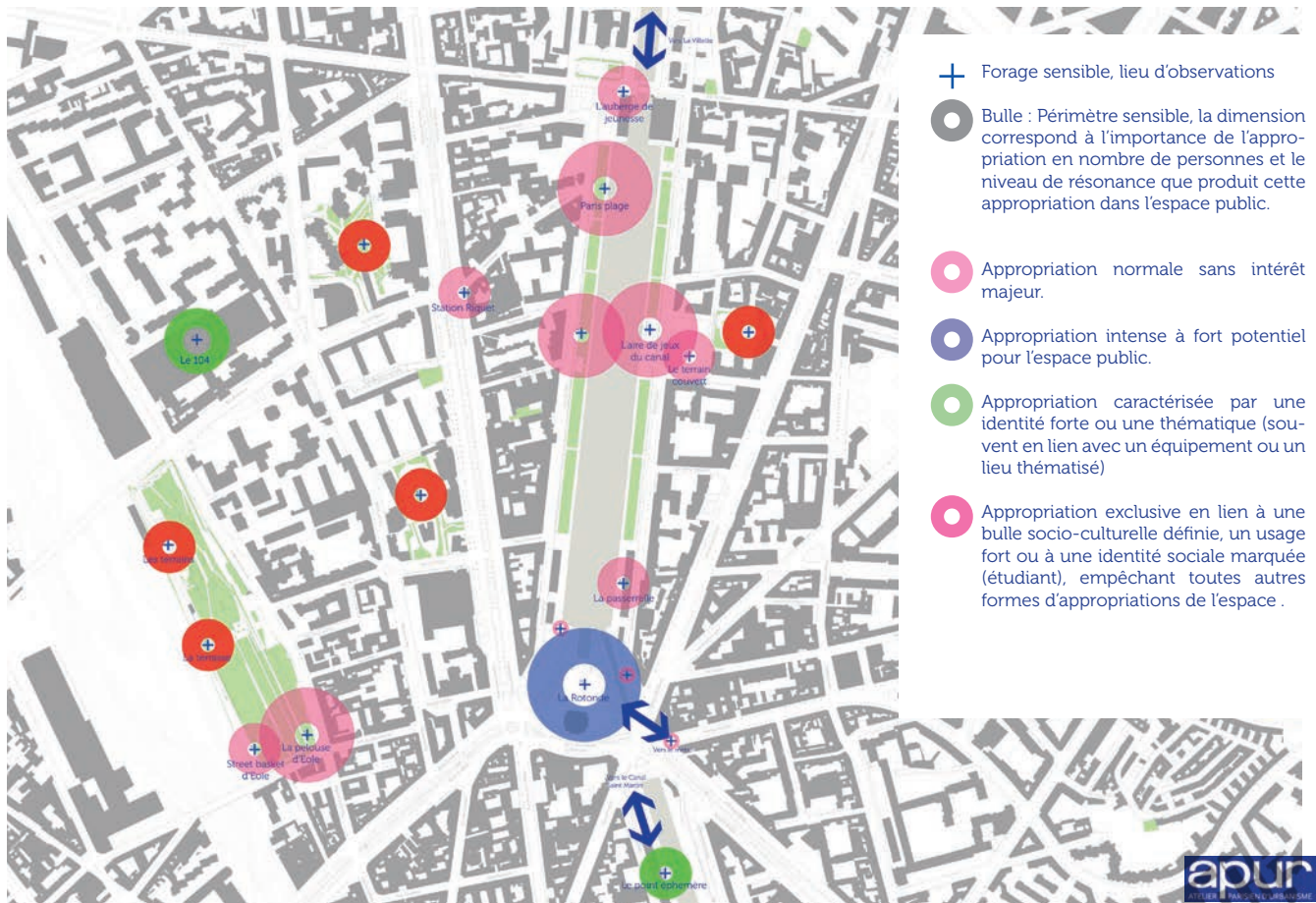
Avenue de France © APUR - Hanna Darabi

- + Forage sensible, lieu d'observations
- Bulle : Périmètre sensible, la dimension correspond à l'importance de l'appropriation en nombre de personnes et le niveau de résonance que produit cette appropriation dans l'espace public.
- Appropriation normale sans intérêt majeur.
- Appropriation intense à fort potentiel pour l'espace public.
- Appropriation caractérisée par une identité forte ou une thématique (souvent en lien avec un équipement ou un lieu thématisé)
- Appropriation exclusive en lien à une bulle socio-culturelle définie, un usage fort ou à une identité sociale marquée (étudiant), empêchant toutes autres formes d'appropriations de l'espace .

- PARIS/MÉTROPOLE ET MONDE :

Quartier à l'échelle de la métropole, à la fois local, pluriculturel, et traversé par des flux métropolitains et internationaux

18ème 19ème arr. : autour de la Place de la Rotonde de la Villette, du point éphémère au 104



Les points d'ancrage des jeunes dans l'espace sont repérés, ainsi que les pratiques, les flux et les parcours structurant le territoire. Sont également consignées par écrit les premières impressions, analyses, hypothèses susceptibles d'éclairer les données « brutes » de l'observation.

Les cartes produisent une image de l'espace public dans ses dimensions matérielles et mentales. La forme urbaine, la manière dont se sont construits les quartiers, ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques entrent dans les facteurs d'explication et de révélation des pratiques ou usages observés. Les lieux sont observés comme la résultante de trois dimensions qui s'interpellent entre elles : la qualité de l'espace, les pratiques et le mode d'appropriation. L'espace appelle les pratiques et suscite un mode d'appropriation, de la même manière qu'une pratique « trouvera » son espace et sera liée à une certaine appropriation.

CONSTATS GÉNÉRAUX À PARTIR DES CARTES SENSIBLES

Les jeunes sont dans l'espace public

A partir du collège les jeunes sont dehors, « ultra utilisateurs » de l'espace public.

Plus que toute autre catégorie d'âge, les jeunes sont « dehors » et présents dans l'espace public. L'entrée au collège est un moment charnière : c'est le moment où, dans leur évolution, ils échappent aux différentes institutions périscolaire et familiale et où après avoir testé et poussé les limites de la famille et de l'école l'adolescent cherche à se mesurer à la société, au monde.

Les jeunes deviennent à partir de cet âge « ultra utilisateurs » de l'espace public, cet espace qui est à la fois espace de liberté et espace où l'on teste les règles sociales. C'est l'endroit où l'on pousse les lignes et où on les appréhende. La forte présence des jeunes dans l'espace public s'explique également par la temporalité particulière qui est la leur. Ils disposent de plus de **temps « libre »** que les autres classes d'âges, souvent actives et occupées, et se trouvent de ce fait plus nombreux à l'extérieur, libérés de toutes autres occupations que celle de se rencontrer.

Un espace « libre » où l'on construit son autonomie

Il y a donc un lien privilégié entre les pratiques et modes de sociabilité des jeunes et ce territoire de relative liberté que constitue l'espace public, à un âge où l'on cherche à créer un « entre soi » avec ses pairs en même temps que l'on se construit grâce aux expériences menées dans le monde des adultes.

C'est paradoxalement au sein de cet espace appartenant à tous, qu'ils parviennent **à se constituer des « bulles » des « îlots »** relativement en retrait du monde des « adultes » et de leur contrôle. C'est dans cet espace, où les marqueurs sociaux traditionnels de la hiérarchie et de l'autorité tendent à se fondre dans la masse relativement indifférenciée de la « foule », que les jeunes **parviennent à s'émanciper** et à trouver leur autonomie, loin des verticalités institutionnelles dans lesquelles ils se trouvent insérés le reste du temps (école, famille, travail, etc.).

Un mode d'occupation spécifique

La surreprésentation des garçons par rapport aux filles constitue une constante des observations. Les filles sont présentes en petits groupes non-mixtes, de taille bien moindre que les rassemblements de jeunes garçons, ou bien sont très sous-représentées au sein de groupes mixtes. Autre constante, les **jeunes filles** ont plus souvent une attitude de « **spectatrices** » des activités des garçons. On observe ainsi un groupe important de garçons pratiquant une activité sportive (foot, basket, etc.) tandis que les jeunes filles, généralement assises à l'écart, **observent les garçons dans des actions démonstratives**.

S'il y a spécificité, il n'y a en revanche pas singularité inventive

En contradiction avec une représentation de la jeunesse comme catégorie sociale porteuse de changement et d'innovation, on observe finalement assez peu de pratiques « innovantes » au sein de l'espace public, voire pas du tout sur certains territoires. S'il existe bien un mode d'occupation de l'espace spécifique aux jeunes, qui s'explique par la fonction que joue l'espace public dans leur dispositifs de sociabilités et dans leurs pratiques, ce mode d'occupation ne se traduit que rarement par des « inventions » susceptibles de servir de socle à un rapport innovant à la ville : il est faux de dire que la jeunesse constituerait, plus que les autres catégories, une « avant-garde » naturelle en matière d'usages urbains. **Mais leurs pratiques peuvent nous enseigner un mode de structuration de la ville et notamment de la situation des équipements et autres services les uns par rapport aux autres.**

Les conflits d'usage

Tels qu'ils ont été observés, ils n'entraînent que très rarement des interactions directes entre jeunes « gêneurs » qui s'approprient un espace de manière trop invasive ou qui en détournent la fonction, et adultes « gênés » qui opèrent un rappel à l'ordre et à l'usage légitime de l'espace public. Dans le cas d'un groupe de jeunes s'appropriant une table de ping-pong pour en faire un banc, un point d'ancrage de sociabilité, annulant de fait sa fonction d'équipement sportif, le conflit d'usage se manifeste par un « **abandon** » du lieu à sa fonction redéfinie par ce nouvel usage temporairement dominant. Le conflit d'usage, bien que réel, est alors non apparent pour l'observateur.

CATÉGORIES D'APPROPRIATION

Le corps en action : « Agir » / démonstration

La grande majorité des appropriations sont liées à la mise en jeu des corps, ou corps en action. Ce qui sous-entend un aspect directement lié au démonstratif. La pratique ludique et sportive sur des espaces dédiés ou non est très largement majoritaire. Pour ce faire, les principaux « outils » sont les jeux de ballons ou de balle et le monde de la glisse (roue et roulette).

Type de lieux :

Tout type d'espace est « bon à prendre » s'il répond à la spécificité ergonomique du jeu ou de la démonstration. Les espaces légèrement en retrait sont préférés pour être hors du regard réprobateur des adultes ou

géné par les plus petits. Si le lieu est dédié, on préférera un espace plus fermé et contrôlable permettant l'exclusion des indésirables.

L'entre soi

La prise en charge de lieux pour être ensemble reste importante. Ce temps particulier de l'échange, de l'amitié, l'identification à un groupe est un élément récurrent dans la ville et notamment le fait des jeunes. Cette forme d'appropriation est assez complexe car ne se définit pas réellement par un type d'espace particulier. De plus les éléments constituant ce type de groupe sont volatiles. En l'espace de quelque mois, on peut observer le changement des personnes du groupe, ceci lié à la rapide évolution de l'individu à cette période de la vie. A contrario si le groupe est à la fois cohérent dans son ensemble et changeant par ses éléments le constituant, **les espaces appropriés restent toujours les mêmes.**

Type de lieux :

Un espace qui ait la double qualité d'être en retrait et rassurant, connu.

Un espace en retrait mais pas déconnecté de la ville ou de l'environnement immédiat. Proche d'un équipement scolaire ou sportif, sur le chemin entre l'école et la maison, proche de la maison. Un espace permettant de s'adosser, de s'asseoir, de parler fort, de rire, de s'engueuler de fumer sans trop se faire rappeler à l'ordre.

Chez soi

L'appropriation forte voir la privatisation des espaces est toujours lié à deux facteurs

1. Les pratiques illicites

C'est véritablement l'usage qui crée l'appropriation de l'espace et qui le ferme à toute autre pratique.

La vente de drogue est en réalité le seul usage que nous avons observé qui crée ce type de privatisation. Elle implique un contrôle total de l'espace, des entrées et des sorties : les moyens de faire comprendre aux non-initiés qu'ils ne sont pas les bienvenus.

Type de lieux :

Un espace fermé avec peu d'entrée sur la ville, donc contrôlable, avec la possibilité de fuite. Un espace non traversé par d'autres flux que les personnes connues (les habitants des bâtiments alentour comme par exemple le square des orgues de Flandres)

2. Le « Turf »

La particularité de cette appropriation est qu'elle est liée à **une pratique culturelle de l'espace public qui engendre un marquage de territoire** : ce que les sociologues américains appellent le « Turf » qui se traduit par le « gazon » ou la « motte ». C'est ici que nous avons constaté le plus de tensions voir d'affrontements, au mieux de l'ignorance.

Type de lieux :

Ces espaces rassemblent les caractéristiques des trois espaces déjà décrits, mais avec le marqueur de l'appartenance à une bulle socio culturelle forte.

CONSTATS LOCALISÉS
À PARTIR DES CARTES SENSIBLES

**ABORDS DE LA CITÉ PAUL VALÉRY
(12^{ÈME} ARR.) :**

Comment conserver les espaces de repli, faire tomber les grillages, laisser la place au « laisser-faire », créer ou accompagner les parcours ? C'est la question que pose la carte sensible du quartier étudié dans le 12^e arrondissement, entre la Porte de Vincennes et la Porte Dorée.

Il s'agit d'un quartier marqué par d'importantes infrastructures scolaires et un réseau développé d'équipements sportifs et d'espaces verts ainsi qu'un lien flou à la frontière de Paris : « le bord du périph ». L'intensité urbaine y est modérée par comparaison avec les secteurs parisiens moins périphériques. Les jeunes collégiens et lycéens y sont de loin la principale catégorie d'utilisateurs de l'espace public.

Abords de la cité Paul Valéry : des flux pendulaires et des zones de liberté ceintes de murs, grilles et grillages

L'observation aux abords des équipements sportifs ou scolaires permet d'identifier deux familles de lieux : Les uns assignés à une fonction de **passage** et encadrés par des grilles, grillages et murs ; les autres moins déterminés dans leur fonction, moins contrôlés et qui apparaissent comme des **zones de liberté**.

En écho on distingue aussi deux formes principales d'occupation par les jeunes :

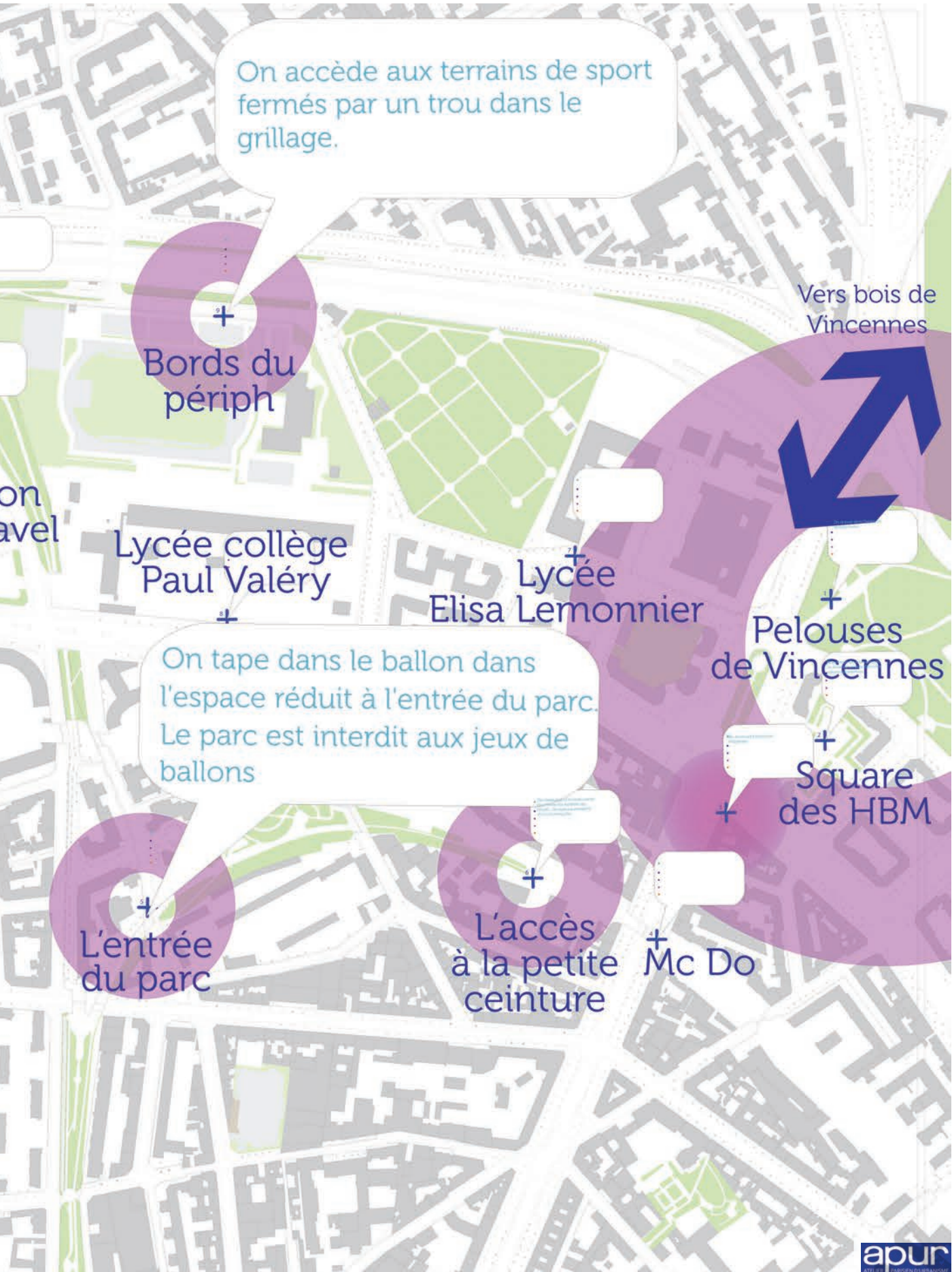
l'une pendulaire, massive et mixte, qui correspond aux entrées et sorties des établissements scolaires, au cheminement vers leur « chez soi » et, à un moindre degré, aux temps de fréquentation des équipements sportifs ; **l'autre qui est une occupation ponctuelle** de certains lieux, convoités par des petits groupes pour leur tranquillité. De ce second type d'occupation, on repère ici ou là les traces laissées par les jeunes: canettes et bouteilles de bières jetées, tags...

Dans un secteur aussi massivement occupé et circulé par les jeunes, l'importance des zones grillagées ou fermées fait question : quelle est la signification de toutes ces grilles : lieux que l'on protège ou populations que l'on exclut ?

Une réflexion est sans doute à mener pour évaluer les possibilités d'ouvrir d'avantage des grands espaces tels que les stades ou des espaces publics de taille plus modeste, dans l'esprit d'un **campus universitaire anglo-saxon**.

- + Forage sensible, lieu d'observations
- Bulle : Périmètre sensible, la dimension correspond à l'importance de l'appropriation en nombre de personnes et le niveau de résonance que produit cette appropriation dans l'espace public.
- Appropriation normale sans intérêt majeur.
- Appropriation intense à fort potentiel pour l'espace public.
- Appropriation caractérisée par une identité forte ou une thématique (souvent en lien avec un équipement ou un lieu thématisé)
- Appropriation exclusive en lien à une bulle socio-culturelle définie, un usage fort ou à une identité sociale marquée (étudiant), empêchant toutes autres formes d'appropriations de l'espace.





On fait ainsi le constat que ces territoires de la ceinture verte, comme d'ailleurs ceux de la petite ceinture toute proche, **offrent des espaces de liberté presque des terrains vagues** où l'on échappe à la surveillance et où l'on peut faire des choses rarement possibles en ville (feux de camps, barbecues). **Un territoire en marge entre Paris et la banlieue**, qui autorise des **usages transgressifs** au mode mineur. **Tout est tourné vers le fait de pouvoir cheminer et accéder librement aux différents espaces publics ou équipements contrôlés.** C'est pour cela que le percement des grillages et clôtures est récurrent. C'est un espace donnant le sentiment de liberté dans laquelle les jeunes peuvent s'affranchir des codes et de l'usage normé. **Ce sont des qualités urbaines dont la valeur est à reconnaître et qui appellent des interventions légères, comme un accompagnement des usages existants.**

PARIS RIVE GAUCHE (13^{ÈME} ARR.) :

Comment encourager l'appropriation par les jeunes d'un environnement trop fortement fonctionnalisé, ancrer leur présence par une programmation spécifique de mobilier adapté ? C'est la question posée par la carte sensible de Paris Rive Gauche.

Ce quartier en cours d'aménagement au sud du 13^e arrondissement, est marqué par la présence de grands équipements culturels et universitaires nouveaux massivement utilisés par les jeunes, non-résidents pour la plupart. Les plus fortes fréquentations s'observent sur le parvis de la faculté Paris Diderot et les quais de Seine, autour des péniches-bars. La BNF comme le cinéma MK2 attirent les jeunes pour une consommation stricte de loisirs ou culture.

Paris Rive Gauche : un quartier fonctionnel, forte présence d'étudiants et de salariés

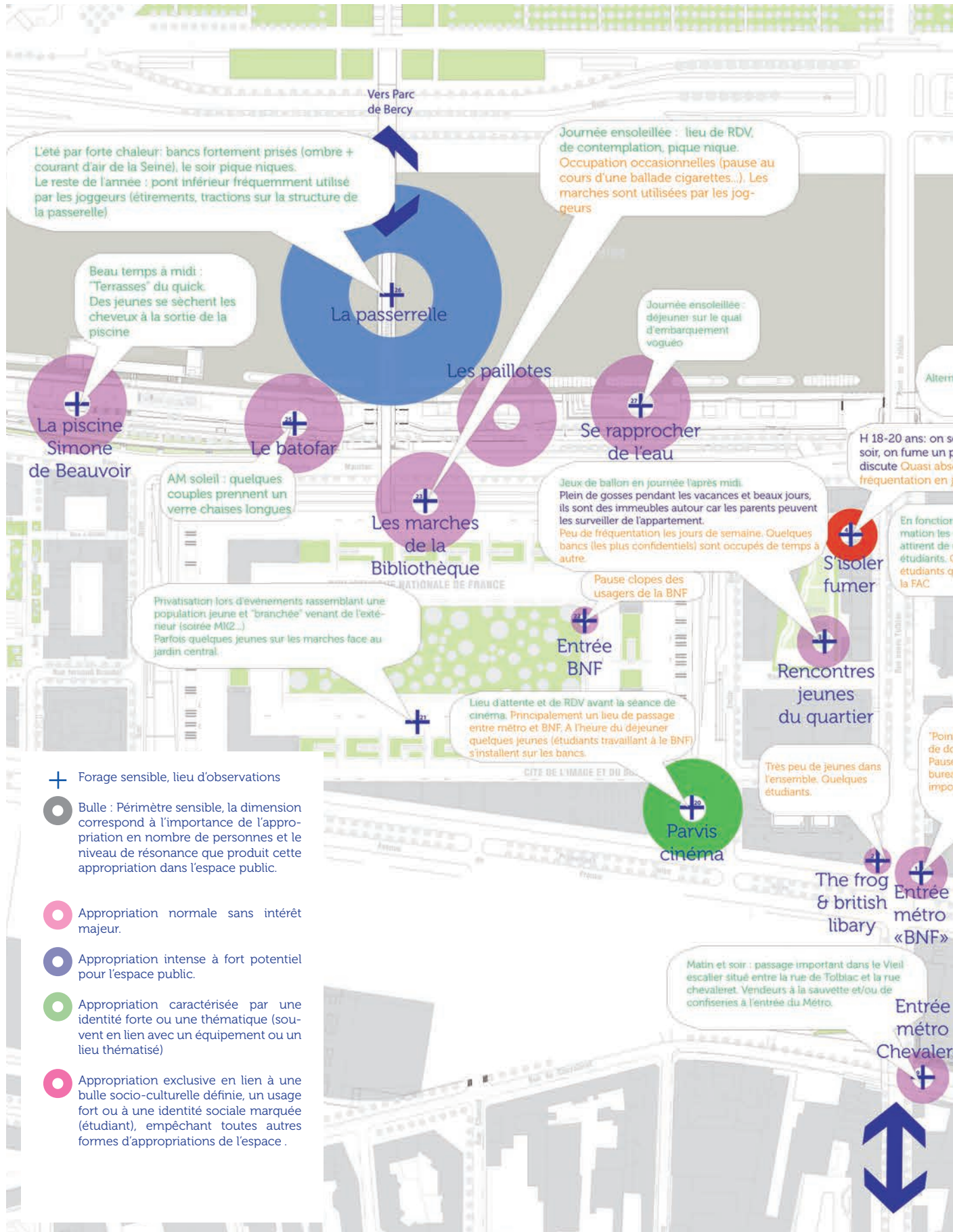
Les jeunes s'y rendent en très grand nombre. **Ils ont généralement une destination unique qui correspond à un lieu de travail, d'études ou de loisirs.** Ils en repartent comme ils étaient venus par « le chemin des ânes », cheminement le plus court vers une station de transport. Ainsi le quartier est relativement peu investi par les jeunes. Le temps passé dans les espaces alentours ou dans le quartier est très réduit, les liens « dedans-dehors » peu développés. C'est peut-être en partie lié à l'absence d'histoire de cette ancienne zone ferroviaire, à l'armature commerciale encore modeste et inachevée mais aussi certainement

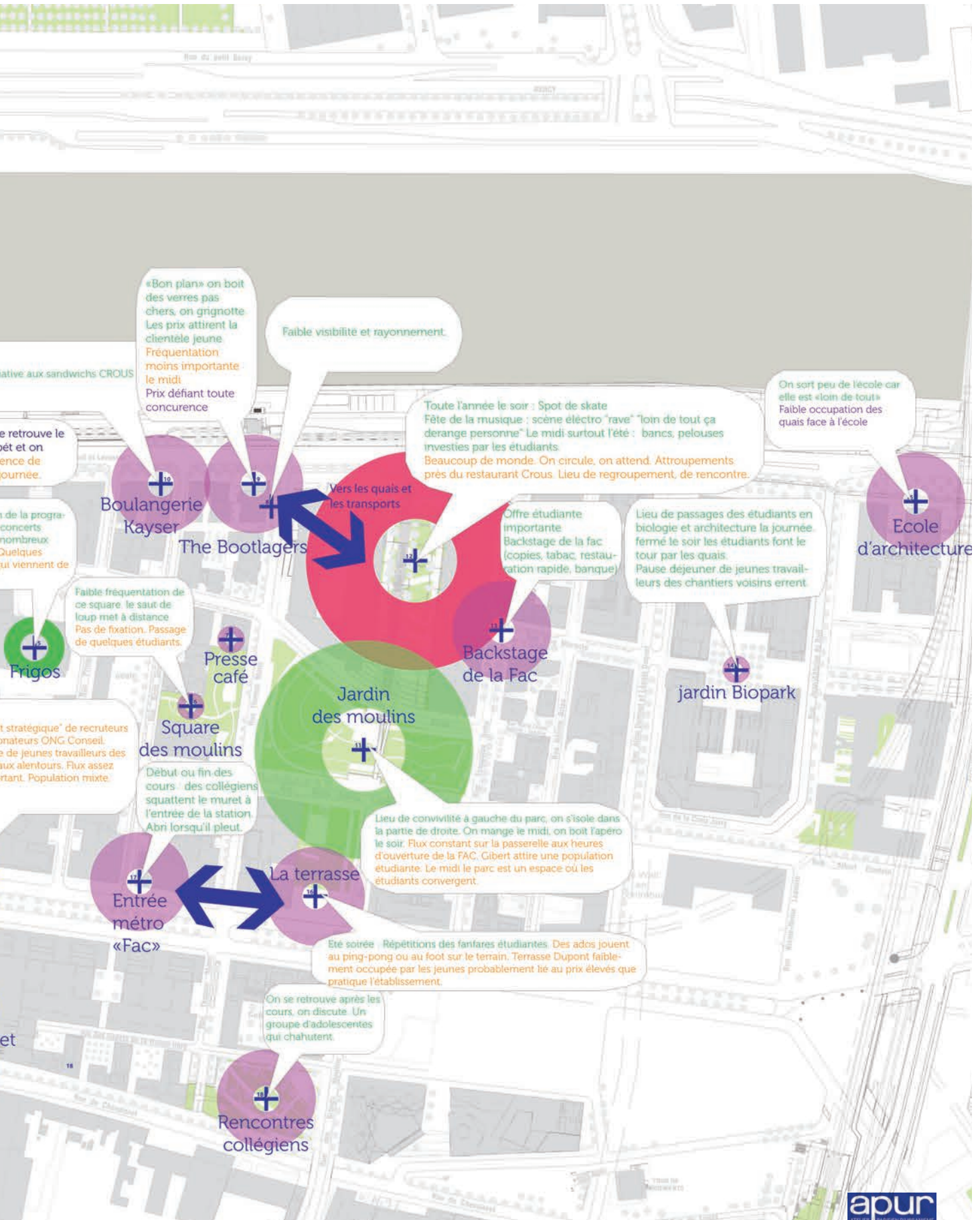
à la surdétermination fonctionnaliste de l'espace public, qui laisse peu de marges de manœuvre aux usagers qui pourraient souhaiter s'approprier les lieux. La programmation urbaine dans le cadre d'une ZAC a favorisé une approche segmentée des espaces et une affectation fonctionnelle des équipements et des lieux publics.

L'espace est en effet quadrillé, organisé autour des flux de mobilité qui permettent de rejoindre les points stratégiques d'activité. Le quartier est ainsi traversé par des **flux pendulaires** dignes d'un quartier d'affaires avec des « bulles d'activité » installées sur les équipements universitaires. Les lieux de l'activité et du passage contrastent avec la sous-utilisation très marquée de l'espace public hors des axes principaux et même sur ces derniers aux heures creuses. Un espace pourtant en libre accès comme le parvis de la BNF reste la plupart du temps vide d'activités.

Les appropriations les plus significatives sont observées durant la **pause méridienne** où étudiants et travailleurs se « déversent » dans les différents espaces disponibles pour **trouver un endroit confortable** où déjeuner. La pause méridienne donne le signal d'une **recherche effrénée de places**, si possible assises, dans l'espace public.

Dans ce type de configuration, il paraît souhaitable de « **retenir** » les **populations fuyantes** en favorisant une appropriation de l'espace public par les jeunes mais aussi les salariés logés à la même enseigne. C'est un enjeu pour





le nouveau quartier Paris Rive Gauche qui a tout à gagner à voir s'affirmer une plus grande présence des jeunes, et bien sûr un enjeu pour la qualité de vie des jeunes dans le quartier.

A cet effet il paraît possible d'agré-
menter et **d'humaniser l'espace public par des aménagements simples** permettant aux jeunes qui passent de s'asseoir, de stationner en profitant d'un point de vue agréable, de s'abriter par temps de pluie et plus généralement de **favoriser un ensemble de comportements d'appropriation**. C'est l'idée d'un tapis où se trouveraient disposées sur l'espace public des **installations légères et accueillantes** assumant une forme expérimentale en adéquation avec l'idée de recherche universitaire (présence de l'école d'architecture), temporaire et renouvelable, exprimant une convivialité des lieux et incitant à y rester.



**BASSIN DE LA VILLETTE,
DU POINT ÉPHÉMÈRE AU 104
(18^{ÈME} 19^{ÈME} ARR.)**

Comment décroïsonner les espaces et créer des flux traversants pour décourager les appropriations dures, les pratiques déviantes et les conflits d'usage ?

La carte sensible produite sur le site des 18^e-19^e arrondissements témoigne, à l'inverse de celle réalisée sur le 13^{ème}, de modes d'appropriation et de présence dans l'espace public ancrés dans l'histoire des quartiers, eux-mêmes longtemps considérés comme territoires d'accueil pour des populations immigrées.

Le quartier étudié n'est pas limité aux abords immédiats du Bassin de la Villette car des « spots » d'observation ont été faits jusque dans des lieux relativement distants comme le boulevard Mac Donald, le jardin d'Eole, les abords du 104 et le Point Éphémère, et donc au-delà même du seul 19^e arrondissement, dans des portions des 10^e et 18^e arrondissements.

18^e-19^e : un quartier très dense, aux bulles socio-culturelles marquées

Ces sites ont des caractéristiques diverses mais ont en commun **une très forte présence des jeunes du quartier sur l'espace public**. D'un site à l'autre, les observations de terrain font ressortir des formes très différentes d'appropriation.

Appropriation globale et ouverte

On observe une appropriation d'échelle globale le long du canal de l'Ourcq et aux abords de la place de la Rotonde, où les publics se croisent sans se mélanger mais de manière apaisée dans un espace ouvert. Les

habitants du quartier et des personnes extérieures s'y croisent. Le quartier change, notamment autour de la Rotonde, qui depuis peu accueille un bar restaurant. Les groupes de toxicomanes, sans domicile fixe et dealers qui ont longtemps occupé le lieu l'ont en grande partie quitté.

Appropriation typique et thématique

Une appropriation plus particulière et typique s'observe dans et autour du 104 ou du Point Éphémère, avec des regroupements d'affiliés qui semblent partager les mêmes codes socio-urbains. Là aussi des publics différents se croisent sans toutefois se mélanger.

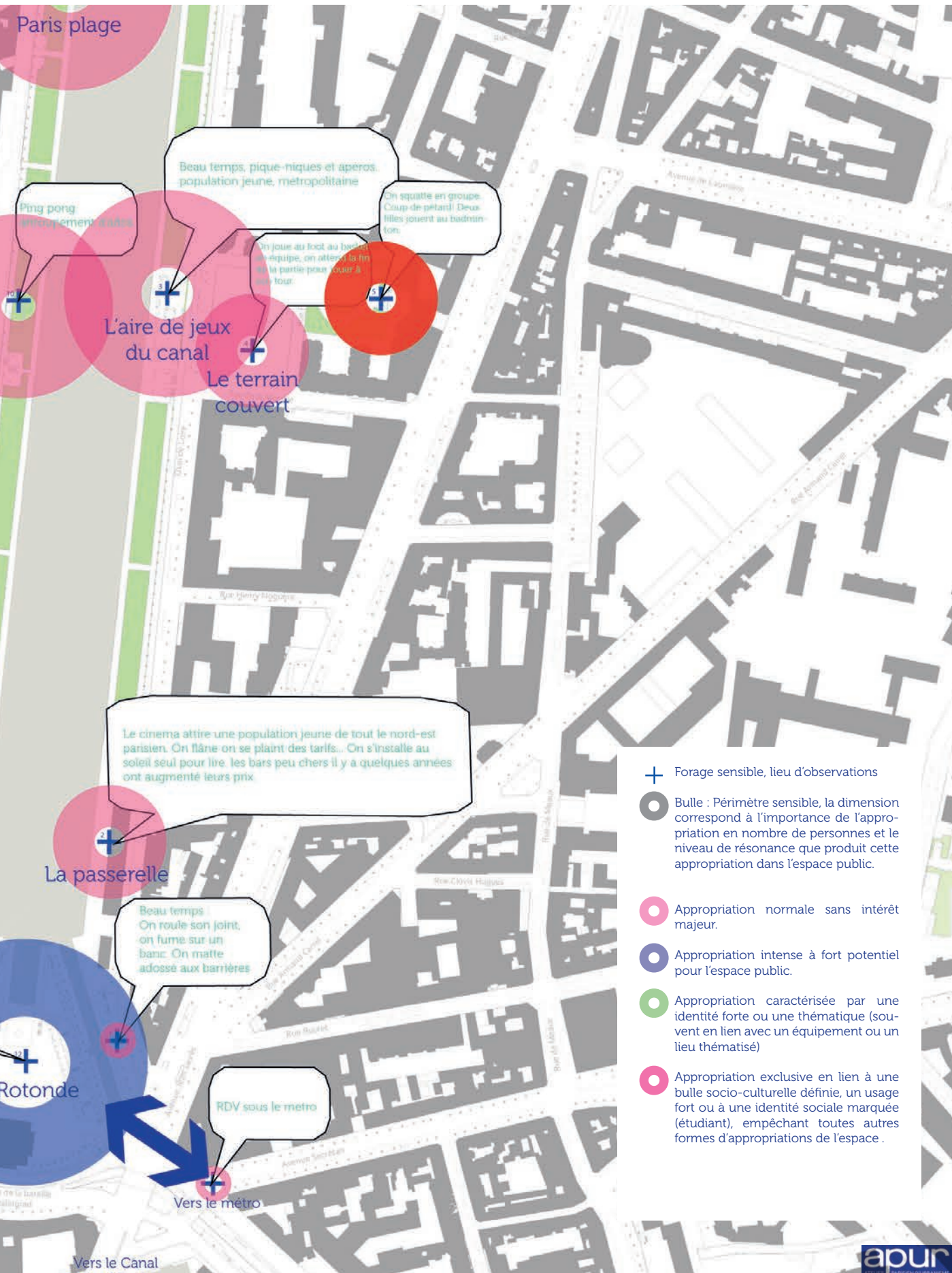
Appropriation ultra-locale

L'appropriation prend un caractère ultra-local voir privatif sur des sites comme les Orgues de Flandre et le square Marcel Mouloudji, où une part importante de l'espace public est investi par des minorités. Les espaces sont fortement appropriés et utilisés pour le deal, à l'abri des regards et à l'écart des axes majeurs de la ville.

Appropriation marquée par l'appartenance à une bulle socio-culturelle

Enfin on repère des régimes d'appropriation où les publics se regroupent par bulles socio-culturelles diverses et cohabitent sans rencontres ni mélanges apparents. C'est le cas du Jardin d'Eole avec une appropriation exclusive par des groupes sur les espaces les plus reculés (proximité des voies ferrées) pour des usages festifs ou liés aux trafics, notamment la nuit, et en revanche des usages plus classiques en journée, en particulier sur la frange du jardin qui





ouvre sur la ville dense (familles, sportifs...).

Le cas du jardin d'Eole est intéressant puisqu'il met en évidence une diversité d'utilisateurs que l'on pourrait croire a priori incompatibles entre eux. En journée, deux systèmes existent : une appropriation locale mixte mais sans mélange ethnique, les bulles socio-culturelles sont les unes à côté des autres sans mélange et sans conflit. Jeunes juifs à côté de jeunes asiatiques à côté de jeunes Magrébins ...

Un deuxième système existe, quand on s'éloigne de la ville qu'on s'approche des voies de chemin de fer, on trouve des appropriations dures (deal, groupe marqué excluant toute traversé) on retrouve l'esprit terrain vague à l'origine du site. La nuit est entièrement appropriée par l'illécite, même la zone fermée.

En résumé :

Trois niveaux d'appropriation pour les jeunes sur le site

- Niveau global : appropriation apaisée (la place de la rotonde le canal, groupe jeune en retrait mais connecté avec le flux de la ville)
- Appropriation plus typique, marquée par l'identité du lieu (point éphémère et 104)
- Appropriation ultra locale par des bulles socioculturelles

La configuration urbaine, espace entouré de bâtiments crée une telle frontière avec la ville que le square est la propriété des habitants et plus précisément des jeunes qui en ont le contrôle.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE « LAISSER-FAIRE » ET ACCOMPAGNEMENT

L'espace public devient un service public, un espace d'apprentissage, d'accompagnement. Un lieu d'aventure permettant l'épanouissement de l'individu.

L'importance de la mémoire des lieux

Dans le choix des interventions, il importe de tenir compte de la mémoire des lieux. On a pu observer que le site du 18^e-19^e a une très forte mémoire collective, et on constate que malgré les nouveaux aménagements, cette mémoire continue d'imprimer ses codes d'appropriations. Ce quartier est resté longtemps un territoire libre de droit, voire de non droit, donc avec une culture forte du « je crée mes règles, je reconstitue mon environnement » et on ressent très bien cette continuité d'usage. Eole est emblématique de ce phénomène. La situation est très différente dans le 13^e arrondissement.

LES APPROCHES STRATÉGIQUES

Tapis d'éveil

L'accompagnement ce n'est pas seulement l'encadrement, les activités programmées. C'est aussi penser l'espace public comme un « tapis » qui accompagne les jeunes à avoir leur propre pratique, libre, non encadrée. Le tapis d'éveil c'est réfléchir à l'aménagement de la ville de façon à ce qu'entre le lycée et chez eux, entre les équipements « obligatoires » et les lieux d'appropriation, sur leur parcours, les jeunes puissent être traversés par d'autres pratiques, d'autres



Jardin Éole © APUR - Hanna Darabi

cultures qui les enrichissent.

Il s'agit donc de réfléchir à ce plateau global de la ville (espace public) comme un espace d'enrichissement permissif. Un espace qui, par sa qualité, permet des appropriations indispensables à cette période de la vie tout en permettant de vivre des expériences.

Les parcours « initiations »

Créer des « colliers de perles » où au-delà du fil de sa vie et de ses chemins obligatoires, on rencontre des « perles » qui sont autant de moments, de champs de possibles pour s'enrichir sans que cela soit imposé. C'est l'idée d'un accompagnement discret pour une liberté d'action.

Nous savons que le principal espace de liberté se trouve entre la maison et l'école. Que c'est un espace-temps essentiel pour la réalisation de soi, la confrontation à l'autre. Espace de liberté, de test, de rencontre, d'ouverture.... Il faut donc réfléchir aussi la ville des jeunes en termes de parcours porteurs de ces valeurs.

La grande valeur de ce territoire est sa richesse culturelle et pluriethnique. Dans ce tissu dense, certains pôles fonctionnent bien. Mais **entre ces points, il existe des zones d'appropriation dures qui ne sont traversées par rien.** Pour ouvrir ces espaces à la ville, on pourrait d'une part **s'appuyer sur les pôles attractifs fortement appropriés** (La Rotonde, le 104, Eole) et **créer des relations entre ces différents lieux.** Pour ce faire, il paraît important de travailler en lien avec le tissu associatif, les acteurs de terrain et les jeunes eux-mêmes. L'objectif pourrait être de créer des événements construits avec un groupe de jeunes fortement enclavés pour les « **aspirer** » **hors de leur quartier**, et leur faire appréhender les espaces et équipements qui existent à proximité. Eole paraît de ce point de vue l'espace le plus adapté pour accueillir ces projets.

Cela implique une conception urbaine qui se préoccupe de la localisation des fonctions (des équipements) sur des chemins futurs. Cette stratégie doit être mise en place au moment des grands aménagements urbains.

C'est aussi et surtout dans les quartiers constitués que l'on peut agir rapidement et légèrement ; en identifiant des parcours existants et en les valorisant par des aménagements légers pour permettre un cheminement fluide et sécurisé ; en les équipant de manière à améliorer les appropriations existantes positives ; en créant des zones nouvelles d'installation qui peuvent être éphémères, porteuses de culture ou d'action ludique et sportive ; en évitant des identifications fortes et marquées « je veux montrer que je fais quelque chose pour les jeunes ». Cela implique une analyse fine des usages et du tissu existant.

Les passages

Proche du principe de parcours, il s'agit ici d'avoir une stratégie de désenclavement des zones ultra appropriées par des flux traversants. Il s'agit de déterminer, dans ces zones, les moyens de les traverser par des flux qui ne sont pas identifiés par les occupants comme étant de leur bulle socio culturelle ou dérangeant leur activité illicite. C'est une stratégie d'ouverture de l'espace aux flux de la ville.

Les seuils

Travailler sur une forme de porosité des équipements qui se traduit par la conception de liens entre extérieur et intérieur :

- la création de seuil de zone de « transit » d'attente décomplexée voir de simples appropriations douces

des entrée de stade ou d'équipement culturel

- L'aménagement des horaires
- La possibilité d'accéder aux lieux sans appartenance à un club.

Penser les stratégies d'aménagement dans un système global où il n'y a pas de segmentation entre espace public et équipement qui devient lieu public d'activité.

Toutes ces approches stratégiques sont à construire avec les jeunes eux-mêmes, selon des modalités qui peuvent être différentes selon les lieux et selon les projets.

La logique d'intervention n'oppose pas les jeunes aux autres catégories de population. Au contraire les aménagements tendant à favoriser l'usage de l'espace public par les jeunes devraient **profiter à tous**. Amélioration des cheminements, aménagement des seuils entre équipement et espace public, création de flux traversants permettant le désenclavement des zones privatisées, sont des stratégies qui permettent à tous de mieux profiter d'une ville plus ouverte et perméable. L'idée directrice est **d'aller vers une facilitation des usages, donner une place plus grande au « laisser-faire »**. Ce n'est pas un projet simple, chaque mur, chaque grillage existant ayant sa justification. C'est **une démarche en grande partie expérimentale** qui peut être mise en place dans un temps court sans investissement lourd.

Directrice de la publication :
Dominique Alba

Etude réalisée par :
Barbara Chabbal,
Jean-Christophe Choblet,
Émilie Moreau

Sous la direction de :
Audry Jean-Marie

Avec le concours de :
Stéphanie Jankel, Julien Gaffiot,
Pierre-Yves Laurent,
Michèle-Angélique Nicol, Emma-
nuelle Pierre-Marie, Pauline Viro

Statistiques :
Sandra Roger, Pauline Viro
Cartographie : Anne Servais,
Jean-Christophe Choblet
Maquette : Aurélien Gillier
Photos : Apur sauf mention contraire
www.apur.org

